This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

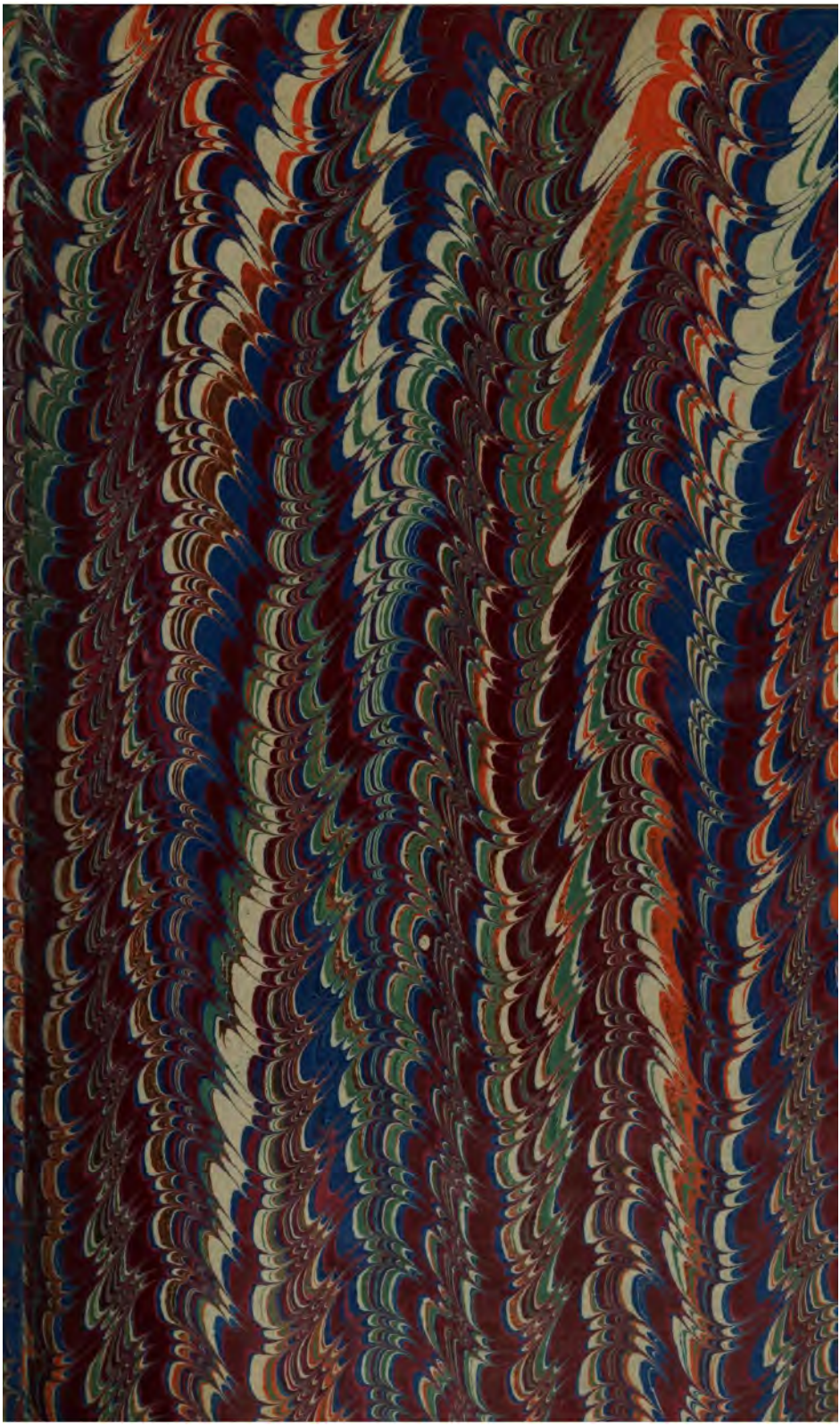

14

72-[illegible]-7

IG
123
.I815

ESSAI

SUR

LE FEU SACRÉ

ET

SUR LES VESTALES.

ESSAI

SUR

LE FEU SACRÉ

ET

SUR LES VESTALES.

M. Jean Hall a fait un Ouvrage sur
la même [illegible]

ESSAI

SUR

LE FEU SACRÉ

ET

SUR LES VESTALES.

A AMSTERDAM,

Et se trouve à Paris,

Chez LE JAY, Libraire, Quai de Gêvres;
au Grand Corneille.

M. DCC. LXVIII.

reissued and read August 10, 1926 EM

ESSAI
SUR
LE FEU SACRÉ
ET
SUR LES VESTALES.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE des Veſtales tient à celle du Feu Sacré ; les Auteurs, qui ont écrit ſur cet ordre particulier de Prêtreſſes, ont trop négligé l'objet eſſentiel de leur culte ; mon deſſein eſt de raſſembler ici les traits principaux qui ont rapport à cette eſpèce de Religion & à ſes Miniſtres ; pour le remplir, il faut néceſſairement remonter bien haut. Le culte du Feu eſt un des plus anciens que l'on con-

noiſſe ; ce fut dans la Chaldée qu'il prit naiſſance ; il y étoit établi dès avant Abraham. Pour faire connoître ſon origine, il eſt à propos de dire un mot de celle de l'Idolâtrie ; l'une conduira facilement à l'autre : & ces détails ne ſont point étrangers à mon ſujet.

En jettant un coup d'œil ſur l'hiſtoire univerſelle, on voit les ſuperſtitions, les erreurs & les crimes ſe montrer dans l'enfance du monde ; l'abſurde Polythéiſme aveugloit déjà les humains. Comment l'Idolâtrie commença-t-elle ſi-tôt, & fit-elle des progrès ſi rapides ? Les hommes à peine exiſtants, témoins des merveilles qui ſe reproduiſoient ſans ceſſe ſur la terre nouvellement ſortie du néant, avoient abandonné le vrai Dieu. Le déluge avoit puni l'impiété ; elle ne devoit plus exiſter que dans le ſouvenir ; on ne pouvoit guères y ſonger ſans horreur & ſans effroi. Comment les enfans de Noé, échappés à ce fléau terrible, ne profitèrent-ils point de cette leçon ? Comment n'empêchèrent-ils pas leurs deſcendans de ſe livrer aux excès qui avoient allumé le courroux vengeur de la Divinité ? Comment y tombèrent-ils eux-mêmes ? Ces queſtions ſe préſentent naturellement à celui qui parcourt l'hiſtoire des hommes ; pluſieurs écrivains ont eſſayé de les réſoudre ; mais leurs efforts n'ont abouti qu'à des ſyſtêmes ; je m'arrêterai un inſtant ſur le plus fameux ; il remonte, ſelon l'uſage, à la création.

L'homme venoit de déſobéir à ſon Dieu ; le châtiment avoit ſuivi le crime ; il gémiſſoit

ſous le poids de l'infortune ; & le ſouvenir de l'état dont il étoit déchu, ajoûtoit encore à ſes regrets. L'Etre ſuprême, infini dans ſes bontés, lors même qu'il punit, adoucit la rigueur de ſon ſort en lui promettant un Médiateur. Cette promeſſe fut conſervée d'âge en âge par la tradition ; elle fut encore confirmée aux enfans de Noé. Cham & Chanaam furent privés de l'eſpoir d'être les ancêtres de ce réparateur du Genre humain. Quelques Savans ont jugé qu'ils devoient avoir été affectés de cette excluſion ; ils ont imaginé que pour anéantir cette idée humiliante, ils cherchèrent à détourner le ſens de cette promeſſe, & à multiplier le nombre des Médiateurs entre l'homme & la Divinité. Ils voyoient les Patriarches viſités par des Anges qui leur apportoient des ordres & des inſtructions de la part de Dieu même ; ils appercevoient, en différens endroits, des autels élevés en mémoire de ces apparitions ; ils en feignirent de ſemblables, les multiplièrent, & s'appliquèrent à l'emporter par la quantité.

Cette explication pourra ſatisfaire quelques Lecteurs ; mais elle paroîtra certainement plus ingénieuſe que ſolide au plus grand nombre. Si les deſcendans du troiſième fils de Noé ont avidement adopté ces chimères, pourquoi ceux des deux autres les ont-ils auſſi reçues ? Ne devoient-ils pas avoir conſervé la tradition dans toute ſa pureté ? Ceux qui comptent les tems ſelon le Texte Hébreu, ont peine à concevoir comment ils ont pû l'oublier en 400 ans

ou environ juſqu'à Abraham ; les 600 ans qu'ajoûte à ce nombre le Pentateuque Samaritain, & les 800 des Septantes lèvent peut-être cette difficulté ; mais tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujet ſe réduit à des conjectures ; il en eſt de même des commencemens de tout ; plus les tems ſont reculés, plus nos lumières ſont bornées ; on eſt obligé d'imaginer, & ce chemin conduit rarement à la vérité. Il faut ſe contenter des vraiſemblances ; c'eſt dans la marche de l'eſprit humain qu'il faut les chercher ; il s'agit d'erreurs & de ſuperſtitions ; les myſtères révélés ne nous les font point connoître : conſidérons donc un inſtant l'homme abandonné à lui-même, jetté çà & là ſur ce globe, occupé des ſoins de ſa ſubſiſtance, & ne portant ſes regards que ſur les objets qui l'environnent.

Tant que le Genre humain fut peu nombreux, les chefs de famille furent les ſeuls ſacrificateurs. Lorſqu'il eut multiplié, ſes beſoins & ſes travaux augmentèrent ; il négligea le culte & les ſoins qu'il exige. Souvent pluſieurs maiſons ſe réunirent pour prier enſemble ; un ſeul Pontife ſuffiſoit pour toutes ; quelques vieillards ne ſe ſoucièrent pas d'en remplir les fonctions ; on les laiſſa à celui chez qui l'on ſe raſſembloit. Ainſi les Pères ſe dépouillèrent inſenſiblement du droit de préſenter à la Divinité leurs vœux & ceux de leurs enfans. Celui, qui s'étoit d'abord chargé des ſacrifices, tranſmit cet emploi à ſes deſcendans ; la Nation

s'accoutuma par degrés à le voir entre les mains de quelques-uns. C'eſt peut-être de cette manière que s'établit le Sacerdoce, qui dans la ſuite prit une forme plus conſtante & plus reglée.

Les autels bâtis par les ancêtres de la petite peuplade, ſubſiſtoient encore; la tradition ne manquoit pas de rappeller quelques merveilles opérées dans les lieux où ils étoient érigés, & les rendoit en conſéquence un objet de vénération. On ſacrifioit ſur ces autels plutôt que ſur les nouveaux; la ſuperſtition imagina que la Divinité les habitoit de préférence. Les Sacrificateurs ne pouvoient pas toujours être des Sages; ils voyoient combien l'ignorance augmentoit leur crédit; il y en eut ſans doute d'ambitieux, qui ſongèrent à entretenir l'un par l'autre; on ſuppoſa des prodiges; on multiplia les erreurs; les miracles, dont on avoit conſervé le ſouvenir, fourniſſoient des modèles à imiter, ouvroient un champ vaſte à l'imagination, & diſpoſoient ſans doute les eſprits à la crédulité. Toutes les notions vraies furent bientôt étouffées. La Nature préſente mille phénomènes capables d'effrayer ceux qui n'en connoiſſent pas les loix. Les hommes, qui veulent tromper, ne ſont pas ordinairement les plus crédules; ils obſervent avec attention, & tirent parti de leurs découvertes.

C'eſt la crainte qui fait les impreſſions les plus profondes ſur les eſprits. On s'accoutume aiſément aux bienfaits: on en jouit ſans ſonger à la main dont ils viennent. La terreur une

fois ſentie ſe renouvelle facilement ; des fourbes adroits ſavent employer ce reſſort ; on annonce les vengeances de l'Etre ſuprême. La grêle détruit une moiſſon ; le tonnerre gronde & frappe un malheureux : c'eſt l'Éternel irrité qui châtie des coupables. Le peuple épouvanté adore en tremblant, multiplie les ſacrifices, & ſonge à déſarmer ſon courroux. Bien-tôt il veut voir ſon Dieu : on en fait l'image ; la crainte a conduit le pinceau, la foudre l'arme.

Dès que l'image de la Divinité fut placée ſur l'autel, les hommages ne s'adreſſerent plus qu'à elle; on en tira mille copies, qui furent toutes adorées, & qui devinrent des Dieux dans la ſuite. On peut ajouter que l'unité de l'Etre ſuprême fut inconteſtablement la première vérité révélée aux hommes ; quand ils raiſonnèrent ſur ſes attributs, ils en trouvèrent une infinité ; ils le révérèrent ſous chacun. On adora, ſous différens noms, ſa toute-puiſſance, ſa juſtice, ſa bienfaiſance, &c. Quelques ſiècles s'écoulèrent & firent oublier l'eſprit de l'inſtitution du culte ; on confondit les attributs avec l'Etre même ; il ne fut plus à la fois tout-puiſſant, ſage, juſte ; on crut que l'Etre tout-puiſſant n'étoit pas l'Etre ſage, & que l'Etre juſte n'étoit aucun de ces deux. On méconnut la Divinité ; on la décompoſa, pour ainſi dire, afin de multiplier les Protecteurs dont l'homme avoit beſoin: & la foibleſſe, fille de l'ignorance, ne put ſe raſſurer qu'à l'abri de la

foule des Dieux qu'elle ſe créa. C'eſt peut-être ſous ces points de vue qu'il faut enviſager l'établiſſement du Polythéiſme. On trouve, dans les Écrivains Payens, des détails qui favoriſent cette opinion *.

L'Écriture aſſocie partout l'Idolâtrie avec la Magie ; elle donne la même époque à leur origine. Il n'eſt pas queſtion d'examiner en quoi conſiſte cette ſcience abſurde, & ce qu'il faut penſer de ce qu'on en raconte. Quelques connoiſſances phyſiques la firent naître ; l'ignorance admira, & la crédulité lui enfanta des prodiges. C'eſt par la divination qu'il me ſemble qu'elle a dû commencer ; ceci poſé, ſon origine ne ſera pas difficile à découvrir.

---

* Janus avoit pluſieurs noms relatifs aux divers emplois que les anciens avoient voulu lui donner.

Præſideo foribus Cœli cum mitibus horis ;
Ir, redit officio Jupiter ipſe meo.
Inde vocor Janus : cui cum ceretâ Sacerdos
Imponit libum, mixtaque farra Sali ;
Nomina ridebis : modo namque Patulcius idem,
Et modo ſacrificeo Cluſius ore vocor.
Scilicet alterno voluit rudis illa vetuſtas
Nomine diverſas ſignificare vices.

Ovid. Faſt. Lib. 1. vers 115. & ſeq.

Il en fut ſans doute de même de l'Etre ſuprême au commencement des ſiècles ; n'eſt-il pas vraiſemblable que l'ignorance ait fait enſuite des Dieux de chacun de ſes noms ?

Le culte du feu a-t-il eu la même origine ? On s'eſt plu généralement à le confondre dans la foule des ſuperſtitions qui ont rempli le monde ; il eſt permis de penſer qu'on a eu tort, & il ne ſera peut-être pas difficile de le démontrer.

Dès l'antiquité la plus reculée, le Feu a été un objet de reſpect pour les hommes ; comment cette idée de vénération eſt-elle entrée dans les eſprits ?

Le Feu ſervoit à toutes les cérémonies religieuſes ; point de ſacrifices où il n'eût une place ; il conſumoit les holocauſtes de nos premiers parens ; il deſcendoit quelquefois du Ciel pour les embrâſer ſur l'autel ; Dieu même ne s'offrit jamais à leurs regards que revêtu d'un corps lumineux : que de titres pour rendre cet élement reſpectable ! Les hommes témoins de ces apparitions brillantes, convaincus de la ſpiritualité de leur Créateur, n'oſèrent en faire l'image, parce qu'ils ne concevoient pas quelle forme ils pourroient lui donner ; ils cherchèrent, dans les objets les plus pompeux de l'Univers, ce qu'ils penſèrent devoir le repréſenter mieux à leur imagination. Le Soleil rempliſſant la Terre & les Cieux de ſes rayons, échauffant la Nature & la fécondant, muriſſant les fruits, fut bien-tôt regardé comme le ſymbole éclatant de cette Divinité bienfaiſante ; la Lune & les Étoiles, qui jettoient leurs feux pendant l'obſcurité de la nuit, leur ſemblèrent deſtinées à embellir ſa demeure & ſon

trône. On ſe tourna devant ces Aſtres toutes les fois qu'on voulut adorer l'Etre ſuprême ; l'éclat & la majeſté de ces objets élevoient l'ame & la diſpoſoient à admirer la magnificence de leur Auteur.

Tel fut ſans doute le premier culte, le plus ſimple & le plus à la portée de l'intelligence bornée des humains. Bien-tôt les corps céleſtes, acceſſibles à nos ſeuls regards, leur parurent trop éloignés ; ils cherchèrent autour d'eux ce qui avoit le plus de reſſemblance avec le Soleil ; ils n'apperçurent que le Feu ; ils l'allumèrent de toutes parts ; il devint le ſigne viſible d'un Etre inviſible, qui fut révéré ſous cet emblême. On l'entretint avec ſoin ; on le regardoit avec reſpect ; on ſçavoit que la Divinité s'étoit montrée quelquefois dans cet appareil ; on croyoit l'y voir encore. Quand par haſard il ceſſoit de brûler, la flamme, qui échauffoit l'imagination, ne ſubſiſtant plus, il ſembloit que Dieu s'en étoit retiré ; on ſe hâtoit de la ranimer ; le zèle enſuite s'empreſſa de la nourrir ; cette opinion fit bien-tôt ſonger à conſerver un Feu perpétuel, qui devint ſacré lorſque le tems eut apporté quelques ombres ſur le motif de cet uſage.

Voilà ce que l'on peut dire de plus raiſonnable ſur l'origine de ce culte. Ce n'eſt pas qu'il ne fût facile d'imaginer de nouvelles conjectures. Peu de ſiècles ont été auſſi fertiles en ſyſtêmes que celui-ci, & peu ont été moins crédules ſur ces ſyſtêmes. Je pourrois en ré-

péter quelques-uns, y ajoûter, en retrancher, les déguiſer ſous une forme nouvelle, les faire cadrer avec l'opinion que je voudrois embraſſer; je pourrois, pour expliquer l'établiſſement du culte du Feu, prendre, ſuivant la coutume, les hommes à l'origine du monde, les fabriquer à ma fantaiſie, les peindre dans ce prétendu état naturel qui n'exiſta jamais, ſuppoſer que les premières ſociétés, ſans arts, ſans connoiſſance, ſans induſtrie, n'avoient aucune idée du Feu; le haſard le leur montra; la foudre en tombant embrâſa quelques arbres; des vents violens, agitant une forêt, preſſant fortement les branches les unes contre les autres, parvinrent à l'enflammer. Ce phénomène terrible attira l'attention des hommes groſſiers & nouveaux; l'incendie & ſes ſuites, les dangers auxquels ils ſe virent expoſés par l'ignorance où ils étoient de ſes effets, les jettèrent dans la conſternation & dans l'effroi. L'expérience les rendit prudens; ils s'accoutumèrent à ce ſpectacle, apprirent l'utilité qu'on pouvoit tirer de cet Élément. Le haſard, qui le leur avoit procuré, les en priva; ils ignoroient la manière de le renouveller; ils attendirent avec empreſſement quelque accident qui le leur rendît: le tems l'amena. Inſtruits par le paſſé, ils ſongèrent aux moyens de le conſerver; ils dreſſèrent un bûcher qu'ils embrâſèrent avec le ſecours que la fortune leur avoit fourni; ils apportèrent toute leur attention à ne le pas laiſſer éteindre. Le beſoin, fondé ſur le défaut

d'induſtrie, donna donc l'origine au Feu perpétuel ; la ſuperſtition conſacra cet uſage, qui devint enfin religieux.

Cette idée, qui n'eſt pas neuve, pourroit faire fortune auprès de quelques eſprits ; malheureuſement elle eſt contredite par l'hiſtoire ancienne, ſacrée & profane ; ce n'eſt pas cependant qu'une pareille contradiction inquiete beaucoup aujourd'hui ; la plûpart des faiſeurs de ſyſtêmes ne s'en embarraſſent guères ; mais, comme je l'ai déjà remarqué, les nouvelles conjectures ont peu de crédit ; il n'eſt plus permis de ſe livrer à ſon imagination : c'eſt à celle des autres qu'il faut recourir, c'eſt-à-dire, à celle des Écrivains qui ont vécu avant nous. On ne prétend point pour cela qu'ils aient vu plus clair dans les ténèbres de l'antiquité ; mais leurs opinions ſont accréditées depuis longtems, & quelques ſiècles donnent un grand poids à une opinion. On ſait cependant que trois mille ans de plus ou de moins n'empêchent pas une abſurdité d'être une abſurdité. Le vrai eſt que le culte du Feu, ſelon les monumens les plus anciens, a commencé dans la Chaldée ; que dans cette contrée, qui a été le berceau des hommes, on n'a pas ignoré l'uſage de cet élément ; & que ſi l'on n'en a point trouvé chez quelques Sauvages de l'Amérique, cela ne fait rien à l'Aſie d'où ſont parties les premières peuplades pour ſe répandre partout, & où les premiers arts ont pris naiſſance ; je reviens au Feu Sacré.

On a vu ce culte extrêmement pur dans ſon origine ; il le devoit être. Les opinions des Payens ſur le Feu, après pluſieurs ſiècles de ſuperſtitions, contiennent encore des reſtes de cette pureté primitive ; il ne faut que jetter les yeux ſur leurs écrits. Selon Varron, le Feu étoit l'ame de la Nature. Plutarque ajoûte quelque choſe de plus précis. *Le Feu*, dit-il, *eſt l'image la plus brillante du pouvoir immortel, dont la main arrange & conſerve l'Univers ; il eſt le principe de tout, l'ame du monde.* Qu'a-t-on à répondre à ce paſſage ? Les anciens ont expliqué nettement leur croyance ſur le Feu ; nous refuſons d'ajoûter foi à leurs paroles ; nous quittons leurs livres ; nous rejettons leurs ſentimens, pour avoir le plaiſir de leur prêter ceux que nous imaginons.

On regardoit tellement le Feu comme l'image de la vie, qu'on plaçoit des flambeaux éteints ſur les tombeaux ; on en mettoit d'allumés entre les mains des nouveaux époux ; on en donnoit de ſemblables à l'Himen & à l'Amour. La fable de Promethée fournit encore une preuve ſans replique ; il déroba le Feu du Ciel pour animer l'homme ; les anciens regardoient donc cet Élément comme la vie, l'ame du monde.

Si dans les tems les plus éloignés de ce culte, lorſque la ſuperſtition & l'erreur avoient fait perdre aux humains toutes les connoiſſances les plus ſaines de la Divinité qu'ils déshonoroient dans leurs fables, ils conſervèrent cependant

ces idées ſur le Feu : n'eſt-il pas naturel de penſer qu'elles étoient nées dans les premiers âges, où les hommes devoient être plus ſimples, plus pénétrés des merveilles de l'Etre qu'ils adoroient, & qu'elles ont ſurnagé en partie ſur le vaſte océan des erreurs qui couvrirent enſuite la face de la Terre ?

CHAPITRE III.

Du Culte du Feu chez les Chaldéens & les Perſes.

LES BABYLONIENS ſont le premier peuple qui ait exiſté ſur la terre après le déluge ; les monumens profanes, conciliés avec les ſacrés, laiſſent peu de doutes à cet égard ; on a voulu, je ne ſais trop pourquoi, les faire précéder par les Aſſyriens, en faiſant un ſeul homme de Nimbroth & d'Aſſur, quoique l'Écriture les diſtingue ; on a auſſi quelquefois donné l'honneur de la primauté aux Egyptiens, parce qu'il nous reſte plus de fables ſur leur compte que ſur tous les autres ; ce n'eſt pas ici la place de ces diſcuſſions ; il faut s'en tenir à l'opinion des Hiſtoriens les plus exacts, & ſuppoſer vrai le plus vraiſemblable.

Nimbroth fut le fondateur de la Babylonie ; la Chaldée en formoit une diviſion ; ſes habitans s'appliquant à l'étude, multipliant leurs connoiſſances, devinrent les Savans & les Prêtres

de ce Royaume ; ce fut parmi eux que le culte du Feu commença.

Une mauvaiſe phyſique, de vains raiſonnemens ſur ce qu'il falloit adorer, corrompirent ce culte ſi pur dans ſon origine, & ſûrement digne de l'Etre auquel il étoit rendu, puiſqu'il n'avoit pas encore ordonné celui qu'il exigeoit. On regarda bien-tôt le Feu comme le principe de tout, parce qu'il anime & dévore tout. Le Soleil, la Lune, les Étoiles, l'armée entière des Cieux, ceſſèrent d'être les ſimples images de la Divinité, & reçurent directement les vœux, les hommages & les ſacrifices. La première époque de l'établiſſement du Sabéiſme ne peut pas être connue ; il paroît ſeulement qu'elle précéda la naiſſance d'Abraham. Quelques Savans, le Docteur Hyde, ſur-tout, croient que ce Patriarche entreprit de ramener ſes contemporains à la pureté du culte primitif ; ſes ſoins, ſelon eux, s'étendirent principalement aux Perſes ; j'ignore la raiſon de cette préférence, puiſqu'ils n'étoient pas ſes compatriotes comme les Chaldéens, & que la Religion fut infiniment moins altérée chez eux qu'à Babylone.

Ces Peuples, connus dans l'ancien Teſtament ſous le nom d'Elamites, datent auſſi d'une antiquité très-reculée ; ils embraſſerent le culte des Chaldéens ; ils en reçurent auſſi le Sabéiſme, mais ſes ſuperſtitions y firent peu de progrès ; s'ils ajoûtèrent quelques cérémonies abſurdes à leur Religion, ils conſervèrent le fond,

fond, l'eſſentiel du dogme de l'unité de Dieu; ils conçurent toujours cet Etre, comme inviſible, infini, tout puiſſant, incréé; ils ne permirent point qu'on en traçât des images; ils n'employèrent jamais les métaux, ni la pierre pour repréſenter le Dieu qu'ils révéroient; ils ne lui bâtirent aucun Temple; ils ne ſouffrirent point que le maître de l'Univers fût enfermé dans une enceinte étroite; ils le croyoient préſent partout, & l'invoquoient partout; ils n'imaginoient pas qu'il y eût des lieux privilégiés, d'où il les entendoit mieux; ce ne fut qu'après pluſieurs ſiècles qu'ils ſacrifièrent ſur des montagnes; la foibleſſe cherchoit à ſe rapprocher de la Divinité, & la ſuperſtitieuſe ignorance croyoit y parvenir en quittant la plaine; ils eurent auſſi des Pyrées où ils nourriſſoient le Feu ſacré; mais ces Pyrées n'étoient pas tout-à-fait des Temples; on n'y appercevoit ni ornemens, ni magnificence; c'étoit une enceinte de murs, ſimple, ſans faſte & ſans toits; au milieu s'élevoit un autel ſur lequel on voyoit le braſier ſacré. On n'y renfermoit pas la Divinité, on y plaçoit le ſymbole de ſa pureté; on ne pouvoit le conſerver que dans des endroits ſpécialement deſtinés à cet uſage; il falloit qu'il fût à la portée de ceux dont le zèle vouloit l'entretenir. Ces Pyrées ne furent établis que dans la ſuite, & par Zoroaſtre.

Vers le déclin de l'ancien Empire des Perſes, quelques-uns de leurs Rois introduiſirent le culte de Vénus; mais ce culte fut condamné par les

Mages ; ils perſiſtèrent à croire l'exiſtence d'un Dieu unique, éternel, & tranſmirent ce dogme à leur poſtérité. Les Parſis le reſpectent encore aujourd'hui ; les perſécutions des Mahométans n'ont pu les détourner de la Religion qu'ils tiennent de leurs ancêtres ; elle n'eſt point idolâtre ; ſi elle l'avoit été autrefois, comment ne le ſeroit-elle plus aujourd'hui ? Ce n'eſt guères l'effet de l'erreur de s'épurer avec le tems ; on voit, aucontraire, la vérité s'obſcurcir de ſiècle en ſiècle & ſe changer en erreur.

Le Docteur Hyde, qui a fait des recherches profondes ſur la Religion des anciens Perſes, l'a ſuffiſamment lavée du reproche d'idolâtrie ; il a pouſſé l'attention juſqu'à s'informer exactement des ſentimens actuels des Parſis à l'égard du Soleil & du Feu ; les Prêtres auprès deſquels on chercha ces éclairciſſemens répondirent : » Nous n'adorons ni le Soleil, ni les » Aſtres ; nous ne leur rendons aucun hon» neur particulier ; ſi nous nous tournons vers » eux en priant, c'eſt que nous ne connoiſſons » rien qui ait plus d'éclat «.

On ne ſait pas préciſément en quel tems ce culte fut établi dans la Perſe, ou le Pays d'Elam ; les Hiſtoriens Perſans aſſûrent que Kéyomaras leur premier Roi l'introduiſit dans ſes États. Ce Kéyomaras paroît à bien des Savans être le même que Déjocès ; Quoiqu'il en ſoit, ce culte devoit être bien ancien, puiſque l'opinion générale des Perſes étoit qu'il avoit commencé avec leur Monarchie.

J'ai déjà dit que quelques Écrivains regardent Abraham comme le reſtaurateur de cette Religion ; les Perſes vont plus loin, ils lui en attribuent l'établiſſement ; les Sabéens ont auſſi voulu voir en lui l'auteur de leurs ſuperſtitions ; les uns & les autres ont appellé leur foi *Kish-Abraham*. Ils prétendent qu'ils tiennent de lui leurs livres ſacrés. Les Parſis croient eux-mêmes qu'il demeura dans la ville de Balch. Il ſe peut que quelques-uns des dogmes de leur croyance aient été conformes à celle de ce Patriarche ; mais il n'eſt pas certain qu'il ſoit allé dans leur pays ; ſa réputation s'y ſera répandue, & on aura ſongé à le faire regarder comme le fondateur de ces cérémonies religieuſes pour les rendre plus reſpectables.

Les Grecs ont repréſenté les Perſes comme des idolâtres groſſiers, qui ne connoiſſoient pas d'autres Dieux que le Soleil & le Feu ; mais ceux-ci ſe juſtifient de cette abſurdité. On peut les croire mieux inſtruits de leurs propres antiquités que ne l'étoient les Grecs. Un voyageur ne connoit jamais ſi bien les coutumes d'une contrée, que les habitans même qui y ſont ſoumis. Des objets les frappent ; ils exercent leur imagination pour en découvrir les cauſes ; rarement ils en demandent l'explication ; ſi quelquefois ils daignent prendre cette peine, ils ne font pas grand cas de ce qu'on leur apprend, lorſque cela n'eſt pas conforme à leur manière de voir & de penſer. Ce fut ſurtout le défaut des voyageurs Grecs ; de-là

viennent leurs jugemens précipités, les fables dont ils ont ſemé leurs écrits. Des hommes, qui adoroient des Dieux corporels, qui n'avoient aucune idée de la ſpiritualité, pouvoient-ils la trouver nulle part ? La haute opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes, le mépris général qu'ils faiſoient de toutes les autres nations, ne leur permettoient pas de penſer qu'il exiſtât des coutumes ſages au-delà des bornes de la Grèce; s'ils en appercevoient, ils détournoient les yeux; ils aimoient mieux remplir leurs écrits de ce qu'ils inventoient que de ce qu'ils voyoient; auſſi nous ont-ils donné beaucoup de romans pour l'hiſtoire.

Ils appelloient les Perſes *cultores elementorum*. En examinant la conduite des Parſis modernes & leurs uſages, qu'ils ont évidemment reçus de leurs ayeux, on voit que cette accuſation n'eſt point fondée. Ils regardent les Élémens comme la ſemence de tous les Etres; ils s'attachent en conſéquence à les préſerver de ſouillures; leur attention a principalement pour objet le Feu & l'Eau; dans le premier ils révèrent la Divinité, l'autre ſert à leurs purifications; rien de plus ancien que cette pratique; la pureté du corps eſt l'emblême de celle de l'ame; les maladies qu'engendroit la malpropreté, firent ſentir de bonne heure aux peuples qui vivoient dans des climats chauds, la néceſſité des ablutions fréquentes; un principe de religion ſe mêla dans la ſuite à cette inſtitution politique; elle devint plus ſacrée; les

Mages ne pouvoient approcher des Pyrées ſans cette préparation.

Les monumens qui reſtent des anciens Perſes, offrent ſouvent des ſtatues de Princes proſternés devant le Soleil & le Feu ; on en a conclu qu'ils les adoroient ; mais n'eſt-il pas naturel, lorſqu'on veut peindre un homme occupé à quelques exercices de piété, de le mettre dans la ſituation où il eſt ordinairement lorſqu'il prie ? On objecte encore les repréſentations du Soleil, des Planettes, &c. qu'on trouvoit autrefois dans ce pays, & dont on voit encore des reſtes. Ces figures purent, il eſt vrai, devenir dans la ſuite les objets d'un culte idolâtre parmi les Peuples de l'Orient ; mais eſt-il déraiſonnable de penſer que les Mages ne regardoient ces repréſentations que comme des images ſymboliques du vrai ſyſtême de l'Univers ? On ſait qu'ils étoient aſtronômes ainſi que les Chaldéens. Cette explication naturelle ſe préſentoit au premier coup d'œil, on en a préféré de flétriſſantes.

Les Perſes ont quelquefois varié dans leurs idées ſur le Soleil ; les uns le regardoient comme le trône de Dieu, d'autres comme le Paradis, le plus grand nombre comme l'emblême de la Divinité ; aucun n'imagina que *Mithra* fût un Dieu ; leurs prières, adreſſées à cet Aſtre, commençoient & finiſſoient par les louanges de l'Etre qu'il repréſentoit. Lorſque les Mages ſe diſpoſoient à ſe rendre au Pyrée, ils ſe purifioient ; ils ſe revêtoient enſuite d'habits

blancs, mettoient une mithre ſur leurs têtes, & un voile d'un tiſſu délié devant leur bouche, afin que leur haleine même ne ſouillât point le Feu ſacré. Ils s'approchoient de l'autel d'un air religieux, liſoient pluſieurs prières, & à la fin de la cérémonie, jettoient dans le braſier une branche de quelque arbre ſacré. Le peuple, pendant ce tems, s'humilioit devant ſon Auteur; le remercioit & lui demandoit les graces dont il avoit beſoin. Dès que le ſervice étoit fini, chacun ſe retiroit en ſilence; on ne voyoit ni tumulte, ni déſordre. Avant que l'aſſemblée ſe ſéparât, le Mage ne manquoit pas de l'avertir que ce n'étoit pas à la flamme qu'elle appercevoit, qu'elle venoit de rendre ſes hommages, mais à l'Etre inviſible à qui ſeul ils étoient dûs. Dans les ſacrifices, on avoit ſoin d'écarter du braſier ſacré, tous les corps étrangers; le Roi, les principaux Satrapes ſe faiſoient un devoir de contribuer à ſon entretien; dans certains jours de l'année, ils y jettoient eux-mêmes des huiles précieuſes, des aromates, & ces cérémonies s'appelloient *Epulæ Ignis.*

Ce Peuple célébroit autrefois, comme les Parſis le font aujourd'hui, ſix fêtes dans l'année, en mémoire des ſix ſaiſons qu'ils prétendent que Dieu employa à la création du monde. Cette opinion coſmogonique ſe rapproche de celle des Chaldéens, & ne differe de la nôtre que par le tems. A la fin de chaque fête, ils jeûnent pendant cinq jours, parce que Dieu,

selon eux, se reposa autant de tems à la fin de chaque saison.

Parmi les coutumes qu'ils observent encore, en voici quelques-unes qui sont très-anciennes. Lorsqu'un enfant vient de naître, il est porté dans le Pyrée; le Mage, auquel on le présente, lui donne un nom que les parens ont ordinairement choisi; il verse ensuite de l'eau dans une écorce d'arbre, lui en fait boire quelques goutes, en suppliant le Ciel de le purifier des souillures que lui ont communiqué son père & sa mère. Cette espèce de Baptême intérieur est expressément recommandée.

A l'âge sept ans, l'enfant est élevé par les Mages, qui lui apprennent sa religion; lorsqu'ils le trouvent suffisamment instruit, ils lui permettent de prier pour la première fois devant le Feu sacré; il n'y est point admis sans quelques cérémonies, sans doute mystérieuses, qui lui en montrent l'importance. Dans cette initiation, les Mages lui donnent un peu d'eau à boire, & lui font mâcher une feuille de laurier.

L'opinion des Perses sur la vie à venir, sur la miséricorde, & sur la bonté divine, étoit très-saine & très-sage. Dès qu'un d'eux touchoit à ses derniers instans, on appelloit un Mage; il se panchoit vers l'oreille du moribond, & prononçoit à voix basse, mais avec ferveur, cette prière touchante qui mérite d'être rapportée: » Etre éternel & tout-puissant, Créateur » & Conservateur! Tu nous as commandé de

» ne point t'offenſer : & cet homme t'a
» offenſé. Tu as voulu qu'il fût bon : & il a
» fait du mal. Tu as exigé qu'il t'honorât du
» culte qui t'eſt dû ; & il a négligé ton culte.
» Maintenant, ô Dieu, dont la clémence égale
» le pouvoir, pardonne-lui ſes offenſes, ſes
» fautes, ſes négligences, & daigne le recevoir
» dans ton ſein «.

Tel étoit le culte des anciens Perſes, avant que le tems & l'erreur l'euſſent altéré ; tel il fut, après qu'il eut été rétabli par Zoroaſtre. On ne peut guères, en parlant du Feu ſacré, ſe diſpenſer de faire mention de cet homme célèbre ; je préſenterai quelques traits de ſa morale & de ſa vie.

CHAPITRE IV.

De Zoroaſtre ou Zerduſt.

IL y a peu d'hommes dont on ait eu des opinions plus ſingulières que de Zoroaſtre ou Zerduſt ; on en a fait alternativement un Prophête, un Philoſophe, un Impoſteur. On a fondé ces différentes idées ſur ce qu'on rapporte de lui. On n'a pas aſſez examiné les motifs de ceux qui ont donné l'hiſtoire de ſa vie. Ses Sectateurs étoient des anthouſiaſtes, & conſéquemment ils ont débité mille fables ſur ſon compte. Les autres, attachés à une

Religion différente, ſe ſont laiſſés emporter par leur zèle & n'ont pas crû qu'un homme, qui ne penſoit point comme eux, pût ne pas être un ſcélérat. Peu ont parlé de lui avec impartialité. Ce n'eſt donc pas dans ſes Biographes qu'il faut chercher à le connoître; il faut le voir dans ſa morale : elle eſt conſignée dans ſes écrits.

Avant d'examiner ce que l'on doit penſer de lui, il eſt bon de dire un mot du tems où il vécut.

On a beaucoup varié ſur ce ſujet; les Grecs, ſans s'en appercevoir, ont multiplié Zoroaſtre & ne ſe ſont point donné la peine de nous apprendre quand il a exiſté; leurs Commentateurs, perſuadés que cet homme étoit le fondateur du Magiſme, ont eſſayé de découvrir le ſiècle & le pays où il naquit, à travers les nuages & les menſonges dont leurs guides avoient enveloppé ſon origine. Comme ils convenoient que le culte du Feu étoit ancien dans la Chaldée, & qu'il avoit précédé Abraham, ils reculèrent la naiſſance de Zoroaſtre; cela étoit aſſez facile puiſque les Grecs ſembloient en indiquer pluſieurs; on pouvoit en détacher un, pour le porter à l'époque dont on avoit beſoin.

Dans la ſuite, on s'aviſa de jetter les yeux ſur les Écrivains Orientaux, qu'on avoit négligés; on trouva qu'ils parloient d'une manière préciſe du tems où parut cet homme fameux,

qu'ils appelloient Zerduſt. On n'oſa pas donner un démenti à des Perſans, ſur un point auſſi important de leur hiſtoire, qu'ils devoient raiſonnablement connoître auſſi bien que les Grecs; mais on ne voulut point abandonner pour cela le premier Zoroaſtre; on aima mieux en faire un ſecond; les Grecs, dans cette occaſion, furent d'un merveilleux ſecours. On créa donc deux Zoroaſtres, l'un auteur du Magiſme, Aſſyrien & contemporain de Ninus: l'autre Reſtaurateur de ce culte, & Perſan, contemporain de Darius fils d'Hiſtaſpe. Il ne leur auroit pas été difficile d'en faire un troiſième & un quatrième; leurs garants les Grecs y avoient pourvu. C'eſt ſans doute ce nombre, qui a donné lieu à ces opinions ridicules, qui ont fait chercher Zoroaſtre dans Abraham & dans Moyſe.

Il paroît clair que ces deux Zoroaſtres ne forment qu'un ſeul homme, & que c'eſt aux Perſes qu'il faut recourir pour en ſavoir l'hiſtoire. Le Livre de Zerduſt exiſte encore; il ne s'y annonce point comme le fondateur, mais comme le reſtaurateur de la Religion; cela eſt conforme avec ce qu'en diſent les Auteurs Orientaux, & c'eſt un titre pour s'en rapporter à eux de préférence.

Ils le font paroître ſous le règne de Gushtaſp, qui eſt le même que le Darius dont je viens de parler. Ils prétendent qu'il naquit Juif, ou que du moins il paſſa ſa première jeu-

nesse dans la Judée, au service d'un Prophète.

On s'attend bien que cette partie de sa vie a occasionné des recherches curieuses ; on a voulu découvrir quel étoit ce Prophète ; on l'a trouvé successivement dans Élie, dans Esdras, dans quelques-uns des disciples de Jérémie ; Prideaux rejette Élie & Esdras, l'un parce qu'il est trop ancien, l'autre parce qu'il est trop moderne, & s'arrête à Daniel ; le Docteur Hyde préfere Esdras. Les Mahométans racontent une petite anecdote qui, si elle étoit vraie, pourroit déterminer ce que l'on doit croire au milieu de cette diversité d'opinions. Ils disent que Zerdust fit une friponnerie au Prophète qu'il servoit, que celui-ci pria Dieu de le frapper de la lèpre, & que cette prière fut exaucée. Dans ce cas, Zerdust pourroit bien avoir été le serviteur d'Élisée.

De graves Auteurs ont adopté cette conjecture ; mais l'autorité, sur laquelle elle est fondée, ne me paroît pas irrécusable. Les Musulmans haïssent les adorateurs du Feu ; ils peuvent avoir voulu faire mépriser le Législateur de ces derniers, en mettant sur son compte une friponnerie, qui ne seroit pas trop séante dans un homme de son caractère. Le mal que dit un ennemi ne doit point être cru sans examen ; cet examen est impossible ici ; il vaut mieux ne s'attacher à aucun sentiment, que d'en adopter un, dont le fondement est soupçonné de calomnie ; d'ailleurs qu'importe ?

Ces recherches ſont de pure curioſité ; malheur à qui y attacheroit une plus grande importance.

On ne ſait ni quand, ni comment Zerduſt quitta la Judée ; il vint en Perſe & s'établit dans la Province d'Aderbayagjan, où demeuroient les Prêtres du Feu ; ce fut là qu'il ſe donna pour Prophête. Khondemir, Hiſtorien Perſan, dit que Zerduſt ayant appris par ſes connoiſſances aſtrologiques, qu'il alloit paroître un grand Prophête, & ne le voyant point arriver, s'appliqua cette prédiction ; pour la remplir, il ſe retira dans une caverne, où le Diable lui apparut, revêtu d'un corps lumineux, & dans pluſieurs conférences qu'il eut avec lui, l'inſtruiſit de ce qu'il devoit annoncer.

Tout ce paſſage de Khondemir eſt vraiſemblable à l'exception de l'apparition du diable ; mais un bon Muſulman ne pouvoit guères parler autrement d'un Légiſlateur, dont le culte eſt proſcrit par ſa Loi. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce paſſage a ſervi à pluſieurs ſavans, pour prouver que Zerduſt fut un impoſteur, quoiqu'ils ne croyent pas qu'il ait été viſité par le diable. Ils diſent ſérieuſement que tous les fourbes célébres n'ont pas manqué d'agir de cette maniere, & de chercher, comme lui, la retraite ; ils rappellent la caverne de Mahomet, où il ſuppoſoit avoir des converſations familieres avec l'Ange Gabriel. Cet argument, loin de prouver pour eux, établiroit fortement le contraire ; ils n'obſervent pas

qu'on a vû des Philoſophes s'éloigner du monde pour méditer avec plus de loiſir & de tranquillité; on pourroit leur citer Epictéte & quelques autres, qui avoient des cellules retirées; ils oublient le voyage de Moyſe dans la Chaldée, où il garda, pendant ſi long-tems, les troupeaux de ſon beau pere; ils ne ſongent point que ce fut dans un déſert que Dieu lui apparut au milieu d'un buiſſon ardent; ils ne ſe rappellent plus ſon ſéjour ſur la montagne, où l'Eternel lui donna la Loi, & où il demeura quarante jours, ſeul & en conférence avec la Divinité. Je pourrois ajouter que les Prophêtes aimoient & cherchoient la ſolitude; je pourrois les faire ſouvenir auſſi que Jéſus ſe prépara à ſa miſſion par un ſéjour, & par un jeûne de quarante jours dans le déſert. *

Le tems que Zerduſt paſſa dans ſa caverne, n'eſt point déterminé; on ſait ſeulement qu'à ſon retour, il remit à Gushtaſp, douze volumes,

* La retraite de Zerduſt ne prouve donc rien contre lui; ſi Mahomet employa ce manége, quelle conſéquence en peut on tirer? je n'apperçois que celle-ci. Il étoit inſtruit des prodiges, dont Dieu s'étoit ſervi pour garantir les nouvelles lumieres & les nouvelles Loix qu'il daigna donner aux hommes; il ne pouvoit montrer de ſemblables preuves de ſa miſſion; pour s'aſſurer la confiance & la vénération des Peuples, il tâcha d'imiter, en quelque façon, la marche miſtérieuſe qu'avoient ſuivi les interprêtes ſacrés des volontés Divines; & ſa conduite à cet égard rend témoignage à la vérité des miracles opérés par le Ciel en faveur de notre Religion.

qui contenoient chacun cent peaux de velin. Ce nombre paroit exhorbitant au premier coup d'œil ; mais ſi l'on conſidere que les caractères des anciens Perſes tenoient beaucoup d'eſpace, & que Zerduſt écrivit les principes de ſa croyance, ceux de la plupart des Sciences, & ſa propre hiſtoire, il n'aura rien de fort extraordinaire.

C'eſt dans cet ouvrage qu'on peut voir ſi l'accuſation d'impoſture eſt fondée ; qu'enſeigne Zerduſt? la réalité, l'unité d'un Etre exiſtant par lui même, auteur de la lumiere & des ténébres, & de la nature entiere, admirable dans tous les ouvrages, auſſi grand dans la création de l'inſecte imperceptible à nos ſens, que dans celle de l'univers. L'homme doit l'adorer d'eſprit & de cœur, & ſans ſonger à en faire l'image, élever ſes regards juſqu'à la plus brillante des créatures connues, chercher le Symbole de la Divinité, où elle a mis la plus éclatante empreinte de ſa grandeur, mériter ſes faveurs par la tempérance, la juſtice, la bienfaiſance & la piété, juſqu'à ce qu'il lui plût de l'éclairer d'avantage par le moyen du grand Prophête qu'elle devoit envoyer un jour.

Ces derniers mots annoncent aſſez clairement la venue du Meſſie ; & c'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de regarder Zerduſt comme un Prophête ; il en faudroit ſans doute moins pour lui mériter le nom de Philoſophe ; on ne peut le lui refuſer ſans injuſtice.

Il eſt difficile, en examinant ces Dogmes, de les croire l'ouvrage de l'impoſture. Les Orientaux rapportent de cet homme une infinité de traits, qui ne marquent pas un ambitieux; car il devoit l'être s'il étoit un fourbe. Il vivoit dans la plus grande frugalité, vêtu d'habillemens groſſiers, fuyant le tumulte, paroiſſant rarement à la Cour du Roi, & ne le flattant jamais lorſqu'il y étoit appellé. Les Mages ne l'auroient point ſecondé; ils connoiſſoient la vertu, ils la reſpectoient; ſans cela, ſe ſeroient-ils ſoumis aux Loix que leur impoſa Zerduſt? il corrigea le culte, & ne toucha aux mœurs que pour en rendre la pureté durable.

On comptoit trois dégrés hiérarchiques dans l'ordre des Mages. Le premier étoit compoſé des Prêtres ordinaires, ſoumis à des Inſpecteurs, qui formoient le ſecond, & qui ſe trouvoient eux-mêmes ſubordonnés à l'Archi Mage, qui étoit le chef de la Religion. Parmi les préceptes que leur avoit donné Zerduſt, on remarquoit ceux-ci.

Ils ne devoient rien deſirer de ce qui appartenoit à autrui: envier ce que l'on n'a point, c'eſt paroître mécontent de l'ordre établi par la Providence; Miniſtres d'un Dieu de vérité, ils ne pouvoient ouvrir leur bouche au menſonge; ſatisfait de ſon emploi, chaque Mage étoit obligé d'y fixer tous ſes ſoins, ſans s'occuper du temporel, ſe contenter du néceſſaire & n'avoir point de ſuperflu; l'étude du livre de la Loi lui étoit eſſentiellement

preſcrite, afin qu'il fut en état d'inſtruire les autres; la pureté lui étoit recommandée; le pardon des injures n'étoit pas le moindre de ſes devoirs; le Dieu, dont il étoit le miniſtre, n'étoit-il pas offenſé journellement, & ne verſoit-il pas ſans ceſſe ſes bienfaits ſur les hommes?

L'Archi-Mage étoit ſoumis lui même à ces préceptes; on n'y reconnoit pas le ton d'un fourbe; Zerduſt vouloit rendre les Mages plus reſpectables; pour y parvenir, il leur faiſoit un devoir de toutes les vertus.

Selon l'uſage de l'Orient, il habilla quelques-uns de ſes Dogmes en Parabole; il établit ainſi cette Doctrine conſolante & néceſſaire à la foibleſſe humaine, qu'il n'eſt jamais trop tard de ſe repentir & d'obtenir grace. » Un homme étoit arrêté dans la Géhenne; » ſon corps y étoit plongé tout entier; ſon » pied droit ſeul étoit dehors. Pendant qu'il » vivoit, il étoit Souverain; jamais il ne s'é» toit ſervi de ſa puiſſance pour faire une » bonne action; uniquement occupé de ſes plaiſirs, du fond de ſon Palais où il ſe livroit aux » voluptés, il gouvernoit ſes Peuples avec un » ſceptre de fer; un jour qu'il étoit à la chaſſe, » il vit une brebis priſe par le pied dans un » hallier; la faim la preſſoit; elle ne pouvoit » atteindre à l'herbe qui étoit devant elle; » touché de compaſſion pour la premiere fois, » il deſcendit de ſon cheval & la dégagea. » C'eſt en récompenſe de cette action que ſon

» pied

» pied n'eſt pas dans la Gehenne. Hommes, » ajoute alors Zerduſt, travaillez à faire le » plus de bien qu'il vous ſera poſſible, l'œil » de l'Etre éternel eſt ouvert ſur vous; il voit » tout, & il n'eſt rien dont il ne tienne » compte ».

Le livre qui contient cette Doctrine & ces préceptes, s'appelle *Zund* ou *Zunda-Veſta* qui ſignifie *allume feu*. Il eſt écrit dans les anciens caractères Perſans; le Docteur Thomas Hyde avoit offert de le publier avec la traduction Latine à côté; mais cette entrepriſe exigeoit des frais immenſes; il demanda vainement des ſecours; perſonne ne l'aida, & cette idée expira avec lui.

Prideaux fait de grands éloges de ce livre; ſon témoignage ne peut pas être ſuſpect, puiſqu'il eſt un de ceux qui qualifient Zerduſt d'impoſteur. Il dit que tout ce qu'il contient eſt conforme à la vertu la plus pure & la plus auſtère, à l'exception de l'article de l'inceſte, qui y eſt regardé comme une choſe indifférente.

Quelques ſavans ſont fachés de cette reſtriction; ils ſe plaignent de ce que Prideaux n'a pas cité en preuve le *Zunda-Veſta*, ou le *Sadder*, qui en eſt l'abrégé mis dans le langage Perſan ordinaire. Ils ne ſe rendent point à l'autorité de Diogêne Laërce, Strabon, Philon Juif, Tertullien, Clément, Alexandrin, &c. qui ſont les garans de Prideaux; les Hiſtoriens font voir à la vérité pluſieurs inceſtes parmi les Rois de Perſe, mais on peut

ſe que ces Monarques ont pu être inceſtueux ſans que Zerduſt les ait autoriſés.

Je ne m'arrêterai pas d'avantage ſur ce Philoſophe; en parlant de la Religion des Perſes dans le chapitre précédent, j'ai donné une idée ſuffiſante de ce qu'elle étoit avant & après lui. Les Ecrivains Orientaux ont eu ſoin d'accumuler les miracles ſur tous les momens de ſa vie. Il ſeroit inutile de les répeter; ſes actions ſont moins intéreſſantes que ſa morale; du moins la connoiſſons nous telle qu'elle eſt & ſans alliage; il mourut à Balch où il s'étoit retiré. Argjaſp Roi de Touran, voiſin & ennemi des Perſes, ardent perſécuteur des Sectateurs de Zerduſt, vint prendre cette Ville à la tête d'une armée, détruiſit les Autels, & ſe ſervit du ſang des Mages pour éteindre le Feu ſacré; celui de Zoroaſtre fut, dit-on, répandu dans cette occaſion.

J'ai dit plus haut que ce fut ce Philoſophe qui fit bâtir des Pyrées; les Perſes croyoient que le Feu du Ciel étoit deſcendu ſur le premier qu'il avoit fait conſtruire à Xis dans la Médie. Les Mages l'entretenoient; ils y jettoient en ſecret des matieres combuſtibles, & diſoient au Peuple qu'il ſe conſervoit ſans ſecours. Ce charlataniſme étoit ſans doute condamnable; mais on ſait que dans les Religions les plus ſaintes, on en a quelquefois employé de pareils; ces petites adreſſes ne nuiſoient pas à l'eſſentiel, à la ſageſſe du culte; j'obſerverai encore que c'étoit le plus pur. Les Perſes n'a-

voient pas reçu la Religion des Hébreux ; leurs hommages s'adreſſoient au même Dieu, avec des cérémonies différentes ; ils étoient peut-être dignes de lui ; on ne voit point qu'il exigeât que les autres Peuples reçuſſent la Loi qu'il avoit donnée aux Iſraélites ; il n'en eſt queſtion nulle part. Il leur ordonna de fuir l'idolâtrie & les idolâtres, d'exterminer ces derniers avec leurs Dieux ; mais il ne leur dit point de les inſtruire ; & il ne paroit pas que les Juifs l'ayent tenté.

CHAPITRE V.

Des différentes Nations qui conſerverent des Feux ſacrés.

CE n'eſt pas chez les ſeuls Chaldéens & les Perſes qu'il faut chercher des Feux ſacrés ; preſque toutes les Nations anciennes en ont eû ; on en vit chez les Egyptiens ; Diodore prétend que cette coutume étoit née parmi eux, d'où elle s'étoit répandue dans le reſte du monde. Plutarque parle d'une lampe qui bruloit jour & nuit dans le Temple de Jupiter Ammon ; on croyoit que le Dieu même l'entretenoit ; le ſecret avec lequel les Prêtres en renouvelloient l'huile, contribuoit à fortifier cette opinion ; un miracle ajoute beaucoup à la crédulité, & quand on n'en a

point, on en ſuppoſe: il ne faut pour cela que de l'adreſſe. Silius aſſûre qu'indépendamment de la lampe, il y avoit auſſi un brâſier ſur l'Autel.

On n'a point aſſez de détails ſur cette partie du culte Egyptien pour dire en quoi il conſiſtoit; la plupart des Ecrivains qui ont traité de la Religion de ces Peuples, ne ſe ſont étendus que ſur la multitude des ſuperſtitions groſſieres auxquelles ils étoient livrés; on peut en conclure que le Feu n'étoit pas l'objet eſſentiel de leur culte, qu'il n'en faiſoit qu'un acceſſoire, ou que s'il étoit particulierement révéré, il l'étoit moins que les plantes qu'ils tiroient de leur jardins, pour les porter ſur l'Autel, à côté des animaux qu'ils adoroient.

Parmi les fêtes qu'ils célébroient avec le plus de pompe, il en eſt une dans laquelle le Feu jouoit un grand rôle; c'étoit celle de Minerve, dont le principal Temple étoit à Saïs. On choiſiſſoit la nuit pour cette ſolemnité; deſqu'elle étoit venue, chacun attachoit au tour de ſa maiſon, une quantité prodigieuſe de lampes garnies d'huile où l'on avoit mis du ſel; elles répandoient une ſi grande clarté que l'on ne s'appercevoit pas de l'abſence du jour; leur arrangement & leur éclat formoient un ſpectacle agréable qui duroit toute la nuit. Cette eſpece de réjouiſſance ne ſe bornoit point à Saïs; tous ceux qui ne pouvoient pas ſe rendre dans cette Ville, pratiquoient les mêmes cérémonies dans les endroits où ils ſe trou-

voient. L'Egypte entiere, éclairée ainſi, offroit un coup d'œil ſingulier. On appelloit cette fête, *l'illumination des lampes*. Le motif ne nous en eſt point connu; les Egyptiens en faiſoient un myſtère de leur tems: & trop de ſiécles ſe ſont écoulés pour que nous puiſſions eſperer de le découvrir aujourd'hui. La fête *des lanternes*, ſi ancienne & ſi célébre à la Chine, a beaucoup de reſſemblance avec celle-là; l'origine en eſt également ignorée; ce Peuple a perdu entiérement le ſouvenir des raiſons qui l'ont fait établir, & les fables par leſquelles ils l'expliquent, ne valent peut-être pas mieux que nos conjectures.

L'eſpece de rapport de guerres, de conquêtes qu'il y eut entre les Babyloniens, les Aſſyriens & les Mèdes, permet de penſer que le culte du Feu fut reçu chez ces derniers. Le Magiſme né dans la Chaldée, dut ſe répandre dans ſon voiſinage, & s'étendre de proche en proche. Les ſuperſtitions ſont actives & ſe propagent aiſément. Plutarque dit que les Aſſyriens & les Mèdes rendirent de grands honneurs au Feu.

Peut-être trouve-t-on des traces de cet uſage chez les Phéniciens; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il n'y étoit auſſi qu'acceſſoire. Auprès du Temple fameux de la Déeſſe de Syrie, étoit un Lac où l'on conſervoit & l'on nourriſſoit des poiſſons ſacrés; ce Lac avoit, ſelon les Prêtres, deux cent braſſes de profondeur. Au milieu s'élevoit un Autel de pierre, qui

ſembloit flotter ſur l'eau, parce qu'on ne découvroit pas les fondemens qui le ſoutenoient; ſur cet Autel, brûloit continuellement un Feu, qu'on ne regardoit peut-être pas comme ſacré, mais qu'on avoit ſoin d'entretenir toujours allumé, & dans lequel on jettoit ſans ceſſe de l'encens. Les dévots ſe rendoient tous les jours à la nage auprès de cet Autel, où ils venoient prier & apporter des offrandes.

Le Peuple de Dieu eut auſſi des Feux ſacrés; l'Etre Suprême, dans l'ancien teſtament, ſe montre toujours ſous cet emblême; il offre le Feu aux Iſraélites comme un objet de terreur & de reſpect; il les menace de flammes dévorantes; c'eſt au milieu de la foudre & des éclairs qu'il annonce ſa préſence ſur le Mont Sinaï; il ordonne qu'un Feu perpétuel ſoit allumé ſur l'Autel dans ſon ſanctuaire; il commande aux Pontifes de l'entretenir en y jettant du bois ſoir & matin. L'origine miraculeuſe de ce Feu ajoutoit à la vénération qu'avoient pour lui les Juifs; ce fut la main même de l'Eternel qui l'enflamma.

Aaron devenu Grand Prêtre, préſentoit pour la premiere fois des ſacrifices en cette qualité. *Le Feu ſortit de devant l'Eternel & conſuma ſur l'Autel l'Holocauſte & les graiſſes.* Les commentateurs ont été embarraſſés par ces mots: *il ſortit de devant l'Eternel.* Cet embarras a donné lieu à ces deux explications; la flamme deſcendit du Ciel, ou de la nuée glorieuſe qui couvroit le Temple; ou bien elle

ſortit ſimplement du fond même du ſanctuaire, inacceſſible aux regards du Peuple, & dans lequel le Grand Prêtre n'entroit qu'une fois dans l'année.

Les Commentateurs ont pouſſé leurs recherches & leur curioſité plus loin; ils ont voulu ſavoir en quel tems ce miracle arriva : ſi ce fut de jour ou de nuit. Ils conviennent aſſez que ce fut à l'heure du ſacrifice du ſoir, parce que le récit de l'hiſtorien ſacré, conduit naturellement à cet inſtant, & qu'il leur paroit vraiſemblable que Dieu l'ait choiſi pour manifeſter ſa puiſſance avec plus d'éclat, & pour témoigner qu'il étoit content des hommages qu'on lui avoit préſentés dans la journée. Ces opinions, après tout, n'ont rien d'eſſentiel; il n'y a que le fond qui ſoit de foi; ainſi il eſt permis de choiſir; je crois qu'on peut s'en tenir à celle qui fait ſortir le Feu du ſein du ſanctuaire, & qui fixe le miracle à l'entrée de la nuit.

Depuis ce tems, le Feu perpétuel devint néceſſaire dans le tabernacle; c'étoit devant lui que prioient les Hébreux. Bien des perſonnes ont prétendu que ce fut à leur exemple que les autres Peuples allumerent des Feux ſacrés; mais ils n'ont pas fait attention que les Chaldéens en avoient dès avant Abraham, que Moyſe avoit voyagé dans ce pays où il en avoit vû ainſi que dans l'Egypte; qu'il y en avoit en Elam ou en Perſe, &c. D'autres ſe ſont contentés de dire que le bruit du miracle

opéré chez les Juifs s'étant répandu, les autres Nations s'empreſſerent d'en imaginer de ſemblables. Pourquoi s'attacher à des ſuppoſitions ſur des objets indifférents? il ſuffit de trouver l'eſſentiel atteſté; c'eſt la multitude des minuties qu'on s'efforce de rendre importantes, qui fourniſſent des armes à l'incrédulité. Le prodige, dont il s'agit, arriva dans le déſert; les Juifs alors n'étoient gueres connus; ils ne le furent pendant long-tems que de leurs voiſins; à leur captivité à Babilone, ils trouverent que les Chaldéens ſe vantoient d'un pareil miracle, qui remontoit preſque auſſi haut que leurs obſervations aſtronomiques.

Outre ce Feu ſacré, les Iſraëlites avoient encore les lampes du chandelier d'or, qui, à en juger par divers paſſages de l'Ecriture, devoient bruler ſans ceſſe dans le ſanctuaire. Cette opinion eſt combattue par quelques ſavans qui prétendent que le mot *ſans ceſſe* ou *perpétuel*, n'a pas dans la langue ſacrée la même étendue que dans les nôtres, & qu'il ſignifie ſouvent ce qu'on fait tous les jours, quoi qu'il y ait des interruptions; ils imaginent en conſéquence qu'on les éteignoit tous les ſoirs. D'autres répondent que vraiſemblablement les Prêtres avoient beſoin de lumiere, pour les offrandes d'encens qu'ils faiſoient pendant la nuit, & veulent que ces lampes fuſſent allumées tous les ſoirs, & éteintes tous les matins, parce que leur clarté devenoit alors inutile. On pourroit les concilier en ſuppoſant qu'il y en avoit toujours un certain nom-

bre d'allumées, & que dans certains tems elles l'étoient toutes; pluſieurs Juifs ſont de ce ſentiment ; on croiroit que ſur ces matieres on devroit s'en rapporter à eux ; malheureuſement il n'eſt point de peuple qui ſoit moins inſtruit de ſes propres antiquités ; ils ont ajouté beaucoup de coutumes à celles qu'ils tiennent de Moyſe ; ils en ont oublié les motifs, ou ils en rendent compte par des rêveries ; je rapporterai celle-ci. La nuit du ſabbat, ils éteignent tous leurs feux domeſtiques ; ils ne conſervent qu'une lampe dont le ſoin n'eſt confié qu'aux femmes. Leurs Rabins diſent qu'ils obſervent cet uſage en mémoire de ce que le Soleil cacha ſa lumiere lors du péché d'Eve. Leurs femmes, en conſéquence, ſont obligées de rallumer le flambeau que notre mere commune a éteint.

De tout tems les Indiens nourriſſoient un Feu ſacré ; les Brachmanes le faiſoient auſſi deſcendre du ciel ; preſque tous les peuples du Nord révérerent cet élément ; la découverte du nouveau monde nous a fait voir cette ſuperſtition chez les Peruviens, les Mexicains, & chez d'autres nations ſauvages. L'époque de l'exiſtence de ces Peuples dans cette partie du monde, nous eſt abſolument inconnue ; on ne peut déterminer ni leur antiquité, ni celle de leurs erreurs. Il y avoit quelque reſſemblance entre leurs coutumes & celles des Perſes & des Romains ; je les remarquerai lorſque l'occaſion s'en préſentera.

Les Grecs ont fait un uſage plus étendu des

Feux ſacrés ; on croit communément qu'ils les devoient aux Perſes ; le commerce & les guerres qu'ils eurent avec ce peuple, viennent à l'appui de cette opinion ; mais ces cérémonies leur étoient particulieres longtems avant qu'ils euſſent eu aucune eſpece de liaiſon avec ces Aſiatiques ; il eſt plus vraiſemblable qu'ils les avoient reçues des Egyptiens avec le reſte de leur Théologie ; Cecrops put les leur apporter, lorſqu'après avoir été exilé de l'Egypte, il vint dans l'Attique y fonder un Royaume ; Orphée, Dedale & Mélampe voyagerent dans cette contrée où ils firent une récolte abondante d'erreurs & d'idolâtrie. Ce qui me ſemble prouver que le culte du Feu leur venoit principalement de ce pays, c'eſt que lorſqu'ils eurent chaſſés les Perſes qui s'étoient flattés de les ſubjuguer, l'oracle de Delphes ordonna d'éteindre les Feux ſacrés, parce que l'approche des barbares les avoit ſouillés, & d'en venir prendre de nouveaux ſur l'autel commun d'Apollon. Il eſt poſſible que dans la ſuite, ils adopterent quelques unes des cérémonies des Perſes ; mais le fond de ce culte étoit déjà établi, & ils l'avoient tiré d'ailleurs.

Ils n'avoient gueres de Temples où ils n'euſſent des Feux ſacrés ; on vient de voir qu'Apollon avoit le ſien à Delphes ; le même Dieu en avoit chez les Platéens & les Cyréniens ; ſelon Pauſanias, la ville de Mantinée en conſervoit dans le Temple de Céres & de Proſerpine, on en trouvoit en Sicile dans celui de Vulcain. Les Capadociens avoient des Pyrées à l'exemple des

Perſes ; les Rois de Sparte imitoient ces Monarques Aſiatiques, en faiſant porter un Feu ſacré devant eux, lorſqu'ils alloient ſe mettre à la tête de leurs armées ; ils n'en conſervoient pas ſeulement dans leurs Temples : ils en avoient encore d'autres qui étoient l'objet d'un culte particulier : je veux parler de celui de Veſta qui fut adorée par les Grecs & ſurtout par les Romains ; mais avant d'entrer dans ces détails, il eſt néceſſaire de dire un mot de cette Déeſſe.

CHAPITRE VI.

De Veſta.

LE Feu fut principalement honoré chez les Grecs ſous le nom d'*Eſtia*, & chez les Romains ſous celui de Veſta. D'Hilerus & Bochart ont cherché l'origine de ce culte dans les antiquités Juives. Ils dérivent le mot Veſta des Latins, & *Eſtia* des Grecs du mot Hebreu *Eſch*, ou du Chaldéen *Eſchja* ; David Chytré les dérive tous de l'Hébreu *Eſchgal*, *Feu de l'Eternel*. Je crois cependant qu'il faut s'en tenir à l'étymologie Chaldéenne. Le pere du peuple de Dieu, Abraham, étoit de cette contrée, & devoit parler la langue de ſon pays ; le Feu y étoit déja révéré depuis longtems ; ainſi il eſt ce me ſemble aſſez inutile de chercher ailleurs la ſource de ce mot. Peut-être l'Hébreu fut-il dabord ſemblable au Chaldéen, & forma le même lan-

gage ; les voyages de Jacob, ceux de ſes enfans & leur ſéjour en Egypte, y cauſerent quelques changemens. Il ſeroit en ce cas aſſez ridicule de chercher l'étymologie des mots Chaldéens dans les racines Hébraïques ; je penſe qu'on devroit faire préciſément le contraire ; la langue primitive, ſelon les regles du bon ſens, doit dans ces occaſions, avoir la préférence ſur ſes branches ; il eſt naturel que la fille ait des traits de reſſemblance avec ſa mere ; mais il ſeroit impropre de dire que la mere a l'air de ſa fille. Au reſte, je ne propoſe ici qu'une conjecture ; on peut l'admettre ou la rejetter ; je ſaiſis les apparences que l'hiſtoire m'indique ; c'eſt à ceux qui ſont verſés dans les langues anciennes, à décider s'il n'y a ici que des apparences.

Veſta, ſelon pluſieurs, étoit la fille de Saturne & de Rhée ; elle eut pour ſœurs Cérès & Junon ; Pluton, Neptune & Jupiter furent ſes freres. L'ordre dans lequel on doit la placer, a occaſionné quelques diſputes entre les commentateurs de l'antiquité ; doit-on la mettre la premiere ou la derniere ? Quel eſt ſon rang ? Ceux qui veulent le ſavoir abſolument, & qui la font l'ainée, s'appuient ſur ce vers d'Apollodore :

Veſta, Ceres, Juno, ſecus muliebre ſorores.

Ceux qui la croyent la cadette, oppoſent ces deux vers d'Ovide :

Ex ope Junonem memorant cererem que creatas
Semine Saturni, tertia Veſta fuit.

Elle eſt miſe ici à la derniere place d'une maniere aſſez expreſſe pour décider cette queſtion ; celle que lui donne Apollodore, n'eſt point déterminée, & c'eſt peut-être à la quantité & à l'harmonie des vers qu'elle doit l'avantage d'être nommée la premiere.

D'autres Auteurs l'ont faite femme du ciel, & ont crû qu'elle étoit la terre ; un plus grand nombre a penſé qu'elle étoit le Feu : Ovide la préſente ſous l'un & l'autre emblême dans ces deux vers :

Nec tu aliud Veſtam, quam vivam intellige flammam;

. . . . . .

Stat vi terra ſuâ, vi ſtando Veſta vocatur.

Faſt. Lib. VI.

Les Poëtes, comme l'on voit, n'ont pas toujours eu une croyance bien ferme ; l'imagination nuit quelquefois à la Logique ; ils n'apprennent rien de certain ; ils ſe contentent de rappeller les différentes opinions ; ils les ſuivent tour-à-tour, ſans s'embarraſſer s'ils ſont conſéquents ou non.

Le culte qu'on rendoit à Veſta, ſuffit pour la faire regarder ſpécialement comme le Feu. Ceux qui croyoient qu'elle étoit la Terre, avoient ſoin d'obſerver qu'au milieu de notre globe eſt un Feu naturel & central qui le vivifie, & dont la chaleur, s'élevant inſenſiblement juſqu'à ſa ſurface, contribue à ſa fer-

tilité. C'eſt donc à ce dernier ſentiment qu'il faut s'arrêter. Comme Feu, les Grecs ainſi que je l'ai dit, appelloient cette Divinité *Eſtia* & les Romains *Veſta*; ceux-ci lui donnoient encore le nom de Vénus; c'eſt ce qui excitoit la mauvaiſe humeur de Saint Auguſtin : *On adore*, diſoit-il, *cette Déeſſe par le Feu & par la Virginité, & on ne rougit pas de l'appeller Vénus.* Macrobe, pour détourner ce reproche, a ſoin de donner cette explication : les Phyſiciens nomment Vénus la partie ſupérieure de notre athmoſphère, & l'inférieure Proſerpine. Veſta, comme Vénus, ſeroit alors le Ciel. Il faut s'en tenir au Feu; c'étoit l'objet principal de ſon culte.

Rien ne montre mieux le reſpect que les Grecs avoient pour *Eſtia*, que les lieux qu'ils lui avoient conſacrés. Ce fut dans le Prytanée qu'Athènes conſerva le Feu de cette Déeſſe; les autres villes l'imitèrent, & dans la ſuite le nom de Prytanée fut donné à tous les endroits où l'on alluma le Feu de Veſta. Chaque maiſon eut ſon petit Prytanée ou ſa chapelle particulière, dans laquelle brûloit toujours une lampe; on y ſacrifioit, on y faiſoit ſes prières; & ce fut de-là qu'elle prit encore le nom de Veſta Domeſtique & Protectrice.

On ne fit point d'abord l'image de cette Déeſſe; la flamme pouvoit aſſez difficilement être repréſentée; les Grecs la peignirent enſuite ſous la forme de la Terre; ſa ſtatue étoit dans le Prytanée à Athènes; du moins Pau-

ſanias obſerve que les loix de Solon y furent dépoſées auprès des ſimulacres de la paix & de Veſta. Non-ſeulement elle y avoit des lampes; mais elle avoit encore des Autels ſur leſquels étoient des braſiers ſacrés.

Ces Autels furent un aſyle inviolable pour les malheureux. On voyoit ſouvent des criminels que les Juges alloient condamner aux tortures, s'élancer vers l'Autel de Veſta, s'y aſſeoir, & de-là, ſupplier qu'on ne leur fît point éprouver ce ſupplice. Ces ſortes de jugemens ſe rendoient ordinairement dans les Prytanées. Vitruve remarque que ces autels étoient bas, afin qu'on pût s'y placer aiſément, & y trouver un réfuge toujours prêt.

Ce privilège, il eſt vrai, n'étoit pas accordé ſeulement à ceux de Veſta; la plûpart des autres Dieux en jouiſſoient, tels que Jupiter, Apollon, Minerve, &c. les coupables s'y réfugioient, &, dès l'inſtant, ils étoient à l'abri de toute violence; il y avoit des règles qu'ils étoient obligés d'obſerver ſuivant les crimes qu'ils avoient commis. La loi, comme l'indique Eſchyle dans les *Eumenides*, défendoit au meurtrier de parler tant qu'il étoit ſur l'Autel.

Ces ſortes d'aſyle ſont de toute antiquité. On en trouvoit preſque partout, avec des reſtrictions différentes, ſelon les tems, les lieux, & les crimes. Il y eut des nations chez leſquelles ce droit fut borné à quelques Temples; les Romains avoient ceux du Dieu *aſylée*;

les Juifs avoient des villes particulières, où le coupable ſe retiroit pour éviter le châtiment.

Veſta fut adorée par les Grecs avant les autres Divinités ; on commençoit par ſes ſacrifices à tous les renouvellemens des Olympiades. Pauſanias dit qu'on ſacrifioit d'abord à Veſta, enſuite à Jupiter, enfin à Mercure.

Depuis longtems cette Déeſſe étoit révérée dans le Soleil ; c'eſt ſous cette image & par un Feu perpétuel que les Scythes l'adoroient. On croit que le mot Hongrois *Iſten* qui ſignifie aujourd'hui *Dieu*, exprimoit autrefois *Veſta*, le *Feu*, ou le *Soleil*. Ceux qui aiment les reſſemblances ſont enchantés d'en trouver beaucoup entre *Iſten* & *Eſtia*. Il eſt vrai qu'Hérodote ne dit point que les Scythes appellaſſent cette Divinité *Iſten*, ni d'aucun autre mot approchant d'*Eſtia*, mais *Tabiti*. Si ce témoignage afflige les étymologiſtes, ils doivent au moins être ſatisfaits de ce qu'il prouve que cette nation adoroit Veſta. Ceux qui s'inquiettent beaucoup de la manière dont l'Amérique a été peuplée, & qui veulent abſolument que les Scythes aient envoyé des colonies dans le nouveau monde, ne ſeront pas fâchés de voir les Péruviens proſternés devant le Soleil, l'honorant par un Feu ſacré, toujours allumé ; cette petite circonſtance peut figurer avec leurs preuves, & je leur laiſſe le ſoin d'y joindre de beaux raiſonnemens, dont la concluſion ſera qu'ils ont trouvé la vérité.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

De Veſta chez les Romains.

C'EST à Rome que le culte de cette Déeſſe a été plus célèbre, plus pompeux, & plus chargé de cérémonies; c'eſt du moins ce peuple qui nous a laiſſé le plus de détails ſur ce ſujet.

Les Romains mettoient Veſta au nombre des Dieux de leurs ancêtres; ils penſoient qu'elle avoit été apportée par Énée en Italie; ce point de croyance étoit un de leurs articles de foi; ils ne ſe donnèrent pas la peine de l'examiner. Tite-Live eſt le premier qui ait oſé former quelques doutes ſur le voyage d'Énée en Europe. Le ſavant Bochard a raſſemblé une multitude d'argumens pour prouver qu'il n'y vint jamais. Cela n'empêche pas que ce ne fût l'opinion générale des Romains; ils prenoient plaiſir à ſe faire deſcendre des Troyens; les Céſars ne manquoient pas de ſe trouver en ligne directe les petits-fils d'Énée & par conſéquent de Vénus; une Déeſſe à la tête d'un arbre généalogique ne laiſſe pas d'y jetter un certain luſtre; il y avoit déjà tant de Héros, nés de différentes Divinités, qu'il n'eût pas été décent que le premier homme de la République ſe fût vu privé d'un pareil avantage; la

mode de ſe donner des ayeux remonte plus haut qu'on ne le croit communément : & il n'en coutoit vraiſemblablement pas d'avantage aux anciens qu'aux modernes.

Les Romains prétendoient donc avoir reçu leur Religion des Latins, qui la tenoient eux-mêmes directement d'Énée. Cependant les Troyens n'avoient aucune idée de Veſta, ni du culte du Feu. Je crois que ſans aller chercher ſi loin la ſource où ils puiſerent, il faut recourir aux Grecs qui avoient des Feux ſacrés dans toutes leurs villes, dans tous leurs Temples, & preſque dans toutes leurs maiſons ; cette filiation eſt plus naturelle & plus vraiſemblable *.

Les Latins diſoient qu'Énée établit d'abord le culte de Veſta à Lavinium, qu'Aſcagne ſon fils le porta chez les Albains, d'où il fut enſuite tranſporté à Rome. On varie ſur l'Au-

* Si l'on adopte le ſentiment de M. Pelloutier, & que les Peuples de l'Italie tirent leur origine des Celtes, comme il ſemble l'avoir prouvé, ce ne ſera pas chez les Grecs que les Romains auront puiſé le culte du Feu, mais chez les Celtes leurs premiers ancêtres qui révéroient les Elémens. Au reſte la Religion des Romains n'eſt pas l'objet de cet article ; il ne s'agit que de Veſta ; le culte de cette Déeſſe ſe conſerva toujours ſans altération ; il n'en fut pas de même des autres Divinités ; celles des Celtes, qui furent d'abord adorées à Rome, firent place à celles des Grecs. *Voyez l'Hiſtoire des Celtes de* M. PELLOUTIER

teur de cette dernière migration. Les uns en font honneur à Romulus ; Plutarque veut que ce Prince ait été le fondateur des Veſtales. Denys d'Halicarnaſſe obſerve qu'il ſe contenta d'établir des Feux dans pluſieurs quartiers de la Ville ; le plus grand nombre s'arrête à Numa qui donna une forme reglée à la Religion & qui en fixa les cérémonies.

Ce culte introduit à Rome ne ceſſa point pour cela dans la ville d Albe. Quelques écrivains veulent qu'il y eût une interruption ; mais elle ne fut pas de longue durée, puiſqu'elle n'alla que juſqu'au règne de Tullius ; peut-être n'y en eut-il point du tout ; & ne l'a-t-on imaginée que pour avoir lieu de rapporter un miracle. Tullius voulut, dit-on, faire tranſporter à Rome l'Autel ſacré de Veſta ; à peine eut on eſſayé de le mouvoir, qu'une grêle de pierres fondit ſur les travailleurs, & les détourna de cette entrepriſe. Les livres des Sybilles, qui étoient la reſſource des Romains dans tous les cas extraordinaires, furent conſultés ; on crût y trouver un ordre formel de renouveller à Albe les cérémonies de Veſta qu'on avoit interrompues ; on obéit : & cette Déeſſe continua d'y être révérée ſous le nom de *Veſta minor.*

Ignem Trojanum, & Veſtam colit Alba minorem.
Juven.

Numa bâtit un Temple à Veſta, l'an 40 de Rome, & le ſecond de ſon régne ; il étoit

entre le Capitole & le Mont Palatin, à une diſtance à-peu-près égale de l'un & de l'autre, il le dota des deniers publics ; ſes revenus ſe reſſentoient de la pauvreté de ſon fondateur, & de celle de l'état. Le Temple méritoit à peine ce nom ; le chaume le couvroit.

Quæ nunc æræ vides, ſtipulâ tunc tecta videres
Et paries lento vimine textus erat. Faſt. lib. vi.

Lorſque le luxe ſe fut introduit à Rome, on s'empreſſa d'embellir la demeure ſacrée de la protectrice de l'Empire ; on la rebâtit avec magnificence ; on lui conſerva ſeulement ſa premiere forme qui étoit ronde ; la raiſon qu'en donne Ovide, eſt que Veſta eſt la terre, & que celle-ci a la forme d'un globe.

On a long-tems diſputé pour ſavoir ſi cette Déeſſe avoit une ſtatue à Rome ; Ovide avoit dit expreſſément que non.

Eſſe diu ſtultus Veſtæ ſimulachra putavi,
Mox didici curvo nulla ſubeſſe tholo.
. . . . . .
Effigiem nullam Veſta nec ignis habent.

Faſt. lib. vi

Pline dit au contraire qu'on la repréſentoit aſſiſe ; on peut s'en rapporter à ſon ſentiment, puiſque nous avons des médailles où elle eſt dans cette ſituation, tenant d'une main un

flambeau, & un cercle de l'autre, avec cette inſcription : VESTA P. R. QUIRITIUM. Il paroit que ſa ſtatue n'étoit pas expoſée à la vue dans le Temple, mais qu'elle étoit renfermée dans l'intérieur avec le Palladium, ou le gage du ſalut de l'Empire. Numa en mettant Rome naiſſante ſous la protection de cette Déeſſe, avoit cru devoir le placer dans ſon ſanctuaire. Ce Palladium étoit très-révéré des Romains ; ils croyoient le tenir auſſi de leurs ayeux. La maniere dont il étoit parvenu à ces derniers, étoit ſurtout fort remarquable. Les fables, comme l'on ſait, donnent une grande autorité aux choſes, & le merveilleux paroit toujours le plus croyable au peuple. C'étoit une ſtatue de Minerve, qui étoit tombée miraculeuſement du Ciel au milieu de la Ville de Troye, dans le tems qu'on y bâtiſſoit un Temple à cette Déeſſe. L'oracle avoit aſſuré, dans cette occaſion, que Troye ſeroit à l'abri de toutes les entrepriſes de ſes ennemis, tant qu'elle conſerveroit ce ſimulacre précieux. On ſait comment Ulyſſe & Diomède l'enleverent pour faire triompher les Grecs dont les efforts avoient été inutiles juſqu'à ce moment.

Les Romains, qui n'étoient pas forts en fait de critique, croyoient pieuſement qu'Enée l'avoit apporté en Italie avec ſes autres Dieux. Ce Prince l'avoit d'abord dépoſé dans Lavinium avec la Déeſſe Veſta ; ſon fils Aſcagne en transférant cette derniere à Albe, n'avoit eu garde de l'oublier ; & les Romains s'étoient

empreſſés de l'en retirer. Ils étoient convaincus qu'ils avoient le véritable ſimulacre de Minerve, qui étoit deſcendu du Ciel; ils croyoient auſſi fermement qu'il avoit conſervé le privilége rare de rendre une Ville imprenable; quiconque en eut oſé douter, ſe fut attiré de mauvaiſes affaires; il eut pû cependant leur faire cette petite queſtion. Comment avez vous eû ce Palladium ineſtimable, puiſque les Grecs s'en étoient emparé par ſurpriſe? s'ils en ont enlevé un faux, comme vous l'imaginez, le véritable a donc dû reſter dans Troye; mais en ce cas, je ne vois pas pourquoi vous faites tant de cas de ſa prétendue vertu de conſerver une Ville; Troye n'a-t-elle pas été priſe & détruite? s'il avoit réellement cette qualité, il faut que les Grecs s'en ſoient véritablement rendus maîtres: & je ne vois plus alors où Enée l'a été chercher pour vous l'apporter.

Il eſt vraiſemblable qu'on n'auroit rien répondu à cet argument, & qu'on auroit lapidé l'homme aſſez hardi pour en faire un pareil.

Ces difficultés n'embaraſſoient gueres les Romains; il n'en eſt point pour ceux qui aiment à croire; & où en auroient été les Payens, ſi en fait de culte, ils y avoient regardé de ſi près? la poſtérité peut être moins crédule, & rire de la ſottiſe de ſes peres; mais cela n'empêche pas que cette ſottiſe n'ait été pendant quelques centaines d'années un objet de vénération.

C'eſt par un effet de cette vénération, que lorſque le Feu prit au Temple de Veſta, le Pontife Métellus s'élança courageuſement au milieu des flammes pour dérober le Palladium à leur fureur. Son zèle qui auroit dû ſans doute lui mériter une récompenſe des Dieux, lui attira un châtiment. Pline raconte que le Pontife ne vit pas impunément les ſimulacres qu'il ſauva de l'incendie; leur éclat l'éblouit à tel point qu'il en perdit la vue.

Il y avoit outre le Palladium pluſieurs autres ſimulacres dans le Temple de Veſta: on leur donnoit en général le nom de *choſes ſacrées*; on ne ſait point en quoi elles conſiſtoient. On veut que ce ſoit les ſtatues des Grands Dieux, celles de Caſtor & de Pollux, ou d'Apollon & de Neptune. Plutarque prétend que c'étoit deux tonneaux, l'un vuide & ouvert, l'autre plein & fermé. Pline dit que c'étoit des Dieux que les Veſtales adoroient en ſecret, & qui étoient les gardiens des Généraux d'armée & des enfans. Il faut lire les graves Commentaires qu'on a faits ſur cette idée, & l'eſpece d'Analogie qu'on trouve entre l'enfance & le commandement des armées. Cette variété d'opinions prouve, ce me ſemble, que tous ceux qui ont parlé de ces objets ſacrés ne les ont point vus. Ceux qui ont prétendu que dans certains jours de l'année, il étoit permis d'entrer dans l'intérieur du Temple, ſe ſont donc trompés; ſi cela étoit, les Ecrivains auroient été plus d'accord ſur cette matiere;

leurs yeux ſeuls les auroient guidés; mais les lieux ſecrets étoient interdits à tout autre qu'aux Veſtales. Les hommes ne pouvoient entrer que dans une certaine partie du Temple d'où ils aſſiſtoient aux ſacrifices; encore n'avoient ils cette liberté que pendant le jour; celui, qui s'y ſeroit introduit pendant la nuit, auroit été puni ſévérement.

Cette regle fut long-tems particuliere & reſtrainte au Temple de Veſta; elle s'étendit enſuite à celui de Diane qui étoit bâti dans la rue Patricienne; les hommes avoient la permiſſion d'entrer dans tous ceux que cette Déeſſe avoit à Rome, excepté dans celui-là. Le Peuple, ſelon Plutarque, racontoit ainſi le motif de cette exception: un jeune homme avoit oſé faire violence à une femme qui prioit dans ce Temple; la Déeſſe irritée de cette profanation envoya des chiens qui le dévorerent. Cette merveille frappa d'étonnement tous les eſprits; & l'on crut ne pouvoir mieux ſatisfaire Diane, qu'en fermant à tous les hommes le ſanctuaire qu'un homme avoit ſouillé.

CHAPITRE VIII.

Des Veſtales.

C'ÉTOIT à des filles qu'on confioit ſpécialement le culte de Veſta ; on les choiſiſſoit vierges ; Ovide en donne pour raiſon que Veſta l'étoit ; il ajoute auſſi que c'eſt parce que cette Déeſſe eſt la même choſe que le Feu qui n'engendre rien.

Nataque de flammâ corpora nulla vides.
Jure igitur virgo eſt quæ ſemina nulla remittit,
Nec capit : & comites virginitatis amat.

Faſt. lib. vi.

Le zèle a toujours regardé la pureté comme un objet eſſentiel dans le ſervice des Dieux ; elle fut preſcrite à tous ceux qui les approchoient. Si l'on vit quelques Temples où la proſtitution fut ordonnée, comme dans celui de Vénus à Babylone, le plus grand nombre eut cet uſage en horreur. Les Prêtres & les Prêtreſſes des Egyptiens, dépoſitaires des Dogmes ſacrés, devoient donner l'exemple des vertus ; la continence leur étoit également recomman-

dée ; on ne dit pas ſi les Prêtreſſes étoient obligées à une virginité perpétuelle ; les Prêtres ne pouvoient avoir qu'une ſeule femme.

Chaque Dieu dans le monde avoit ſes Temples, ſes Pontifes différens, ainſi que ſon culte. On a vu les regles auxquelles les Mages étoient aſſervis ; celles des Brachmanes n'étoient pas moins auſteres ; le célibat cependant ne paroit pas avoir été de loi pour eux, ni pour les Prêtres en général ; il n'y avoit gueres que ceux de Cybéle, connus ſous le nom de Galles qui y fuſſent ſoumis. Ils commencerent dans la Phenicie, d'où ils paſſerent dans la Phrygie, dans la Syrie, dans la Grece, & enfin dans l'Empire Romain. La Déeſſe n'en admettoit auprès d'elle aucun qui ne fut eunuque ; c'étoit peut-être l'unique ſûreté qu'ils pouvoient donner de leur fidélité à garder le célibat. Ce qu'il y avoit de plus dur, c'eſt qu'ils étoient obligés de ſe faire cette cruelle opération à eux mêmes, ce qui les ſuppoſoit déja dans un âge où ils ſentoient tout le prix de ce dont ils alloient ſe priver. Ils ne pouvoient poſſéder aucun bien ; leur ſubſiſtance étoit aſſignée ſur la charité publique ; on aſſûre, & cela n'eſt pas difficile à croire, qu'ils n'étoient point à plaindre de ce côté : *Jupiter n'étendit jamais la main pour la retirer vuide* ; ce proverbe eſt de la plus haute antiquité. Les Galles étoient d'une ignorance craſſe, & revêtus d'habits groſſiers ; ils étonnoient le peuple par l'auſtérité de leur vie ;

ils avoient ſoin de le rendre témoin des fureurs de leur zèle, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. Dans certaines cérémonies, ils ſe tailladoient publiquement les bras avec des couteaux. Leurs efforts, leur charlataniſme ne leur attirerent cependant que le mépris. On vit le conſul Mamercus-Emilius-Lepidus caſſer le decret du préteur qui mettoit un de ces Galles nommé Genucius en poſſeſſion d'un bien qui lui avoit été légué par teſtament. La raiſon qu'il en apporte, montre le peu d'eſtime que les Romains faiſoient de cette eſpece de Pontifes; comme ils ne ſont ni hommes, ni femmes, diſoit le Conſul, ils ne doivent jouir d'aucun des priviléges accordés au genre-humain.

Ces loix ſevères, comme je l'ai remarqué, n'étoient point générales; c'eſt ſurtout chez les Prêtreſſes qu'il faut chercher les préceptes de la continence & de la virginité; les filles de Junon & de Veſta dans l'Achaïe étoient forcées de les obſerver, ainſi que celles de Diane & de Minerve. La Pythie qui rendoit les oracles d'Apollon devoit auſſi être vierge; il y en eut une qui viola cette loi, & qui donna des marques de fécondité; on ne ſait point ſi elle fut punie; mais les Grecs n'admirent dans la ſuite à l'emploi de Pythie que des filles de cinquante ans. Ils ſongerent moins à s'aſſûrer de leur ſageſſe qu'à prévenir le ſcandale. Les Perſes avoient auſſi des vierges attachées au culte de Mithra; on ne peut pas

dire précisément en quoi consistoient leurs fonctions; mais la virginité leur étoit essentiellement prescrite. Justin rapporte qu'Artaxerce se repentit d'avoir promis à son fils de lui donner une certaine Aspasie; ce Prince pour se dispenser de lui tenir sa parole, prit le parti de la faire entrer parmi les Prêtresses du Soleil; & dès lors il lui fut ordonné une continence éternelle.

On peut ajouter à ces exemples celui des vierges que les Péruviens consacroient au Soleil avant la destruction de l'Empire des Incas. Elles étoient toutes du sang Royal; la chasteté la plus exacte leur étoit imposée; la loi condamnoit celle qui y manquoit, à être enterrée toute vive ainsi qu'à Rome; l'amant & sa famille entiere étoient exterminés. La superstition, qui partout fut toujours cruelle, leur avoit cependant fourni le moyen d'échapper à la sévérité de la loi, en y mettant une restriction; la Prêtresse étoit irrémissiblement punie de mort, à moins qu'elle ne jurât que le Soleil lui même étoit descendu sur la terre exprès pour la rendre mere; il y a beaucoup d'apparence que peu furent punies & que le Soleil eut beaucoup d'enfans au Pérou.

Les anciens Gaulois avoient leurs Druidesses; on les divisoit en trois classes; la premiere étoit soumise à une virginité perpétuelle; celles de la seconde étoient mariées, mais forcées à la continence; le Temple étoit leur demeure

ordinaire; elles n'en ſortoient qu'une fois l'année pour aller voir leurs maris, & tacher de leur donner des héritiers. Le reſte compoſoit une claſſe inférieure qui étoit au ſervice des deux autres.

Il ſeroit aiſé de citer encore quelques exemples; ceux-ci ſuffiſent pour montrer que la continence devint eſſentielle à toutes les Prêtreſſes. Dans différens endroits on ne regarda pas de ſi près à la virginité. Le Feu ſacré d'Athénes & de Delphes étoit entretenu par des vierges, lorſqu'on en trouvoit pour remplir cette fonction, ou du moins par des veuves. Les Grecs employoient indifféremment les unes ou les autres. Ce ſont les embarras d'un ménage & des enfans qui firent exclure les femmes.

Les Romains dans l'établiſſement des Veſtales, imiterent les Albains, qui n'étoient ſans doute que les imitateurs des autres Nations; ils commencerent par s'en écarter ſur ce qui regardoit la virginité en lui donnant un terme moins long. Les Veſtales d'Albe devoient l'obſerver pendant cinquante ans; c'étoit à-peu-près la rendre perpétuelle, puiſqu'on les privoit de tout eſpoir de poſtérité; d'ailleurs il n'étoit pas aiſé de perdre à cet âge ce qu'on avoit conſervé avec tant de ſoins & de peines juſques là.

Ce que nous ſavons de ces Prêtreſſes Albaines ſe réduit à-peu de choſe; on voit ſeulement que le vœu de virginité étoit un point

fondamental, eſſentiel & ſacré, auquel on ne manqua jamais impunément, & qui fut étrangement reſpecté. Amulius ayant chaſſé ſon frere Numitor du trône, & tué le jeune Ægiſtus, ſon neveu, mit la ſœur de ce Prince infortuné dans le Temple des Veſtales; il craignoit qu'elle ne donnât la naiſſance à des Princes qui puſſent un jour faire valoir les droits de Numitor contre ſon uſurpation. Cette précaution qui deſtinoit Rhéa Silvia à un célibat éternel n'eut pas le ſuccès qu'il en attendoit; un jour que la Princeſſe étoit allée puiſer de l'eau dans une fontaine écartée, elle fut violée par Mars, ou plutôt par un jeune homme qu'elle aimoit, à qui elle avoit donné rendez-vous, & qui, pour ſe déguiſer, avoit pris les habits & les armes du Dieu de la guerre. Romulus & Rémus durent le jour à cette aventure. Rhéa Silvia fut condamnée à mort ſuivant la loi; ſa peine fut enſuite changée en une priſon perpétuelle, tandis que ſes enfans furent expoſés ſur le Tybre.

Ce trait d'hiſtoire donne l'idée de la plupart des uſages des Albains, relatifs aux Veſtales. Les Romains, comme je l'ai dit, en adoptèrent quelques-uns; ils exigerent que leurs Veſtales fuſſent vierges; mais ils ne demanderent pas qu'elles le fuſſent plus de trente ans. Numa en inſtitua quatre; Servius Tullius en ajouta deux; d'autres prétendent que ce fut Tarquin l'ancien. Il eſt très-indifférent de ſavoir préci-

ſément lequel des deux a fait cette augmentation. Tant que leur ordre ſubſiſta, il paroit qu'elles ne furent que ſix. S. Ambroiſe à la vérité en compte ſept; il reſte auſſi une médaille de Fauſtine, femme d'Antonin le Philoſophe, où l'on voit ſix Veſtales ſacrifiant devant un Autel, & une petite ſeptiéme qu'on ſuppoſe être une aſpirante. On ne peut rien aſſeoir de bien certain la-deſſus; il y a tant d'Hiſtoriens qui contrediſent cette médaille & S. Ambroiſe! quelques uns prétendent qu'Auguſte élut cette ſeptiéme; mais qui les en a inſtruits! pourquoi Plutarque dit-il qu'elles avoient toujours été au nombre de ſix, & qu'il n'y en avoit pas davantage de ſon tems, c'eſt-à-dire du tems de Trajan. On a cru que par cette ſeptiéme, il falloit entendre la grande Veſtale qui n'étoit point compriſe dans le nombre des ſix. Mais quand a-t-elle été inſtituée, ſur quelle autorité appuie-t-on cette conjecture? les recherches à ce ſujet ne préſentent rien de ſatisfaiſant; il faut les quitter ſans conclure.

CHAPITRE IX.

Du choix des Veſtales & de leurs occupations.

CE fut Numa qui choiſit les premieres Veſtales; il réſerva ce droit à ſes ſucceſſeurs, mais après l'expulſion des Rois, il paſſa aux Souverains Pontifes. On voit par les regles que l'on ſuivoit dans ces occaſions, l'importance que les Romains attachoient à la virginité de ces Prêtreſſes; on les prenoit à un âge où la penſée n'a pû ſouiller encore l'imagination d'une jeune perſonne: cet âge étoit entre ſix & dix ans; il étoit défendu d'en admettre aucune ni au-deſſus, ni au deſſous.

Quand il s'agiſſoit de remplacer une Veſtale, le Grand Prêtre cherchoit dans les familles de Rome, vingt vierges de l'âge requis par la loi; elles devoient avoir leur pere & leur mere; il les examinoit attentivement; il ne falloit pas qu'elles euſſent le moindre défaut, la moindre tache ſur leur corps; on exigeoit au contraire qu'elles fuſſent auſſi belles, auſſi bien faites qu'il étoit poſſible de les trouver. L'âge qu'elles avoient, épargnoit leur pudeur, qui dans quelques années plus tard, auroit infailliblement ſouffert de cet examen: les Pontifes étant rigides & ſtricts ſur cet article, & portant partout leurs regards curieux.

Dès que

Dès que ce nombre avoit été choisi, le Grand Prêtre les faisoit tirer au sort ; il s'emparoit aussi-tôt de celle sur laquelle il tomboit, l'enlevoit des bras de ses parens ; dont l'autorité sur elle cessoit dès cet instant, les hommes ne pouvant plus avoir de droits sur ce qui appartenoit à la Déesse.

Ces réglemens ne furent pas établis tout d'un coup ; on les ordonna successivement ; les circonstances y donnerent lieu. La plupart des peres craignoient de voir leurs filles arrachées de leur sein, pour entrer dans cet Ordre rigoureux. L'idée d'une virginité de trente ans effrayoit de tendres meres instruites de la fragilité & des besoins naturels à leur sexe. On auroit souvent manqué de sujets pour remplacer les Vestales, si la Loi n'y avoit pourvu. Auguste dit, dans une occasion où tous les chefs de famille s'occupoient à détourner ce malheur loin de leurs enfans, que si ses nieces avoient eu l'âge prescrit, il les auroit présentées lui-même. Il étoit permis en effet d'offrir ses enfans ; mais l'on faisoit rarement usage de cette liberté. Tibere remercia de leur zele pour la République Fonteius-Agrippa & Domitius-Pollion, qui proposerent chacun leur fille pour remplacer Occia. Celle de Pollion ne fut préférée que parce que sa mere jouissoit d'une réputation de sagesse, & vivoit bien avec son mari : au lieu qu'Agrippa s'étoit vu obligé de répudier sa femme ; l'Empereur pour le consoler, lui donna mille grands sesterces, qui devoient servir à la

dot de ſa fille. Dans ce cas, la cérémonie du ſort n'avoit pas lieu ; le Pontife acceptoit la perſonne qu'on lui préſentoit, lorſqu'il jugeoit, après l'examen préliminaire, auquel il ne manquoit jamais, qu'elle étoit propre au culte de Veſta.

On a vu chez les Albains une fille de Roi renfermée dans cet Ordre ; il y jouiſſoit de la plus grande diſtinction ; c'étoit dans les maiſons les plus illuſtres qu'on y prenoit les vierges deſtinées à Veſta ; quoiqu'on n'eût pas moins de vénération pour elles à Rome, on ne s'y attachoit pas à l'éclat de la naiſſance pour les Veſtales ; on les cherchoit chez les premiers & chez les derniers citoyens. Comme il y avoit peu de peres qui ne craigniſſent de ſe voir enlever leurs filles, on diminua leur crainte en étendant le danger ſur un plus grand nombre. Le Pontife choiſiſſoit indifféremment parmi les familles patriciennes & les plébéiennes ? Auguſte ſe vit enſuite obligé d'ajoûter à cette loi, un article qui permit de choiſir auſſi parmi celles des affranchis. Toute étrangere étoit exclue de cet ordre ; on n'y admettoit que des Romaines.

Le Pontife, en prenant celle à qui le ſort étoit tombé, lui diſoit : SACERDOTEM. VESTALEM. QUÆ. SACRA. FACIAT. JOVI. FIET. SACERDOTEM. VESTALEM. FACERE. PRO. POPULO. ROMANO. QUIRITIBUSQ. SIT. EI. QUÆ: OPTUMA LEGE. FOVIT. ITA. TE. AMATA. CAPIO. Aulugele, qui nous a conſervé ces paroles, ajoute qu'on lui diſoit *Amata*, parce que ce nom étoit

celui de la premiere Veſtale qu'avoit choiſi Numa. On a vu que ce Prince en établit quatre; Plutarque les nomme Gegania, Verania, Camuleïa, tarpeïa; on ne voit point là d'*Amata*; auroit-il mis un nom pour l'autre? Lequel eſt-ce qui ſe trompe de Plutarque ou d'Aulugèle? Je laiſſe cette queſtion à décider à ceux qui en ſeront plus curieux. Peut-être la premiere Veſtale de Lavinium ou d'Albe s'appelloit-elle Amata: il eſt permis de la chercher dans l'une de ces deux Villes.

Le Pontife conduiſoit la nouvelle Vierge dans le Temple: on lui coupoit les cheveux, qu'on ſuſpendoit à un arbre ſacré; c'étoit une marque d'affranchiſſement: dès cet inſtant elle étoit occupée de l'étude de ſes devoirs.

Les Veſtales paſſoient leur vie à s'inſtruire, à ſervir la Déeſſe, & à former les nouvelles Prêtreſſes. Ces fonctions, ſelon quelques Auteurs, les diviſoient en trois claſſes qu'elles parcouroient ſucceſſivement, & dans chacune deſquelles elles paſſoient dix ans; mais leur petit nombre ne permettoit gueres cette diviſion; celles qui enſeignoient, ne pouvoient pas être exemptes du culte, auquel deux ou trois n'auroient pu ſuffire toutes ſeules.

Le Temple devenoit leur unique ſéjour; rien ne pouvoit les diſpenſer de l'habiter; il n'y avoit que le cas où elles étoient aſſez malades pour avoir beſoin de changer d'air; alors le grand Pontife les remettoit entre les mains de quelques Dames Romaines, d'un mérite &

d'une vertu reconnus, qui briguoient ces fonctions, comme un honneur. Pline nous apprend que Fannia, qui avoit ſuivi deux fois Helvidius ſon mari en exil, étoit tombée malade de la fatigue qu'elle s'étoit donnée pendant l'indiſpoſition de la Veſtale Junie, que le grand Pontife avoit confiée à ſes ſoins jusqu'à ſa guériſon.

Lorſque ces fillles avoient demeuré trente ans dans les emplois du Sacerdoce, elles étoient libres de le quitter & de ſe marier. Cela ne leur étoit pas toujours facile à l'âge qu'elles avoient alors. On ne les prenoit gueres qu'à ſept ou neuf ans; & à trente-ſept ou trente-neuf ans, une fille, toute Veſtale qu'elle eſt, a ſouvent beaucoup perdu de ſa fraicheur; cette premiere fleur de la jeuneſſe ne ſubſiſte plus, & le moment où elle doit ſe faner n'eſt pas éloigné. Saint Ambroiſe s'égaie ſur cette chaſteté qui ne dépend pas des mœurs, mais du tems, & dont on eſt diſpenſé après quelques années.

Il y eut des Veſtales qui profiterent de la liberté de ſe marier; elles ne tarderent pas à s'en repentir; on imagina que la continence leur avoit peſé; on les accuſa d'avoir attendu avec impatience le moment où elles pourroient l'enfreindre: elles eurent le ſort des vieilles filles, qui ſont preſque toujours mépriſées par leurs jeunes maris. Le plus grand nombre paſſa le reſte de ſa vie dans le célibat; quelques-unes reſterent dans le Temple: on ne s'accorde pas ſur les occupations qu'elles y avoient alors;

quelques-uns prétendent qu'elles ne veilloient plus au feu sacré, qu'elles n'avoient plus de part au Ministere, parce que leur vieillesse les en écartoit.

Tandem virgineam fastidit Vesta senectam.

Mais Tacite dit expressément le contraire, en parlant d'Occia, qui pendant cinquante-sept ans avoit gouverné les Vestales, & présidé aux Cérémonies de la Déesse avec beaucoup de sagesse & de dignité. Ce ne fut qu'à sa mort qu'on songea à la remplacer, & qu'elle le fut par la fille de Pollion. Il falloit donc que ces Prêtresses continuassent leurs fonctions, lorsqu'elles vouloient rester dans le Temple après le tems où elles avoient le droit de le quitter, puisqu'on attendoit qu'elles ne fussent plus, pour choisir les Vierges qui devoient leur succéder.

La plus ancienne des Vestales présidoit au culte; c'étoit l'âge seul, qui lui donnoit cette prééminence: on l'appelloit la Grande Vestale par excellence. Tacite nomme ainsi Vibidia, & observe qu'elle étoit la plus âgée. On trouve encore des médailles avec cette inscription, *V.V. M. Virgini Vestali Maximæ.*

Leur emploi étoit de veiller au Feu, de faire de fréquens sacrifices, & de conserver les simulacres déposés dans le Sanctuaire de Vesta. J'ai parlé de ces simulacres; elles sacrifioient tous les jours à la Déesse; presque tous leurs momens étoient remplis; une infinité de fonc-

tions les appelloit pendant la nuit auprès de l'Autel. Séneque les plaint, à ce ſujet, d'être forcées d'interrompre ſouvent leur ſommeil. Suidas prétend qu'elles avoient auſſi des Cérémonies ſacrées en l'honneur de l'eau; mais il eſt à peu pres le ſeul qui en parle. On s'eſt amuſé à conjecturer qu'elles avoient ſoin de la fontaine de Canente, dont l'eau leur ſervoit dans les ſacrifices, & pour entretenir la propreté dans le Temple, car elles étoient obligées de le laver tous les jours. Pourquoi les Anciens ſe ſeroient-ils tus ſur cet article, eux qui ne nous ont pas laiſſé ignorer la pluie d'huile & de lait qui tomba à Veïes en Italie, les pleurs de la ſtatue d'Apollon, & tant d'autres merveilleuſes minuties que la crédulité rendoit remarquables. Le ſoin du Feu ſacré étoit le plus important & le plus eſſentiel; il demande en conſéquence plus de détails.

CHAPITRE X.

Du Feu ſacré de Veſta.

LE Feu ſacré devoit être entretenu jour & nuit; il exigeoit toute l'attention des Veſtales; la ſuperſtition avoit attaché les conſéquences les plus terribles à ſon extinction. Ce préjugé fut preſque commun à tous les peuples.

On a vu que les premiers adorateurs de Dieu

dans le Feu, le conſervoient pour ſe repréſenter la Divinité; dès qu'il finiſſoit, ils croyoient qu'elle leur retiroit ſa préſence. Cette idée affligeante, qui les faiſoit ſonger à le rallumer auſſitôt, les conduiſit naturellement dans la ſuite à tirer des préſages de cet événement.

Les Perſes, pendant long-tems, n'attacherent aucun mauvais augure à l'extinction du Feu; la multitude des pyrées où ils en avoient, leur fourniſſoit les moyens de le renouveller aiſément. Ils le regardoient cependant comme un ſigne de deuil, puiſqu'à la mort de leurs Rois, ils éteignoient tous leurs braſiers ſacrés, & ne les rallumoient que lorſque leur ſucceſſeur étoit monté ſur le trône.

Ceux qui aiment à voir les uſages des nations éloignées, rapprochés les-uns des autres, ne ſeront peut-être pas fâchés de trouver la même coûtume chez les Natchés, peuple ſauvage de la Louiſiane. Lorſque leur chef a rendu le dernier ſoupir, ils étouffent leurs feux domeſtiques. Ils en ont auſſi un ſacré, conſervé dans une eſpece de petit Temple de forme ronde, & tourné vers l'Orient, comme celui des Romains; ils mettent dans ſa conſervation leur gloire & leur ſûreté, mais ils n'en confient le ſoin qu'à des hommes; ſi ceux-ci le laiſſent éteindre, leur négligence eſt punie de mort.

Il étoit expreſſément recommandé aux Juifs d'entretenir le Feu ſacré. Maimonides aſſure qu'on puniſſoit le Lévite qui le laiſſoit éteindre; mais qu'on n'étoit pas ſi ſévere pour celui qui

La négligence, dans une pareille occaſion, n'étoit jamais pardonnée. A Rome, on puniſſoit du fouet la Veſtale qui s'en étoit rendue coupable ; ce châtiment étoit celui des eſclaves ; la Loi l'avoit ordonné pour effrayer ces jeunes filles & les rendre plus vigilantes.

La maniere dont on leur faiſoit ſubir ce ſupplice étoit ſinguliere ; la vénération qu'on avoit pour ces Prêtreſſes l'avoit réglée.

Des mains profanes ne pouvoient ſe porter ſur elles, lorſqu'il étoit queſtion d'un pareil châtiment ; c'étoient les mains ſacrées du Grand Pontife qui en étoient chargées ; ſeul il étoit le Juge & l'exécuteur ; ſa place lui donnoit l'autorité ſuprême ſur les Veſtales ; elles n'étoient ſubordonnées qu'à lui ; il examinoit leur conduite, les reprenoit, les corrigeoit, & les occaſions des corrections n'étoient pas rares. J'aime aſſez à me repréſenter Céſar, devenu Grand Pontife, diriger un troupeau de jeunes vierges, choiſies avec ſoin, & par conſéquent très-aimables, s'armer de la gravité d'un Juge, prononcer ſévérement un arrêt de cette eſpece, & procéder à l'exécution. On n'a pas oublié ſon voyage & ſon ſéjour à la Cour de Nicomede ; au ſortir de cette école, il venoit remplir ces fonctions du Pontificat.

L'hiſtoire nous a conſervé quelques exemples de ces punitions. Le Feu ſacré finit pendant la ſeconde guerre punique, & jetta les Romains dans la conſternation la plus profonde. Tite-Live la peint avec des couleurs très-vives ; on voit

qu'il a ſongé à faire un tableau, & que ſuivant l'uſage de bien des Hiſtoriens, il n'a pas fait difficulté d'aller au-delà du vrai, pour l'étendre, & pour lui donner plus de force. Les épis dont il ſortit du ſang ſous la faulx des moiſſonneurs, les deux ſoleils qu'apperçurent les Albains, la foudre qui tomba ſur les chênes, & qui n'épargna pas les Temples les plus ſacrés, les campagnes déſolées par les cailloux qui tomberent du ciel, n'inſpirerent jamais une ſemblable terreur : le murmure & le trouble furent dans Rome; toutes les affaires ceſſerent; c'étoit l'uſage lors de ces accidens; s'ils arrivoient pendant la nuit, on les annonçoit promptement au peuple; le ſommeil étoit interrompu; le Sénat s'aſſembloit; on ſuſpendoit les occupations les plus intéreſſantes, juſqu'à ce que le crime fût puni, le Temple expié, & le brafier rallumé. Le Grand Pontife Publius-Licinius fut contraint de s'armer de ſévérité; la Veſtale qui avoit été chargée du Feu, lorſqu'il s'étoit éteint, fut jugée coupable, &, dit Valere-Maxime, *digna viſa eſt quæ flagro admoneretur.*

Feſtus obſerve que pour ſauver la pudeur de la Veſtale, cette cérémonie ſe faiſoit toujours dans un lieu obſcur, & qu'elle avoit un voile fin, étendu ſur elle; il ne dit point qui lui a fourni ces détails. Cela ſe paſſoit dans un lieu ſecret; le Pontife étoit tête à tête avec la Prêtreſſe. On ne s'arrêtoit pas toujours à l'âge pour cette premiere dignité du Sacerdoce; de jeunes gens en étoient quelquefois revêtus;

on voyoit des Pontifes chargés de ces exécutions, dans cette saison dangereuse de la vie, où les passions sont encore si puissantes.

L'effroi de Rome, dans la circonstance dont je viens de parler, n'étoit cependant pas fondé; ses armées triomphèrent par-tout; & Scipion termina la guerre d'Espagne contre les Carthaginois, avec les plus grands avantages. Les superstitieux cédent difficilement; ils ont toujours leur réponse prête; on crut que la Déesse irritée de la négligence, s'étoit laissée appaiser par le soin qu'on avoit eu de punir la coupable.

Quelques Vestales, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse, éviterent le fouët & des supplices plus terribles par des miracles qui prouverent leur innocence. Il n'est point de Dieux ni de Temples qui n'aient eu leurs fables & leurs prodiges. Vesta étoit trop particulierement révérée pour n'en avoir pas opéré quelques-uns en faveur de ses vierges. Je rapporterai celui-ci, non pas comme un miracle, quelqu'attesté qu'il soit par de graves Auteurs; mais comme un trait qui peut servir à expliquer quelques-uns des usages de ces Prétresses.

Emilie veillant au feu sacré, s'étoit reposée un soir de ce soin sur une nouvelle Vestale; le sommeil auquel elle s'étoit livrée, gagna bientôt sa jeune compagne; le Feu s'éteignit pendant ce tems: grand trouble dans Rome le lendemain. Les Pontifes crurent voir dans cet accident plus que de la négligence; ils s'imaginerent qu'Emilie avoit violé le vœu pénible

que la Déeſſe impoſoit à ſes filles. Ne pouvant toucher par ſes larmes, des eſprits déterminés à la trouver criminelle, elle recourut à Veſta, déchira un morceau de ſon voile, le jetta ſur les cendres du braſier ſacré, en implorant l'appui de la Déeſſe; le Feu ſe ralluma auſſi-tôt, & ce prodige manifeſta ſon innocence & l'incrédulité des Pontifes.

Sans m'arrêter à des réflexions inutiles ſur le fond de ce récit, j'obſerverai que les Veſtales veilloient quelquefois au nombre de deux. Leur petit nombre ſemble démontrer que ces occaſions étoient rares; ce ne devoit être que quand il y avoit de nouvelles Prêtreſſes à inſtruire. Ces dernieres n'étoient point reſponſables des événemens; elles étoient cenſées n'être chargées de rien, puiſque c'étoit à celle qui leur donnoit des leçons, qu'on ſe prenoit de l'extinction de la flamme ſacrée. Il eſt vraiſemblable qu'elles veilloient tour-à-tour, & qu'elles ſe relevoient alternativement. Si elles avoient toujours été pluſieurs enſemble, elles auroient été trop fatiguées pour n'avoir pas beſoin de repos le lendemain: & alors que ſeroient devenus les ſacrifices? auroient-elles pu veiller pendant quelques nuits ſans interruption?

La maniere dont on rallumoit le Feu, n'étoit pas ordinaire; la multitude des cérémonies diſpoſe à la vénération; elles en impoſent, lorſqu'elles ſe font avec appareil.

Feſtus prétend qu'on perçoit avec une eſpece de tairiere une table, faite d'un bois ſa-

cile à s'enflammer ; les Veſtales recevoient dans un vaſe le feu qui étoit produit par ce frottement rapide, & l'alloient porter ſur l'Autel. Cet uſage étoit celui des Indiens & des Grecs ; il étoit à peu près celui des Péruviens, quand au premier jour de chaque année, leur Incas renouvelloit le Feu ſacré du Soleil. C'étoit auſſi d'une maniere preſque ſemblable, que les Mexicains, après avoir éteint tous leurs feux à la fin de chaque cycle ou cinquante deux ans, dans la perſuaſion que le monde alloit finir, les rallumoient au commencement du période ſuivant ; en réjouiſſance de ce que l'univers ſubſiſteroit encore pendant un autre cycle.

Plutarque ne s'accorde pas avec Feſtus ſur cet article ; on ne pouvoit, ſelon lui, ranimer le Feu de Veſta qu'avec celui du Soleil ; pour cet effet, on employoit un vaſe d'airain, large à l'ouverture, étroit au fond, & percé ; les rayons s'y réuniſſoient, tomboient ſur des matieres combuſtibles, placées au-deſſous, & les enflammoient : c'étoit une eſpece de miroir ardent. Les Savans varient ſur ces deux moyens. Ce miroir parabolique ne fut inventé par Archimede, que dans la cent quarante-deuxieme olympiade, environ cinq cens ans après Numa ; ils ſe décident en conſéquence pour l'opinion de Feſtus contre celle de Plutarque : on peut les concilier, ainſi qu'on l'a fait, en diſant que la méthode dont parle le premier, fut en uſage juſqu'au tems où le miroir d'Archimede ayant été inventé, en fournit une aux Romains plus magnifique & plus impoſante.

CHAPITRE XI.

De la Virginité des Veſtales, & de la maniere dont on puniſſoit celles qui y manquoient.

LEs Romains, ainſi que je l'ai dit plus haut, attachoient une grande importance à la virginité des Prêtreſſes de Veſta; il paroit, par les loix qu'ils firent à ce ſujet, que l'obſervation exacte de ce vœu leur ſembloit difficile; la crainte des ſupplices pouvoit prévenir les déſordres; ils employerent ce moyen; le manquement étoit puni de mort; les Albains leur avoient fourni l'exemple de cette ſévérité; on ne ſait pas préciſément dans quelle eſpece de ſupplice, ces derniers les faiſoient périr. Denys d'Halicarnaſſe, en parlant de Rhéa-Sylvia, dit qu'elles expiroient ſous les verges. Numa, en établiſſant les Veſtales, porta auſſi une peine capitale contre celles qui ſe deshonoreroient; il ordonna qu'on lapidât les coupables ſans aucun appareil de ſupplice.

Cette Loi varia dans la ſuite: Feſtus en rapporte une qui les condamnoit à perdre la tête; elle étoit, dit-il, fort ancienne; on la conſervoit dans le Temple de la Liberté; elle y fut brûlée dans un incendie, avec pluſieurs autres qui y étoient dépoſées; il ne dit point quel fut l'auteur de cette Loi.

C'eſt au tems de Tarquin l'ancien qu'on fait remonter l'uſage de les enterrer toutes vives ; ce Prince qui, ſelon quelques-uns, augmenta le nombre de ces Vierges, crut devoir changer une partie de leurs Réglemens ; c'eſt du moins ſous ſon regne, qu'on vit le premier ſupplice de ce genre. La Veſtale Pinaria fut convaincue de crime, & punie ; les Pontifes la jugerent ; & toutes les affaires de cette eſpece, furent depuis portées devant eux.

Cette coutume terrible fut ſuivie, tant que dura l'ordre des Veſtales ; Denys d'Halicarnaſſe raconte qu'avant qu'elle fut conſignée dans la loi Porcia, les Romains joignoient à ce ſupplice, celui dont on ſe ſervoit chez les Albains ; on fouettoit les Prêtreſſes, & on les enterroit enſuite toutes vives. Il cite l'exemple d'Urbinia qui ſubit l'un & l'autre châtiment. Cette loi ſévère reçut quelquefois des exceptions ; les deux ſœurs de la famille des Ocellates, ayant été convaincues d'inceſte, obtinrent de Domitien la liberté de choiſir le genre de leur mort. Sénéque parle d'une Veſtale, qui fut condamnée à être précipitée du haut d'un Rocher ; elle proteſtoit qu'elle étoit innocente ; on ne la crut point ; ſa ſentence fut éxécutée ; elle implora la Déeſſe & tomba ſans ſe faire aucun mal. Ce miracle ne détruiſit point la premiere opinion des Juges ; qu'elle apparence, dirent-ils, que la Déeſſe l'ait ſecourue ſi tard. Ils regarderent la priére qu'elle avoit oſé lui adreſſer, comme un nouveau crime ; on recommença l'éxécution

l'exécution, & le miracle ne fut point répété. Je ne rappelle cette fable assez maladroite, que pour faire voir qu'on s'écarta quelquefois de cette loi.

Ces procès s'instruisoient avec beaucoup de soin ; le jugement se rendoit dans l'assemblée des Pontifes, à laquelle présidoit le Grand Prêtre.

Les délations se portoient devant ce dernier ; aussi-tôt il commençoit les recherches sur le crime ; il défendoit à l'accusée de s'approcher des sacrifices, de donner la liberté à ses Esclaves & de les éloigner, afin qu'on eut la liberté de les mettre à la question ; car quoique, dans le droit civil, il ne fut pas permis d'appliquer aux tortures un Esclave pour son maître, un affranchi pour son Patron, la loi autorisoit cette sévérité, à l'égard des Esclaves des Vestales, dès qu'il s'agissoit de trouver des indices sur un crime aussi grave que celui d'avoir manqué à la chasteté ; quelquefois elles y étoient appliquées elles-mêmes ; c'est du moins ce qu'on peut inférer d'un passage de Denys d'Halicarnasse, où il dit que la Vestale Opimia fut accusée d'inceste & trouvée coupable après les tortures en usage pour découvrir la vérité.

La Prêtresse contre laquelle on procédoit ainsi, pouvoit se défendre par elle-même, ou par un Avocat. Elle paroissoit devant le Collége sacré ; elle répondoit aux interrogations qui lui étoient faites ; on la confrontoit avec ses accusateurs ; on l'entendoit plusieurs fois. Dès qu'on avoit reçu tous les éclaircissemens, & qu'il n'y

avoit plus qu'à juger, on recueilloit les voix; on s'y prenoit de cette maniere. Chaque Prêtre avoit un feuillet de tablette, ou un bulletin sur lequel il écrivoit cette lettre C ou A, *Condemnetur*, *Absolvetur*; il le jettoit dans une corbeille préparée pour le recevoir; le Grand Prêtre les prenoit, les éxaminoit, les comptoit, & prononçoit l'Arrêt.

Lorsque le jour marqué pour le supplice étoit arrivé, le Chef de la Religion se rendoit au Temple, suivi de tous les Pontifes; il y dépouilloit lui-même la coupable deshabits & des ornemens de Prêtresse, lui ôtoit les bandelettes sacrées qui ceignoient sa tête, lui présentoit son voile à baiser; il lui faisoit sans doute revétir à la place des habillemens lugubres; c'est ce que l'on peut conjecturer des patures funébres dont parle Pline. On la lioit avec des cordes; on la plaçoit dans une litiere éxactement fermée de tous côtés, afin que ses cris ne pussent pas être entendus. On la conduisoit en suite au lieu du supplice; le chemin étoit très-long; il falloit traverser plusieurs rues, la principale place. Les amis de la Prêtresse la suivoient en pleurant, selon Denys d'Halicarnasse. Plutarque observe que la ville entière étoit dans la tristesse; on regardoit ce jour comme un jour malheureux; on se détournoit du chemin qu'elle devoit tenir.

Cette marche se faisoit en silence & avec lenteur; on arrivoit enfin auprès de la porte Colline, dans l'endroit qu'on appella depuis *Campus Sceleratus* à cause de ces funestes cérémonies. C'étoit-là que se trouvoit partie de

cette levée prodigieuse que Tarquin fit faire pour l'écoulement des eaux, & dont Pline parle avec tant d'admiration ; elle servoit aux sépultures des Vestales criminelles, & quelquefois à des jeux & à des spectacles populaires.

La litière s'arrêtoit alors ; le Pontife venoit l'ouvrir, en prononçant quelques prières à voix basse ; il ôtoit ses liens à la Vestale, lui donnoit la main pour l'aider à descendre, la conduisoit sur le tombeau, & la livroit lui-même aux exécuteurs.

L'ouverture de la fosse étoit au sommet de cette levée ; la Vestale y descendoit par le moyen d'une échelle ; on la faisoit entrer dans une petite cellule creusée en voute, à une certaine profondeur, & dont la forme étoit celle d'un quarré long ; on l'asseyoit sur un petit lit qui y étoit préparé ; on mettoit à côté d'elle une table sur laquelle étoit une lampe allumée, & une légère provision d'huile, de pain, de lait & d'eau.

Aussi-tôt que la Prêtresse étoit descendue, on fermoit l'ouverture de la fosse, on la combloit avec de la terre, de façon que le terrein étoit partout uni.

Le motif qui fit préférer ce supplice à tous autres, est expliqué différemment par divers Auteurs. Ovide a dit :

Sic incesta perit, quia quam violavit, in illam
Conditur : & Tellus Vestaque numen idem est.

Fast. Lib. vi.

Plutarque en donne d'autres raiſons ; les Romains bruloient leurs morts ; ils penſoient qu'une fille, qui par ſes débauches avoit honoré peu chaſtement le feu, auroit profané cet élément, ſi l'on s'en étoit ſervi pour ſes funérailles. Ils auroient cru peut-être auſſi commettre une impiété, en portant leurs mains ſur un corps conſacré aux Dieux avec de ſi grandes cérémonies, & principalement ſur celui d'une fille ; ils ſe perſuadoient qu'ils la laiſſoient mourir ſans hâter cet inſtant.

Tel étoit le pouvoir du chef de la Religon ſur les Veſtales ; il les gouvernoit, il les reprenoit, il les châtioit ſévèrement, il les condamnoit au dernier ſupplice. Le zèle & la ſuperſtition qui avoient dicté la loi, établiſſoient dans ce dernier cas une diſtinction rare ; on ne condamnoit point les Vierges à la mort, on les condamnoit ſeulement au tombeau ; auſſi, dit-on gravement que le Grand Pontife n'avoit point ſur elles le droit du glaive ; mais il avoit celui des verges & du Sepulchre, & cela revenoit à peu-près au même.

Les Pontifes n'apporterent pas toujours toute la ſévérité néceſſaire à ces ſortes de jugemens. Les Tribuns avoient le droit de faire des repréſentations, & le peuple, de ſa propre autorité, caſſoit quelquefois leurs arrêts. C'eſt ce qui arriva lorſque les Veſtales Emilie, Licinie & Marcie furent accuſées d'inceſte. Les Pontifes, par indulgence, ou par quelque autre

raiſon qui n'eſt pas bien connue, ſe contentèrent de punir la premiere. Le peuple demanda la reviſion de ce procès, & en chargea le ſévère Lucius-Caſſius-Longinus dont le Tribunal étoit ſi redouté des coupables, & appellé par excellence *Scopulus Reorum*. Le fameux L. Craſſus à l'age de 27 ans, défendit Licinie ſa parente; il employa vainement l'éloquence la plus perſuaſive; on ne touchoit pas facilement le Préteur; il fit mourir les deux Prêtreſſes & ceux qui avoient favoriſé leurs plaiſirs; on dit même qu'il pouſſa la rigueur trop loin. Il eſt certain qu'elles étoient coupables; les débauches de Licinie n'avoient pas été moins grandes que celles d'Emilie qu'on avoit déja condamnée. La multitude de leurs amans fit connoître l'étendue de leurs déſordres; la perte de ſa compagne ne rendit point Licinie plus ſage; elle ſembloit, par ſa conduite, défier les Dieux & les loix, parce qu'elle avoit une fois éprouvé l'impunité; Marcie, dans ſes déſordres, avoit paru plus décente; on ne lui put connoître qu'un ſeul amant. Je remarquerai en paſſant que la licence la plus effrenée régnoit alors à Rome, & que ce fut dans ce tems que le peuple bâtit un Temple à Vénus *Verti-Cordia*, afin qu'elle daignât changer les cœurs des Dames Romaines; Vénus devint ainſi la Déeſſe de la chaſteté.

Cet exemple prouve que les Pontifes penchoient quelquefois pour l'indulgence, ou que

leur intégrité pouvoit être attaquée avec ſuccès ; dans d'autres occaſions, ils ſe montrerent très ſévères. Poſthumia, par ſon luxe & par ſa liberté d'eſprit, ayant donné des ſoupçons violens ſur ſa conduite, fut citée à leur tribunal. Après un examen attentif, ils ne la trouverent point coupable, & la juſtifiérent par une ſentence ; ils lui défendirent cependant les jeux & les ſpectacles. Ils ſuivirent, dans ce jugement, cet Axiome peut-être trop rigoureux, mais qui montre combien il eſt néceſſaire de s'obſerver & de veiller ſur ſoi-même dans certains états : une veſtale, dont on parle, ne peut pas, en quelque façon n'avoir rien à ſe reprocher.

On vit ſouvent des Prêtreſſes injuſtement accuſées ; les Hiſtoriens payens ne manquent pas de rapporter une infinité de miracles opérés en leur faveur ; celui de la veſtale Claudia n'eſt pas un des moins remarquables. Cette fille aimoit la parure & les plaiſirs ; on la voyoit porter partout, au pied même de l'Autel, cet air de coquetterie, qui ajoûte quelquefois aux agrémens d'une femme, & qui toujours la rend moins reſpectable. Les Romains crierent au ſcandale, & en vinrent bientôt aux accuſations. Dans ce tems on avoit amené de Phrygie le ſimulacre de la Déeſſe Berecinthe ; le Vaiſſeau qui l'avoit apporté, étoit ſur le Tybre ; tous les efforts humains ne pouvoient l'attirer à bord ; Claudia l'entreprit pour ſe juſtifier ; elle ſe ſaiſit d'un cordage, marcha, & le Vaiſſeau, comme on l'imagine bien, la ſuivit ſans difficulté.

Il ſeroit facile de nier ce fait, quoique atteſté par les Hiſtoriens, comme on a nié les grêles de pierres & tant d'autres prodiges également atteſtés; mais des écrivains ſérieux ont diſſerté gravement pour en établir la poſſibilité; quelques uns ont penſé que Dieu pouvoit avoir permis ce miracle en faveur d'une Vierge, idolâtre à la vérité, mais dont la chaſteté, après tout, n'étoit pas ſans mérite.

Tant que dura la République, les Pontifes reſterent aſſez attachés aux loix; ſous le régne des Empereurs, ils furent quelquefois obligés de ſuivre la volonté ſeule du Monarque, qui joignoit à ſon autorité, celle que donne la Réligion, car ces Souverains réunirent preſque tous le ſceptre & l'encenſoir. Domitien qui, comme je l'ai obſervé, avoit permis aux deux ſœurs des Ocellates de choiſir la maniere dont elles vouloient mourir, crut qu'un exemple de ſévérité ſur une autre Veſtale, ne manqueroit pas d'illuſtrer ſon régne, ſurtout, s'il la faiſoit périr du ſupplice ordinaire. Il avoit eu ſoin de motiver la grace qu'il avoit faite aux deux Ocellates, ſur ce que leur crime étoit une ſimple foibleſſe, & ſuſceptible de quelque indulgence; il ſe propoſoit bien de le trouver plus grave dans celle qu'il proſcriroit encore; ſon choix, ou ſes ſoupçons tomberent ſur la malheureuſe Cornelia, qui étoit la plus agée des Veſtales, & par conſéquent décorée du titre de *Maxima*. Il aſſembla le Collége des Pontifes dans une de ſes maiſons de campagne, contre l'uſage; il,

il accuſa la Veſtale; elle fut trouvée coupable, jugée, quoiqu'elle fut abſente, & condamnée ſans être entendue. Envain elle prit la Déeſſe à témoin de ſon innocence; ſes ſermens, ſes larmes, ſes cris ne furent point écoutés; on la conduiſit au lieu où elle devoit être enſevelie; elle s'arma enfin de cette conſtance que donne la vertu, & qui eſt ſi difficile à l'innocence qui périt ſoupçonnée. Elle monta avec fermeté ſur ſon tombeau, en conjurant le Pontife de défendre au moins ſa mémoire; elle refuſa avec une eſpèce d'horreur, & comme craignant d'en être ſouillée, la main que le Bourreau lui préſentoit pour l'aider à deſcendre, & ſe paſſa de ſon ſecours. Un Chevalier Romain, nommé Céler, qu'on accuſoit d'avoir été ſon amant, fut battu de verges, & proteſta juſqu'au dernier ſoupir que Cornélia étoit la plus ſage & la plus chaſte des Veſtales.

Le Peuple fut effrayé de cette éxécution; juſqu'alors il avoit toujours vû le crime manifeſte; l'irrégularité de cette procédure l'inquiétoit; ſes inquiétudes en donnerent à l'Empereur. Il continua ſes pourſuites & ſes recherches. Le Sénateur, Valérius-Licinianus apprit avec étonnement qu'on l'accuſoit d'avoir partagé avec Céler, les bonnes graces de Cornélia; on lui fit entendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'éviter le châtiment ordinaire, que de s'avouer criminel & de charger la Veſtale. Cette Prêtreſſe infortunée, & Céler n'étoient déja plus; le Sénateur déclara ce que l'on voulut; & Do-

mitien s'écria plusieurs fois avec transport : *Licinianus m'a justifié.*

Ces exécutions terribles ne furent pas aussi fréquentes qu'on pourroit se l'imaginer ; l'ordre des Vestales dura environ onze cens ans ; on en compte vingt, qui furent convaincues d'inceste pendant ce tems * : & dans ce nombre, il y en eut quelques unes qui ne furent point enterrées toutes vives. Les deux Ocellates, comme je l'ai dit, moururent dans le supplice qu'elles choisirent ; Domitien accorda la même grace à Véronilla ; d'autres se donnerent la mort à elles-mêmes ; Caparonia se pendit ; Floronia se perça le sein. Les amans en général prirent ce dernier parti ; ceux, qui ne l'oserent pas, périrent sous les verges, plusieurs furent simplement éxilés.

* Monsieur l'Abbé Nadal n'en compte que dix-sept ; il s'est vraisemblablement trompé dans son calcul ; j'ai consulté les mêmes sources, & je n'ai pas toujours trouvé les noms des Vestales, tels qu'il les rapporte ; il ne parle point des quatre qui périrent du tems de Caracalla ; ce Prince, selon Denys d'Halicarnasse, en avoit voulu séduire une ; le désespoir de n'avoir pas réussi, alluma sa fureur. Voici les noms de toutes celles qui furent accusées & condamnées. Pinaria, Oppia, Urbinia, Minucia, Sextia, Opimia, Licinia, Marcia, Emilia, Cornélia, Claudia-Læta, Aurélia-Sévéra, & Pomponia-Rufina furent enterrées toutes vives. Les deux sœurs de la maison des Ocellates, & Veronilla obtinrent la faveur de choisir le genre de leur supplice. Caparonia, Tutia, Floronia, & Lanutia-Crescentina se donnerent la mort.

Ces obſervations réduiſent à-peu-près à treize, le nombre des Veſtales punies de ce ſupplice rigoureux. La ſuperſtition Romaine étoit cependant portée au plus haut dégré ; le Peuple, dans ſes malheurs, croyoit toujours que ſes Dieux étoient mécontents ; on le vit, ſous le Conſulat de Pinarius & de Furius, interroger ſes Devins, ſur la cauſe d'une maladie qui attaquoit les femmes, & qui éxerçoit ſes plus grands ravages ſur celles qui étoient enceintes. Ils répondirent qu'on n'approchoit pas des Dieux avec aſſez de pureté ; on ſongea ſur le champ à les appaiſer ; un Eſclave accuſa la Veſtale Urbinia ; on cherchoit une victime ; elle n'eut pas été coupable, qu'on ne l'eut pas moins condamnée.

Une maladie à-peu-près ſemblable, ſe fit ſentir en 477, ſous le Conſulat de Q. Fabius-Gurges, & de C. Génucius-Clepſina, environ 15 ans après qu'Eſculape eut été amené d'Epidaure à Rome. La contagion ne ſe bornoit pas aux femmes enceintes ; elle s'étendoit juſques ſur les femelles des animaux : ſur quoi Saint Auguſtin obſerve qu'Eſculape ne s'étoit donné aux Romains que pour Médecin, & non pas pour ſage-femme ; la Veſtale Sextia fut immolée. Cette barbarie devoit conduire à de plus grands excès ; les Romains ne ſe contenterent pas de venger leurs Dieux en puniſſant des coupables ; ils crurent pouvoir les appaiſer par des ſacrifices humains ; c'eſt ce

qui arriva dans le ſiecle ſuivant. Floronia venoit d'éviter le ſupplice en ſe perçant le ſein; ſa compagne Opimia l'avoit ſubi; les armes de la République étoient malheureuſes,; un Grec & une Greque, un Gaulois & une Gauloiſe, enterrés tous vivans dans une foſſe, creuſée exprès dans le marché aux bœufs, parurent à ce peuple un moyen ſûr de ſe rendre les Dieux favorables, & de ramener la victoire ſous leurs étendards.

Avec une pareille tournure dans les eſprits, il eſt ſurprenant que le fanatiſme toujours cruel, ſurtout lorſqu'il eſt appuyé par les loix, n'ait voulu immoler que vingt filles. Un plus grand nombre avoit peut-être mérité la mort, & cela eſt aſſez vraiſemblable; mais elles eurent l'art de cacher leurs déſordres; & ſelon l'expreſſion de Minucius Felix, leurs déréglemens furent ſi ſecrets que Veſta même ne s'en apperçut pas, *Veſta ſane neſciente.*

CHAPITRE XII.

Des honneurs rendus aux Veſtales, & de leurs prérogatives

SI la vie des Veſtales étoit laborieuſe, ſi leurs devoirs étoient difficiles à remplir, ſi les manquemens étoient punis avec tant de ſévérité, les Romains leur accordoient, en revanche, bien des avantages & des honneurs. Libres dès l'inſtant que le ſort les avoit nommées, elles ne dépendoient plus que de la Déeſſe qu'elles ſervoient; elles pouvoient teſter du vivant de leurs peres & de leurs meres; ce privilége leur étoit particulier; il leur avoit été donné par Numa; elles en jouiſſoient dès l'âge de ſix ans. La dot qu'elles apportoient dans le Temple y reſtoit, lorſqu'elles mouroient ſans faire de teſtament; Auguſte, & non pas Numa, comme le dit Plutarque, leur accorda enfin tous les droits d'une femme qui avoit trois enfans; elles étoient appellées aux ſucceſſions; leurs biens leur appartenoient en propre à chacune; elles en diſpoſoient à leur volonté, par vente, par donnation, ou autrement, ſans l'entremiſe d'un curateur. Marcus-Craſſus ayant envie d'acquérir une maiſon de campagne agréable que poſſédoit Licinia, & deſirant l'avoir à bon marché, lui fit une cour

ſi aſſidue qu'on imagina qu'il en étoit amoureux. Plotinus l'accuſa d'un commerce criminel avec cette Prêtreſſe ; on commença un procès très ſérieux ; les Juges reconnurent enfin le véritable motif des aſſiduités de Marcus Craſſus ; on ſavoit qu'il y avoit peu de Romains plus modérés que lui ſur l'amour ; *mais l'avarice*, dit Plutarque, *obſcurciſſoit en lui beaucoup de vertus.*

Comme filles de la Déeſſe du Feu, ou de la vie, elles avoient encore le privilége de ſauver du ſupplice le criminel qu'elles rencontroient ſur leur chemin, pendant qu'on l'y conduiſoit ; mais elles devoient jurer que le hazard ſeul avoit occaſionné cette rencontre ; on ne ſait guères comment accorder cette clauſe avec la promeſſe que faiſoient les Préteurs, en entrant en charge, de ne contraindre jamais les Veſtales, ni les Prêtres de Jupiter au ſerment ; il étoit cependant néceſſaire dans cette circonſtance ; la Veſtale pouvoit le faire de plein gré ; mais ſi elle ne le faiſoit point, le Préteur n'avoit pas le pouvoir de relâcher le coupable ; la néceſſité les mettoit l'un & l'autre dans l'embarras ; au reſte, le ſilence des hiſtoriens donne le droit de conjecturer qu'on ſe trouva rarement dans ce cas.

Leur témoignage avoit été reçu de tout tems en juſtice ; on s'y contentoit de leur déclaration pure & ſimple ; elles avoient la liberté de jurer ou de ne pas jurer ; elles ne pouvoient atteſter que Veſta ; peu de perſonnes

vouloient aller contre leur ſerment ; tous les témoins s'écartoient dans ces circonſtances ; elles furent auſſi très rares. Tacite, en parlant d'une certaine Urgulania favorite de la femme de Tibere, chez laquelle on fut obligé d'envoyer le Préteur, parce qu'elle refuſa de ſe préſenter devant le Tribunal, dit que cette hauteur étoit indécente & extraordinaire, puiſque les Veſtales elles mêmes ne refuſoient point de comparoître devant les Juges, & qu'elles l'avoient toujours fait.

Quand elles marchoient par la Ville, un Licteur les précédoit ; elles n'en avoient point dans les commencemens de leur inſtitution ; on raconte qu'un ſoir une Veſtale, ſe retirant après ſouper, ſeule, ſous des vêtemens communs, fut violée par un jeune homme dans une rue écartée. Cet accident fit ſonger à mettre la chaſteté de ces filles à l'abri d'une pareille inſulte ; le Licteur leur fut en conſéquence donné par les Triumvirs, autant pour leur ſureté que pour leur faire honneur. La loi qui condamnoit à la mort quiconque oſeroit entrer dans leurs litieres, dût peut-être ſon origine à quelque événement ſemblable. Quoiqu'il en ſoit, la diſtinction du Licteur n'en étoit pas moins flatteuſe, puiſque le Sénat la mit au nombre des prérogatives que la flatterie offroit à la veuve d'Auguſte, & que la vanité eut ſans doute acceptée, ſi le jaloux Tibere ne les eut refuſées au nom de Livie.

Tous ces avantages, qui les diſtinguoient ſi

ſort du reſte des citoyens, contribuoient à augmenter la vénération du peuple; il voyoit ſes Conſuls & ſes Préteurs ſe preſſer de ſe détourner de leur chemin, lorſqu'ils ſe trouvoient ſur la route des Prêtreſſes; ſi des embarras les empêchoient de s'écarter, ils s'arrêtoient juſqu'à ce qu'elles euſſent paſſé, & faiſoient baiſſer devant elles la hâche & les faiſceaux; c'eſt ſur cela que Séneque le pere leur diſoit: *tibi Magiſtratus ſuos faſces ſubmittunt: tibi Conſules, Prætoreſque viâ cedunt; numquid exiguâ mercede virgo es?*

Il falloit que les Romains regardaſſent leur emploi de vierges comme bien pénible, puiſqu'ils employoient tant de diſtinctions & d'honneurs pour l'adoucir. Le peuple imitoit ſes chefs; lorſque Suffetia lui eut fait préſent d'un champ, il lui érigea une ſtatue, & lui laiſſa même le droit de choiſir l'endroit où elle ſouhaitoit qu'on la plaçât.

Les particuliers avoient auſſi pour elles tous les égards & toute la vénération poſſible. Albinus donna un témoignage des ſiens, qui lui fit aſſez d'honneur, pour mériter d'être rapporté par les hiſtoriens. Les Gaulois étoient aux portes de Rome; la conſternation étoit générale; la plupart des citoyens avoient pris la fuite; quelques-uns, refugiés dans le Capitole, étoient déterminés à s'y défendre; les vieillards & les ſénateurs répandus dans la ville, ſe préparoient à mourir. Les Veſtales conſulterent entre elles; elles réſolurent de fuir les dangers inévitables

dans une ville qui va être prise & pillée. Elles s'engagerent par serment de porter partout le culte de Vesta, d'en continuer les cérémonies dans les pays où elles se réfugieroient, tant qu'une d'elles survivroit à la destruction de Rome. Après avoir tenu ce conseil à la hâte, elles enterrerent une partie des *choses sacrées*, chargerent le reste sur leurs épaules & se mirent en route. Elles descendoient à pied le long de la rue qui va du pont de bois à la porte Janicule; le Plébeyen Albinus fuyoit avec sa famille par le même chemin; le respect le saisit à l'aspect des Vestales chargées de leurs Dieux, & pliant sous le fardeau; il descend aussitôt de son char, ordonne à sa femme & à ses enfans de l'imiter, y fait monter les Prêtresses, abandonne son projet, & conformément à leurs ordres, les conduit à Céré.

Ce fut en mémoire de l'hospitalité qu'elles avoient reçue dans cette ville, que les Romains donnerent le nom de *cérémonies* à leurs rits religieux; j'observerai encore que les habitans de Céré s'étant révoltés, rentrant ensuite dans leur devoir, implorant la pitié de la république, lui rappellerent qu'ils avoient autre-fois donné un asyle aux Vestales; le souvenir de ce service toucha le peuple, qui leur accorda une trève de cent ans.

Le Feu sacré éprouva sans doute quelque interruption dans cette circonstance; l'Abbé Nadal qui fait cette observation, n'approuve point

point la fuite des Veſtales ; il penſe qu'il eut été plus digne d'elles d'attendre les Gaulois ; une troupe de jeunes vierges, vêtus en cérémonie, occupées tranquillement autour du braſier ſacré, auroit offert quelque choſe de grand & de majeſtueux ; je ne doute point que ce ſpectacle n'eut été impoſant ; mais étoit-il ſans conſéquence ? l'Abbé Nadal convient qu'il n'étoit pas ſans danger ; la prudence ne permettoit donc pas d'eſſayer de le donner. Six filles, autour d'un braſier ſacré, quelques majeſtueuſes qu'elles ſoient, doivent, ſi elles ſont belles, craindre l'inſolence & la brutalité du ſoldat, échauffé par le carnage, dans l'yvreſſe de la victoire, & dans un moment où il ſe croit tout permis.

Je ne dois point oublier que les Romains leur accordoient une ſépulture dans le ſein même de leur Ville : honneur rare, qui avoit immortaliſé les familles des Valérius & des Patricius ; les Veſtales condamnées en jouiſſoient elles mêmes ; le *Campus ſceleratus* étoit dans l'intérieur de Rome ; tous les ans le peuple, dans certains jours, ſe rendoit en foule ſur ce tombeau ; il y venoit prier pour appaiſer leurs mânes.

Ces Prêtreſſes avoient tout le crédit que donnent la ſageſſe & la religion ; on les employoit ſouvent pour rétablir la paix dans les familles, pour reconcilier des ennemis, pour proteger le foible & déſarmer l'oppreſſeur. Suetone dit qu'elles ſe joignirent à Marcus-

Æmilius, & à Aurélius-Cotta, pour obtenir de Sylle qu'il pardonnât à César, qui tout jeune qu'il étoit, avoit osé résister à cet homme puissant & cruel, & que leurs prieres ne furent pas inutiles. Ce tyran les respecta toujours au milieu de ses proscriptions; parmi les honneurs qu'on lui rendit après sa mort, on remarqua que les Vestales & les Pontifes assistèrent à ses funérailles; environnant son corps, & chantant des vers à sa louange. Ciceron en plaidant pour Fonteius ne manqua pas de faire ressouvenir les Juges que cet homme avoit une sœur dans cet ordre. * On vit la Vestale Vibidia que Tacite appelle la plus ancienne, pénétrer auprès de Claude malgré les efforts & les intrigues de Narcisse, parler pour Messaline à un époux outragé, obtenir de lui qu'elle ne fut point condamnée sans être entendue. Cette condescendance eut peut-être été suivie de la grace entiere d'une femme coupable,

---

* *Nolite pati, judices, eras Deorum immortalium, Vestæ-que matris, quotidianis virginis lamentationibus, de vestro judicio commoveri. Prospicite, ne ille ignis æternus, nocturnis Fonteia laboribus, vigiliisque servatus, sacerdotis Vestra lacrymis extinctus esse dicatur. Tendit ad vos virgo Vestalis manus supplices, easdem, quas pro vobis Diis immortalibus tendere consuevit. Cavete, ne periculosum, superbumque sit, ejus vos obsecrationem repudiare, cujus preces si Dii aspernarentur, hac salvâ esse non possent.*

CICERO *pro* M. FONTEIO.

qui avoit osé du vivant de Claude, épouser Silius, un de ses amans, en présence du peuple & du sénat, faire écrire l'acte de ce mariage par le Consul, & engager adroitement le mari qu'elle déshonoroit à le signer, si Narcisse craignant la foiblesse de l'Empereur, n'avoit précipité sa perte en la faisant assassiner sans attendre des ordres.

Je rappellerai encore ce trait. Appius Claudius Pulcher, ayant été vaincu par les Salasses, les ayant battus ensuite, demanda les honneurs du triomphe, lorsqu'il fut de retour à Rome; comme le désavantage balançoit l'avantage, que l'un & l'autre étoient absolument égaux, le Sénat les lui refusa; il se les décerna de sa propre autorité; les Tribuns alloient s'opposer avec violence à sa marche, lorsque sa fille Claudia, qui étoit Vestale, arriva & se jetta entre eux & le Consul; les Tribuns en se retirant firent voir quel étoit leur respect pour son caractère; elle monta dans son char & conduisit elle même Claudius au Capitole, plutôt qu'elle ne l'accompagna.

Tous les ans, elles se rendoient chez le Roi des sacrifices; c'étoit la premiere personne de la religion après le Grand Pontife; elles l'exhortoient à l'observation exacte de ses devoirs.

On déposoit entre leurs mains les actes les plus secrets & les plus importans; les premiers citoyens leur remettoient quelquefois leurs testamens; elles accepterent la garde de celui

d'Antoine ; Octave, qui en fut instruit, voulut le voir, & le leur demanda. Elles refuserent de le lui livrer ; mais Octave avoit la force en main ; il l'enleva, & s'en servit pour rendre Antoine odieux, en montrant au peuple combien les dispositions qu'il y faisoit en faveur de Cléopatre, lui étoient injurieuses. Dans la suite, Auguste se repentit peut-être de la violence d'Octave ; il avoit du moins appris avec quelle fidélité ces vierges conservoient ces dépots ; il leur confia aussi ses dernieres volontés ; elles ne furent ouvertes qu'après sa mort ; les Vestales elles mêmes les porterent alors au Sénat.

CHAPITRE XIII.

Suite des honneurs rendus aux Veſtales, & de la fin de leur ordre.

L'HABILLEMENT de ces Prêtreſſes, diſtingué de celui des autres femmes, n'avoit rien de trop lugubre, ni de trop auſtère ; leur coëffure, ainſi qu'on le voit dans quelques médailles, étoit compoſée de bandelettes qui faiſoient pluſieurs tours autour de leurs têtes, deſcendoient juſqu'aux oreilles, & laiſſoient leur viſage à découvert; elles portoient des robes blanches avec un eſpece de rochet de la même couleur, leur manteau étoit couleur de pourpre; la maniere dont elles le mettoient n'étoit pas ſans agrément; il leur tomboit ſur une épaule & leur laiſſoit l'autre bras demi-nud. Leurs habits de cérémonies, les jours de fêtes ou de ſacrifices ne les déparoient point; ils n'étoient pas chargés d'ornemens qui les rendent quelquefois ridicules ; ils étoient ſimples & majeſtueux ; ils leur donnoient un air de dignité: & laiſſant paroître la taille, ils n'excluoient point les graces.

Dans les commencemens, ces vêtemens furent ſans faſte, ainſi que le Temple. Numa en les dotant des deniers publics, n'avoit pu ſonger à les enrichir; la frugalité leur étoit né-

ceſſaire ; lorſque les richeſſes ſe répandirent à Rome avec le luxe, les revenus des Veſtales auroient eu peine à ſuffire aux premiers beſoins de la vie, ſi le zèle & la piété n'euſſent pris le ſoin de les augmenter. Leurs dots furent portées à une ſomme plus conſidérable ; Auguſte les combla de bienfaits ; à la mort de Servius-Maluginenſis Prêtre de Jupiter, on changea quelques-uns des reglemens établis pour l'élection de ces Pontifes, & le même decret du Sénat à cette occaſion, fit préſent de deux mille grands ſeſterces, qu'on évalue à près de 200000 liv. à Cornélia qui remplaçoit la Grande-Veſtale Scancia. Des citoyens Religieux firent auſſi des legs particuliers à ces Prêtreſſes ; pluſieurs jouiſſoient d'une fortune immenſe ; car il faut obſerver que ces dons, ou ces legs n'étoient pas faits ordinairement au Temple, ou à l'Ordre en général, mais à quelques Prêtreſſes en particulier ; la permiſſion qu'elles avoient de teſter, & de choiſir leurs héritiers, empêcha que leurs biens ne reſtaſſent après elles dans la maiſon.

Tout changea de face après qu'elles ſe furent enrichies ; le Temple devint plus brillant ; le vaſe de terre, dans lequel on conſervoit le Feu ſacré, fit place à un vaiſſeau d'une matiere plus précieuſe. Elles mêmes ſe livrerent au luxe. Leurs robes prirent une forme plus élégante ; le tiſſu en fut plus délicat ; elles laiſſerent croître leurs cheveux qu'elles avoient coupés d'abord, & leur donnerent tous les or-

pamens de l'art. Leurs litieres devinrent superbes ; on les vit promener le faſte dans les rues, marcher au Capitole dans un char magnifique, environnées d'une foule de femmes & d'eſclaves. Agripine mit ſon ambition à pouvoir ſe rendre au Capitole avec le même éclat & la même pompe ; elle demanda cette permiſſion avec ardeur, & la reçut comme une grace.

Pluſieurs affecterent des airs & des tons de coquetterie, peu décens dans une Veſtale ; quelques-unes firent même des vers tendres & galans ; Seneque l'Orateur nous a conſervé celui-ci où l'on trouve plus que de la galanterie.

Felices nuptæ, moriar, niſi nubere dulce eſt.

On prétend qu'elles en compoſerent beaucoup de pareils ; c'eſt peut-être une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a voulu mettre ſur leur compte ; après tout, on pouvoit pardonner quelques libertés d'eſprit à des filles, à qui tout le reſte étoit ſi rigoureuſement défendu.

Les ſpectacles ne leur étoient point interdits ; elles aſſiſtoient librement à tous les jeux ; Auguſte leur donna même un banc ſéparé au théâtre ; il étoit vis-à-vis de celui du Préteur. Ce lieu étoit ſans doute le plus diſtingué, puiſque le Sénat crut honorer Livie en lui aſſignant une place dans le banc des Veſtales.

Il étoit aſſurément ſingulier de voir ces filles paiſibles, aſſiſter aux combats des

Gladiateurs, applaudir à ces jeux meurtriers; y trouver du plaiſir. Il ne l'étoit pas moins de les voir aſſidues à d'autres ſpectacles, qui ne ſembloient pas trop faits pour elles; on ne craignoit point d'offrir aux regards de ces filles chaſtes des tableaux qui ne l'étoient gueres. De quel œil voyoient-elles la courtiſane *du ſoldat fanfaron*, feindre la plus vive affliction, au moment que ce faux brave la renvoye, & la remet, ſans le ſavoir, entre les bras de ſon amant, verſer des pleurs, regretter ſes careſſes avec aſſez peu de décence, & faire ſemblant de s'évanouir; ſon jeune amant, témoin de cette ſcene, s'approche auſſi-tôt d'elle, ſous le prétexte de la ſecourir; tous deux oublient leur rôle, s'oublient eux-mêmes, & *labra labellis ferruminant.* On ne croyoit pas qu'il fût indécent à des Vierges d'entendre ces vers de Plaute, & bien d'autres encore plus forts.

. . . Senis hujus periplectomeni in proxumo.
Ea demoritur te, atque ab illo incipit abire: odit ſenem.
Nunc te orare atque obſecrare juſſit, uti tuam copiam
Sibi poteſtatemque facias . . . . . .
Quid nunc volt?
Te compellare, & complecti & contrectare, &c.

Il n'eſt pas ſurprenant que répandues dans le monde, comme elles l'étoient, elles trouvaſſent des occaſions de plaire, & mille dangers

contre lesquels elles étoient trop foibles ; il eût été peut-être plus prudent & plus sage de les cloîtrer. Catilina & Néron tenterent toutes sortes de moyens pour en séduire quelques-unes ; on ne voit pas cependant qu'ils y réussirent. Héliogabale osa davantage ; ses passions étoient ses loix ; il mépriſoit les détours, & agiſſoit ouvertement ; il donna aux Romains un ſpectacle nouveau pour eux, & qui les plongea dans l'effroi. Ce Prince, dès ſon enfance, avoit été conſacré au Soleil ; il devint amoureux de la Veſtale Julia-Aquilia-Severa, & voulut l'épouſer, malgré le cri de la ſuperſtition & du préjugé. Le peuple, le Sénat, le College des Pontifes lui firent des repréſentations inutiles ; il tira la Veſtale du Temple, la conduiſit à l'Autel, en diſant que de l'union d'un Pontife du Soleil & d'une Veſtale, il ne pouvoit manquer de ſortir une race divine. Il fallut en paſſer par tout ce qu'il voulut. Les malheurs qu'avoient prévu les Romains, n'arriverent point ; l'impie Héliogabale jouit tranquillement de la tendreſſe d'une Veſtale ; il s'en dégoûta bien-tôt, & la quitta pour une autre femme, qu'il abandonna de même pour revenir à Julia-Severa.

Cet Ordre célebre ſe maintint long-tems dans un état de luſtre & de ſplendeur ; il étoit à ſon plus haut degré d'élévation ſous les Empereurs. Il ſubſiſta quelque tems encore ſous les Princes chrétiens, mais il touchoit à ſa décadence.

Quelques Temples avoient été fermés ; on

avoit aboli les ſacrifices & pluſieurs autres cérémonies; on avoit déjà mutilé différentes idoles, que l'erreur avoit reſpectées; on ſappoit par degrés les fondemens du Paganiſme; mais le zéle appuyé par l'autorité, n'avoit encore rien entrepris contre les Veſtales; on ſentoit que le Sénat ne manqueroit pas de faire les plaintes les plus vives; d'ailleurs cet Ordre de Vierges avoit quelque choſe de reſpectable; & le préjugé, qui parloit pour elles, n'étoit point en quelque ſorte déraiſonnable. La vertu mérita de tout tems des égards & des hommages; elle devoit être encore plus admirable dans des payennes.

On ne voit point que le relâchement ſe ſoit gliſſé parmi elles, dans un tems où elles auroient pu manquer impunément à leurs devoirs; les Empereurs chrétiens n'auroient pas permis qu'on les eût fait périr auſſi cruellement qu'autrefois. Tout ce que l'on ſait ſur ce ſujet, ſe réduit à quelques reproches que Symmaque faiſoit à une de ces Prêtreſſes qu'on accuſoit de vouloir quitter le Temple avant le tems fixé par la Loi. Cette Veſtale couvroit, dit-on, cette réſolution du manteau de la Religion; le deſir d'embraſſer le Chriſtianiſme auroit pu fournir un prétexte plauſible, qui auroit applani tous les obſtacles; on n'en trouve cependant aucun exemple; s'il y en avoit eu, ſans doute il n'auroit pas été oublié. Le trait de Symmaque n'eſt pas même bien atteſté; il n'en eſt fait mention que dans ſes lettres; il écrit à la Pré-

treſſe qu'il a appris cette nouvelle par la voix publique, & qu'il attend pour la croire, qu'elle la lui ait confirmée.

On demeura long-tems ſans toucher à leurs privileges & à leurs immunités. On avoit oſé abbatre l'Autel de la Victoire, placé dans le Sénat; Conſtance l'avoit fait ôter en 357, dans ſon voyage à Rome; quatre ou cinq ans après, Julien l'avoit rétabli; Valentinien, moins zélé que ſes prédéceſſeurs pour la Religion chrétienne, avoit donné la liberté de conſcience à ſes ſujets, & l'Autel avoit ſubſiſté; Gratien le fit détruire de nouveau; il confiſqua les revenus qui y étoient attachés; il ne tarda pas à dépouiller les Pontifes de toutes les prérogatives qui leur avoient été accordées depuis ſi long-tems, & qu'on leur avoit ſi ſouvent confirmées; il comprit les Veſtales dans cet édit; il ordonna que le fiſc s'empareroit des biens qu'on leur légueroit à l'avenir; mais il diſtingua les terres des effets mobiliers, & les laiſſa jouir des dons qui ſeroient de cette derniere eſpece.

Le Sénat affligé de ces entrepriſes, lui envoya une députation, à la tête de laquelle on mit Symmaque; mais Gratien refuſa de l'entendre, & le zéle de cet homme célebre fut forcé de ſe borner à une requête éloquente, dont ſaint Ambroiſe trouva le moyen d'empêcher le ſuccès.

L'année ſuivante, une famine horrible ſe fit ſentir à Rome; le peuple n'héſita point à l'attribuer à la vengeance des Dieux irrités de l'at-

tentat commis contre les Pontifes & les Veſtales ; Symmaque en prit l'occaſion d'écrire ; les Peres de l'Egliſe lui répondirent ; le peuple s'occupa de ces écrits, en ſe bornant à la plainte ; & la famine ceſſa dans le tems où le murmure alloit peut-être ſe tourner en ſédition.

Je remarquerai en paſſant que les Empereurs n'avoient pas fait de difficulté de prendre le titre & les ornemens de Grand-Pontife ; Conſtantin les avoit conſervés juſqu'à la mort ; Gratien les refuſa ; le Criſtianiſme voyoit avec horreur ces parures idolâtres. Dans ce tems, Maxime préparoît à ce Prince des embarras & des troubles ; ce qui fournit aux Payens ce jeu de mots qui fut ſi près d'être une prédiction : Puiſque Gratien ne veut pas être *Pontifex*, *Maximus* deviendra bien-tôt *Pontifex*.

Théodoſe & Honorius réunirent à leur domaine, tous les biens qui avoient été deſtinés à l'entretien des Temples & des ſacrifices ; ceux des Veſtales eurent ſans doute le même ſort. Les Hiſtoriens ne marquent pas le moment où elles finiſſent ; il y a beaucoup d'apparence que ce fût dans le tems que Théodoſe fit fermer tous les Temples ; il porta ce dernier coup à l'Idolâtrie en 389. Depuis l'an 40 de Rome, ou 712 avant Jeſus-Chriſt, que les Veſtales avoient été fondées, il s'écoula onze cens & un an. C'eſt peut-être le tems qu'on doit fixer à la durée de leur Ordre.

Quelques-uns des prédéceſſeurs de Théodoſe avoient préparé la deſtruction du Paganiſ-

me ; cette grande révolution auroit pu, ſans cela, exciter des troubles ; elle ne cauſa que quelques murmures ; Saint Jérôme dit que les Idoles, autrefois ſi révérées, furent alors abandonnées dans leurs niches, devenues le repaire des ſouris & des hiboux, tombant de toutes parts, & prêtes à les enſevelir ſous leurs ruines.

L'Empereur ne voulut cependant pas qu'on détruisît tous les ſimulacres des Dieux ; il y en avoit qui étoient des morceaux précieux ; il ordonna qu'on épargnât ces chefs-d'œuvres de l'art ; il fit tranſporter pluſieurs de ces ſtatues dans différentes places publiques, où elles ſervirent d'ornement.

Tout concourt à prouver que le Temple de Veſta ne fut pas plus épargné que ceux de Jupiter & des autres Dieux ; ſes Prêtreſſes eurent ſans doute un ſort pareil à celui des Pontifes ; elles furent ſupprimées comme eux ; du moins n'en eſt-il plus fait aucune mention enſuite. Si quelques-unes de celles qui ſurvécurent à la diſſolution de leur Ordre, reſterent attachées à leur culte, elles n'en continuerent les cérémonies qu'en ſecret ; elles furent ſans Temple, ſans diſtinction, ſans richeſſes ; elles languirent dans l'indigence & dans l'obſcurité ; nées avec l'Empire, elles finirent avec lui ; & leur chûte ne tarda pas à être ſuivie de la ſienne.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Introduction.* pag. 1.
CHAP. II. *De l'origine Du culte du Feu ſacré.* pag. 9.
CHAP. III. *Du Culte du Feu chez les Chaldéens & les Perſes.* pag. 15.
CHAP. IV. *De Zoroaſtre ou Zerduſt.* pag. 24.
CHAP. V. *Des différentes Nations qui conſerverent des Feux ſacrés.* pag. 35.
CHAP. VI. *De Veſta.* pag. 43.
CHAP. VII. *De Veſta chez les Romains.* pag. 49.
CHAP. VIII. *Des Veſtales.* pag. 57.
CHAP. IX. *Du choix des Veſtales & de leurs occupations.* pag. 64.
CHAP. X. *Du Feu ſacré de Veſta.* pag. 70.
CHAP. XI. *De la Virginité des Veſtales, & de la maniere dont on puniſſoit celles qui y manquoient.* pag. 79.
CHAP. XII. *Des honneurs rendus aux Veſtales, & de leurs prérogatives.* pag. 92.
CHAP. XIII. *Suite des honneurs rendus aux Veſtales, & de la fin de leur Ordre.* pag. 96.

ERICIE

OU

LA VESTALE,

DRAME;

EN TROIS ACTES EN VERS.

A LONDRES.

M. DCC. LXVIII.

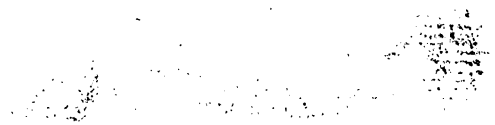

rue de vaud 2 vaut. August 10, 1926 M

PRÉFACE.

CETTE Pièce a fait assez de bruit pour piquer la curiosité ; les Comédiens François l'ont reçu avec de grands applaudissements ; on n'en a pas voulu permettre la Représentation ; ce refus lui a donné de la célébrité ; le bien qu'on en a dit a fait désirer de la lire ; l'Auteur pour se dédommager des tracasseries qu'il a essuyées a prêté son Manuscrit à différentes personnes ; nous en avons vu plusieurs copies ; celle ci a été collationné sur celle qui est entre les mains d'une grande Dame, & qui contient quelques corrections & quelques vers que nous n'avons pas trouvés dans beaucoup d'autres. Si l'Auteur n'a pas eu les honneurs de la Représentation, il a reçu des éloges dans les sociétés ; son amour propre doit en être satisfait, puisqu'il paroît les avoir recherchés.

ACTEURS.

ARELIE, *Grande Prêtreſſe de Veſta.*

ERICIE, *Veſtale.*

EMIRE, *Jeune Aſpirante au Culte de Veſta.*

AURELE, *Grand Pontife.*

OSMIDE.

TROUPE DE VESTALES.
TROUPE DE PONTIFES, ROMAINS, PEUPLE, SOLDATS.

La Scène eſt à Rome dans le Temple de Veſta.

ERICIE
OU
LA VESTALE,
DRAME.

ACTE PREMIER.

Le Théâtre repréſente le Temple de Veſta ; le Feu ſacré eſt allumé ſur l'Autel ; il eſt nuit, & ce Feu ſeul éclaire le Temple. Les Veſtales ſont proſternées.

SCÈNE PREMIERE.

ARELIE, *appuyée d'une main ſur l'Autel.*

DE l'Empire Romain, Déeſſe Protectrice,
Vierge auguſte, Veſta, ſois nous toujours propice;
Que ces feux animés par ton ſouffle immortel,
Sans s'éteindre jamais, brûlent ſur ton Autel.

Tandis que le Vainqueur & de l'Ebre & du Tage,
Porte l'Aigle de Rome aux remparts de Carthage,
Que Scipion ſoumet l'Affricain indompté :
Dans le ſein de nos murs, maintiens la liberté ;
Jette les yeux ſur nous : ta Prêtreſſe t'implore,
Et t'apporte les vœux d'un peuple qui t'adore.

(S'adreſſant aux Veſtales qui ſe levent.)

Et vous, Filles du Ciel, dont les cœurs épurés,
Aux devoirs, aux Vertus ſont ici conſacrés,
Pour qui les Dieux ont fait, dans ce paiſible aſyle,
Loin des erreurs du monde, un ſort doux & tranquille :
Rendez grace à Veſta, méritez ſes bienfaits ;
Son Culte doit remplir & borner vos ſouhaits.

(Ericie ſoupire.)

Déjà la nuit partout étend ſes voiles ſombres,
Et l'Aurore demain, en diſſipant les ombres,
Ramenera le jour, où le ſage Numa
Mit ſon Trône naiſſant ſous l'appui de Veſta.
L'immortelle, en ce jour, attend de ſes Prêtreſſes,
Des eſprits dégagés des humaines foibleſſes,

(Trouble d'Ericie.)

Pour vous y préparer, rappellez vos ſermens ;
Rien ne ſauroit briſer vos ſaints engagemens.

(Nouvelles marques du trouble d'Ericie.)

Songez à ce tombeau creuſé pour la Veſtale,
Qui dans ce Temple auguſte apporte le ſcandale ;
Que pour vous, il n'eſt point de légeres erreurs,
Que Veſta voit & lit dans le ſecret des cœurs.

Son œil, toujours ouvert ſur cet eſpace immenſe,
Ne connoît ni le tems, ni bornes, ni diſtance,
Et perce également, embraſſant l'Univers,
L'épaiſſeur de la terre, & le criſtal des airs.

(Les Veſtales ſortent.)

Allez-vous recueillir. Demeurez, Ericie,
Pour veiller cette nuit, le ſort vous a choiſie;

(Elle lui montre le Feu ſacré.)

Conſervez ce dépôt. Songez qu'à ces Autels,
La Déeſſe a reçu vos ſermens ſolemnels;
Un murmure indiſcret peut bleſſer l'immortelle;
Tremblez, ſoumettez-vous, & ſoyez digne d'elle.

SCÈNE II.

ERICIE *ſeule, regardant Arelie qui s'en va.*

C'EST ainſi qu'on me plaint!..ces ſermens odieux
Devoient-ils jamais être entendus par les Dieux?
Je les déſavouois; mon inflexible pere
Ordonna de mes jours l'hommage involontaire.
Déeſſe, tu le ſais! indigne, hélas! de toi,
Pûs-je t'offrir mon cœur, qui n'étoit plus à moi?..
Oſmide l'occupoit.... il le remplit encore;
Ici même, à tes pieds, je ſens que je l'adore!
Connoit-il la douleur qui m'accable aujourd'hui?
S'informe-t'il des pleurs que je verſe pour lui?
Donne-t-il des regrets à la triſte Ericie?
M'aime-t-il?.. Ah! ce doute empoiſonne ma vie,

Je t'offense, Vesta ! mais de mon souvenir,
Cinq ans entiers n'ont pû l'éloigner, le bannir;
Étouffe, anéantis cette flamme invincible;
Arrache-moi ce cœur si tendre, si sensible,
Et qui ne sait qu'aimer.

SCÈNE III.

ERICIE, EMIRE.

EMIRE.

LE zèle me conduit,
Ne me refusez pas : souffrez que cette nuit,
Je partage les soins dont vous êtes chargée !
Au culte de Vesta, je vais être engagée !
De cet espoir flatteur, que je me sens ravie !
Je viens, auprès de vous, apprendre à la servir.

ERICIE *la regardant avec attendrissement.*

Malheureuse !

EMIRE.

Daignez....

ERICIE.

Vous êtes libre.... Emire...

(*En se détournant.*)

Ainsi qu'elle, autrefois, on voulut me séduire;

Je repouſſois le joug : elle vient s'y livrer ;
Dans un gouffre de maux, on cherche à l'égarer...
C'eſt ce qu'on nomme zèle ... Ah ! votre ame ingénue ;
De nos engagemens, ſent-elle l'étendue ?

EMIRE.

Je viens chercher ici le repos & la paix,
Avec vous, de Veſta partager les bienfaits,
Votre félicité ... Vous pleurez, Ericie !

ERICIE.

Quels bienfaits !

EMIRE.

De ces pleurs que mon ame eſt ſaiſie !
Dans ce ſéjour ſacré connoît-on la douleur ?
Tout y flatte mes vœux, & m'offre le bonheur.

ERICIE.

On l'égare ; je dois l'éclairer ſur l'abîme,
Non, la compaſſion ne ſauroit être un crime.
Emire.... l'on vous trompe.... écoutez l'amitié ;
Votre ſort m'attendrit... je cède à la pitié....
On n'en eût point pour moi ... je dois un autre exemple,
Vous cherchez le bonheur ... il n'eſt pas dans ce Temple.

EMIRE.

O Ciel !

ERICIE.

Le déſeſpoir, le trouble, la terreur,
Au fond de cette enceinte étalent leur fureur ;

Sous le poids des devoirs toujours l'ame y ſoupire;
Un vautour éternel ſans ceſſe l'y déchire;
Les ſanglots au-dehors n'oſent point s'exhaler;
On repouſſe des pleurs, qui craignent de couler;
La vertu même, ailleurs ſi douce, ſi paiſible,
Y fait notre ſupplice, & le rend plus terrible.

EMIRE.

Quoi, l'on ſouffre en ces lieux! mon eſprit confondu
Écoute, en frémiſſant, & n'eſt point convaincu..
Vous m'éprouvez peut-être?.. Ah! pardonnez, Prêtreſſe!
Rome croit que vos jours ſont chers à la Déeſſe,
Et qu'un bonheur tranquille embellit vos momens.

ERICIE.

Rome n'eſt pas témoin de nos gémiſſemens,
Des cris du déſeſpoir, dont ces lieux retentiſſent.
On nous vante... & nos fers, ſur nous, s'appeſantiſſent;
L'épaiſſeur de ces murs en dérobe l'horreur...
Vous ne connoiſſez pas tous les tourmens du cœur
Emire, croyez-moi; combien d'infortunées,
Comme vous, à Veſta, par le zele amenées,
Gémiſſant, mais trop tard, de leurs vœux indiſcrets,
Dans un ſilence affreux, devorent leurs regrets!
Il en eſt... elles ſont plus à plaindre peut-être,
Qui victimes du rang, où le ſort les fit naître,
Et de l'ambition de leurs peres cruels,
Vinrent, avec douleur, jurer à ces Autels,
De ne quitter jamais cette enceinte profonde,
Tandis que tous leurs vœux les appelloient au monde,

Où mille objets divers préſentoient à leurs yeux,
Une félicité, qu'on ignore en ces lieux.
Ce Temple, où doit finir leur obſcure carriere,
Entre elles & le monde, éleve une barriere;
On voudroit la franchir, y rentrer, mais le ciel
Oppoſe à leur retour, un obſtacle éternel;
Au-delà de ce mur, qui de tout les ſépare,
Leur ame à chaque inſtant ſe tranſporte & s'égare;
Leurs deſirs vont chercher, au milieu des Romains,
Un bonheur qui les fuit, & de nouveaux deſtins;
Mais leurs jours ſont liés à ce Temple funeſte,
L'illuſion s'éloigne, & le déſeſpoir reſte;
On ſent plus vivement la rigueur de ſon ſort,
Et pour briſer ſa chaîne, on appelle la mort;
La mort ſourde à leurs cris, trahit leur eſpérance.
Leurs regrets, chaque jour, s'exhalent en ſilence;
Que dis-je? L'une à l'autre a ſoin de les cacher;
Dans le monde du moins on peut les épancher
Dans le ſein d'une amie, avec ſoi gémiſſante;
Mais ici, la douleur n'eſt point compatiſſante;
Le cœur n'y trouve pas, dans ſes troubles affreux,
Le plaiſir d'être plaint, le ſeul des malheureux.

EMIRE.

Rien ne peut m'effrayer; c'eſt mon goût, c'eſt mon zele,
Qui conduiſent mes pas aux pieds de l'immortelle;
Le monde eſt peu pour moi; jamais ſon ſouvenir
Ne pourra, dans mon cœur, exciter un ſoupir;
Eh, quels ſont ſes attraits? Mon ame indifférente
A ſenti le néant des plaiſirs qu'il nous vante;
Les vices ſont par-tout erigés en vertus,
Le crime eſt triomphant, & les Dieux méconnus.

ERICIE.

Vous le connoiſſez peu; votre heureuſe innocence
Le peint d'après l'erreur qui ſuit toujours l'enfance;
La liberté, pour vous, eſt-elle ſans attraits ?

EMIRE.

Mais cette liberté, qui cauſe vos regrets,
Jamais de notre ſexe eſt-elle le partage ?
Victime de la mode, eſclave de l'uſage,
Il faut prendre un époux par devoir, non par choix,
Ramper ſous ſon pouvoir, obéir à ſes loix,
Supporter ſes défauts, honorer ſes caprices,
Le chérir, reſpecter juſqu'à ſes injuſtices.
Ah ! peut-on deſirer cet état odieux ?
La paix & le bonheur m'attendent dans ces lieux.

ERICIE.

Vous les y trouveriez, votre cœur eſt tranquille;
Sans doute à l'innocence ils offrent un aſyle : ...
Mais le tems changera cet état précieux,
Et levera le voile étendu ſur vos yeux.
Jeune, dans l'âge heureux, où ſoi-même on s'ignore,
Emire, votre cœur ne vous dit rien encore ;
Vos ſens reſtent muets, tout ſert à les calmer :
La nature ſommeille ... elle va s'animer.
Le tems fuit, l'âge vient, où votre ame attendrie
Sortira du repos qui la tient aſſoupie ;
Elle va reſſentir des mouvemens confus ;
Veſta, qui la remplit, ne lui ſuffira plus.
De vos premiers deſirs inquiéte, étonnée,
Vous allez ſouhaiter une autre deſtinée ;
Ce monde, qu'aujourd'hui vous trouvez odieux,
Sous un jour différent, va s'offrir à vos yeux...

Il ne ſera plus tems ; & cette ſolitude
Aigrira vos ennuis & votre inquiétude.
Que ſeroit-ce, grands Dieux ! ſi quelque objet flatteur,
Dans cette nuit profonde, éclairoit votre cœur !
Si votre ame embraſée en appelloit une autre !
Si cette ame voloit au-devant de la votre !
Le trouble augmenteroit: quel ſeroit votre appui ?
Vous chercheriez la paix ; mais la paix auroit fui.
Je lis dans vos regards ; je vous étonne, Emire ;
Craignez votre innocence: elle aide à vous ſéduire ;
Je vous parle un langage, en ces lieux étranger ;
Et je veux, loin de vous, écarter le danger.

EMIRE.

Ces dangers peuvent-ils inſpirer tant d'allarmes ?
Je vous entends gémir... j'en dois croire vos larmes.
Loin d'un pere chéri, qui me tendoit les bras,
Le deſir d'être heureuſe, ici guidoit mes pas....

ERICIE *l'interrompant.*

Vous me parlez d'un pere... Ah, ſans doute il vous aime ? ...

EMIRE.

Oui, mon projet l'afflige : il me coûte à moi-même.

ERICIE.

Emire.... il vous chérit !... vous pouvez le quitter !..
Sentez votre bonheur, ſachez le mériter ;
Retournez dans ſes bras, & conſolez ſa vie.
Hélas ! que votre ſort doit exciter l'envie !

Il vous aime !... ah, combien dans ces lieux de douleurs,
Des peres rigoureux font-ils verſer de pleurs !
Les préjugés, l'orgueil, le ſexe, un droit d'aîneſſe,
Sur un de leurs enfans, arrêtent leur tendreſſe ;
Ils veulent le porter aux ſuprêmes honneurs ;
A ſa grandeur future ils immolent ſes ſœurs.
Cruels ! il ne s'éleve, en vous, aucun murmure,
Contre un partage affreux, dont frémit la Nature !
Emire, heureuſe Emire, abandonnez ces lieux ;
Du don qu'ils vous ont fait, remerciez les Dieux ;
De ce pere ſi cher appuyez la vieilleſſe,
De ſes pas chancelans ſoutenez la foibleſſe ;
Vous devez de ſa vie adoucir le fardeau ;
Dérobez à ſes yeux les horreurs du tombeau ;
Ce qui nous peint des Dieux la clémence immortelle,
Emire, n'eſt-ce pas la bonté paternelle ?

EMIRE.

Immoler tout aux Dieux eſt ce que l'on m'apprit :
C'eſt un devoir.

ERICIE.

Laiſſez les erreurs de l'eſprit.
Ecoutez votre cœur, conſultez ſes lumieres,
La Nature qui parle aux Nations entieres.
Il faut ſervir les Dieux & chérir ſes parens ;
Qu'il eſt cruel, en eux, de trouver des tyrans !

EMIRE.

Ce n'eſt qu'avec effroi que j'oſe vous entendre....
Veſta, de ces chagrins, ne peut donc vous défendre !

ERICIE.

Veſta!... Ma fille... allez... laiſſez-moi ſeule.. hélas!
Mes tourmens ſont affreux...vous ne les ſentez pas...
Ignorez-les.

EMIRE.

Verſez dans ce ſein qui vous aime...

ERICIE.

Il en eſt qu'on ne doit confier qu'à ſoi-même;
L'impuiſſante amitié ne ſauroit les guérir;
Laiſſez-moi.

SCÈNE IV.

ERICIE *ſeule.*

CIEL! qu'un cœur, que l'amour vient remplir,
A de peine à contraindre un ſecret qui lui pèſe!
Quoi,ne puis-je eſpérer que mon trouble s'appaiſe!
Me verrai-je ſans ceſſe, en proie à mes tranſports,
Reſpirant à la fois le crime & les remords!
Ton ame, heureuſe Emire, eſt encore inſenſible!
Cette jeune victime, innocente & paiſible,
Dans ce Temple fatal ignorant le danger,
Vole au-devant du fer levé pour l'égorger,
Careſſe le lien qui la tient enchaînée,
Et ne voit que les fleurs dont elle eſt couronnée...

Du ſacrifice affreux je ſens toute l'horreur!
Ne puis-je, juſte Ciel! adoucir ta rigueur?
(Elle va auprès de l'Autel.)
Par des cœurs innocens tu veux être ſervie,
Veſta, change le mien : calme ce trouble impie;
Apporte, s'il ſe peut, dans ce ſein agité,
L'innocence d'Emire, & ſa tranquillité;
Efface un ſouvenir, qui toujours me déchire;
Oublier mon Amant eſt ce que je deſire....
Quel ſouhait! ... qui m'eût dit, ô Ciel! que mon bonheur
Seroit de le bannir aujourd'hui de mon cœur!
A quels devoirs il faut que je le ſacrifie!

SCÈNE V.

ERICIE, *au pied de l'Autel*, OSMIDE.

OSMIDE, *avançant avec inquiétude, & regardant de tous côtés.*

AMour, guide mes pas... oui, c'eſt elle....
Ericie!... *(Il s'approche.)*

ERICIE.

Oſmide!... où ſuis-je? ô Ciel! ...je revois... je me meurs.

OSMIDE.

Je reviens, à tes pieds, oublier mes malheurs.

ERICIE.

ERICIE.

Osmide !... ah, près de moi, quelle fureur t'amène
Exposer mon honneur, & ta vie, & la mienne?

OSMIDE, *rapidement.*

Dissipe ton effroi... Dans cet heureux moment,
La fortune, à tes yeux, ramène ton Amant.
Mon ame sous ses maux, languissante, abatue,
Aux Dieux qui m'accabloient, redemandoit ta vue,
Las de gémir en vain, n'écoutant que l'amour,
Au fond du bois sacré, qui borne ce séjour,
Je m'avance, entraîné par l'ardeur qui m'anime;
Aux mortels aveuglés l'abord en est un crime;
Rien ne m'arrête... un Dieu sans doute m'a conduit
A creuser un passage, occupé jour & nuit,
Sous mes efforts enfin, je vois la terre ouverte;
Une route inconnue, à mes pas, s'est offerte;
J'entre dans un chemin profond & ténébreux,
Qui s'étend sous la terre, & finit dans ces lieux.
Tes surveillans sont tous occupés de la fête.
Un ami, qui m'attend, assure ma retraite;
Il veille en ces détours... partage mon bonheur;
Je me vois à tes pieds, je reclâme ton cœur,
Cet amour, qui faisoit le charme de ma vie...
Me l'as-tu conservé? Retrouvé-je Ericie?

ERICIE.

Si je t'aime!... En quels lieux?... Ah, qu'oses-tu tenter?

OSMIDE, *avec tranſport.*

Tu m'aimes, Ericie! eh, qu'ai-je à redouter?
La nuit nous ſert; ici, tout le monde ſommeille;
Nos tyrans ſont abſens; l'amitié pour nous veille.
Privé depuis cinq ans, du bonheur de te voir,
Accablé de mon ſort, déchiré, ſans eſpoir,
Accuſant tous les Dieux, & ton barbare pere,
Déteſtant & ma vie, & la Nature entiere,
Sur ces murs odieux, où tu devois gémir,
Je ne portois jamais les regards ſans frémir.
Cent fois, ſans ton danger, ta perte inévitable,
Ma main eût embrâſé ce Temple déteſtable.
Flottant en vains projets pour changer tes deſtins,
Sur ton pere, ſur moi, prêt à porter les mains,
De toutes les fureurs je fus long-tems la proie!...
Mon ame, en ce moment, ne ſent plus que ſa joie;
Tout ſentiment fait place à celui de t'aimer;
Je te vois, je t'entends... rien ne peut m'allarmer.

ERICIE.

J'ai ſenti, comme toi, les tourmens de l'abſence...
Mais dans quel tems le Ciel me rend-il ta préſence?
Sous ces voiles ſacrés, & ſous ce vêtement,
J'oſe revoir Oſmide, écouter mon Amant!...
O Veſta!... ſort affreux! que tu nous es contraire!

OSMIDE.

N'impute rien au ſort, n'accuſe que ton pere;
Sa dureté farouche a cauſé nos malheurs...
Le cruel, de ſon ſang, auroit payé tes pleurs,

Si mon amour pour toi n'avoit pris ſa défenſe.
Ma haine, aux immortels, a laiſſé ma vengeance ;
J'ai ſû qu'ils ont plongé dans le fond d'un cercueil,
Ton frere, cet objet ſi cher à ſon orgueil.

ERICIE.

Quoi, mon frere n'eſt plus !... dans ce temple lié
De l'auteur de mes jours, je languis oubliée,
Il me laiſſa toujours ignorer ſes deſtins.

OSMIDE.

Ta pitié le condamne... écoutant ſes chagrins.
Cédant tous ſes emplois, il a quitté le monde ;
J'ignore où l'a conduit ſa mifere profonde.
Cachant ſon nom, ſon rang, évitant tous les yeux,
Le barbare eſt, dit-on, au ſervice des Dieux...
Qu'il aille à leurs autels, expier ſa furie ;
Mais doit-il m'occuper ? ... Je ſuis près d'Ericie.

ERICIE.

Mon pere !

OSMIDE.

Tu le plains ! ... rappelle ſes rigueurs.

ERICIE.

Il fit mon infortune, &... je lui dois des pleurs.
En verſant les poiſons, hélas, ſur ma jeuneſſe,
Il s'eſt privé des ſoins que lui dut ma tendreſſe,
Je l'aurois conſolé... favorable à nos vœux,
Il n'eût point élevé ce Temple entre nous deux.
Oſmide... où ſont ces jours, où mon ame éperdue,
Sans crainte, ſans remords, jouiſſoit de la vûe,

Où libre, auprès de toi, brulant des mêmes feux,
Je pouvois me flatter d'un avenir heureux...
Ils ſont perdus pour nous.

OSMIDE.

Non, leur cours recommence,
Crois-moi, notre bonheur eſt en notre puiſſance,
Si l'amour dans ton ame eſt encore écouté;
Mes malheurs, mes tourmens ont aſſez éclatté;
Le ſang Publicola, qui coule dans mes veines,
Ce ſang cher aux Romains attendris ſur mes peines,
D'un parti tout puiſſant me promet la faveur;...
Si tu m'aimes encor, conſens à mon bonheur,
Le ſort, devant nos pas, en applanit la route.

ERICIE.

Ai-je pu t'oublier? ... Je l'aurois dû, ſans doute.
Interroge ces murs, où mon cœur déchiré,
Implorant le trépas, ſans ceſſe t'a pleuré.
A ces mêmes Autels, témoins de ma tendreſſe,
Contre toi, vainement, j'invoque la Déeſſe.

OSMIDE, *avec tranſport.*

Pardonne... ç'en eſt fait, ces lieux me ſont ouverts;
Je viens te propoſer d'abandonner tes fers,
De venir, avec moi, ſous un Ciel plus propice,
De ton pere & des Dieux oublier l'injuſtice...
Oſe me ſuivre...

ERICIE.

Où ſuis-je? ... & qu'eſt-ce qu'il prétend?
Songes-tu que Veſta nous voit & nous entend?

OSMIDE, *rapidement.*

Que m'importe Veſta ? pour ſauver ce que j'aime,
Mon cœur audacieux braveroit le Ciel même...
Mais, que dis-je ? les Dieux, de concert avec moi,
M'ont ouvert le chemin qui m'amene vers toi.
Rien ne peut t'empêcher de quitter cet aſyle ;
Mon parti déſormais me devient inutile ;
Ton aveu me ſuffit ; je viens le demander....
Approuve... rien alors ne peut nous retarder ;
Un ami m'accompagne, & mes ſoins vont l'inſtruire.
Pour préparer ta fuite un jour peut nous ſuffire ;
Demain, avec la nuit, je reviens te chercher.

ERICIE, *effrayée & courant vers l'Autel.*

Qu'entends-je ?... ciel ! ... Veſta ! ... d'où veut-on m'arracher ?
Fais deſcendre, ſur moi, tes vengeances ſuprêmes,
Avant que de ce Temple...

OSMIDE, *avec douleur, s'approchant d'elle.*

Et tu dis que tu m'aimes !

ERICIE.

Tu redoubles mes maux... oui, je t'aime.. cruel !
Mon cœur, par cet amour, eſt aſſez criminel ;
Y mettrois-je le comble en quittant la Déeſſe ?
Non, Oſmide, Veſta ſoutiendra ſa Prêtreſſe ;
Elle me défendra du plus noir des forfaits....
Je mourrai dans ces lieux...

OSMIDE, *s'éloignant avec une fureur étouffée.*

Tu ne m'aimas jamais...

J'étois venu, rempli d'amour & d'espérance...,
J'attendois un bonheur promis à ma constance...,
Adieu, tu veux ma mort,... & j'y cours.

ERICIE *quittant l'Autel, & lui tendant les bras.*

Où fuis-tu?
Cher Amant... Qu'ai-je dit? ... Dieux!

(Elle retombe appuyée sur l'Autel.)

OSMIDE *revenant.*

Qu'as-tu résolu?

ERICIE *troublée, versant des larmes, & sans quitter l'Autel,*

Vois ce Temple, où m'enchaîne une affreuse promesse;
Je ne suis plus à moi... je suis à la Déesse...
Tu connois les sermens qui m'éloignent de toi...

OSMIDE, *avec vivacité.*

Que dis-tu? Quels sermens? ... Ils furent d'être à moi.
Tes sermens m'ont promis une immortelle flâme;
Ce sont eux qu'à tes pieds aujourd'hui je reclame,
Ceux qu'entendit Vesta, n'ont point détruit les miens,
Et mes droits sont au moins aussi saints que les siens.
Je les tiens de ton cœur; les met-il en balance
Avec ceux qu'arracha l'injuste violence?
Si tu crois que l'Autel ajoute à leur valeur,
Tu juras à l'Amour: son Temple est dans ton cœur.
Il conserve, sur toi, le même privilège,
Si ton ame, en fuyant, craint d'être sacrilège.

Tu le fus à l'Amour atteſté tant de fois.
Oſe rompre ta chaîne & rentrer dans tes droits ;
Ecoute ton Epoux, & rends-lui ſon Amante.

ERICIE, *d'un ton d'égarement & d'effroi.*

Oſmide... vois Veſta... terrible,... menaçante...
Cet Autel s'ébranler,... & ce feu s'obſcurcir.

OSMIDE, *avec une douleur furieuſe.*

Non, ce n'eſt point Veſta, qui t'oblige à me fuir...
C'eſt ton indifférence... infidelle Ericie !.....
Ce jour mettoit le comble au bonheur de ma vie.
Ton aveu, pour jamais alloit nous réunir....
J'oſois compter ſur toi... mais je vais m'en punir,
Mourir du déſeſpoir qu'en mon ſein tu fais naître...
Tu m'aimas... tes remords me vengeront peut-être.
Si le bruit de ma mort perce juſqu'en ces lieux,
N'accuſe que toi ſeul & ſonge à nos adieux....
Plus cruelle pour moi, que ton farouche pere,
Sous le poids de ces fers que ton cœur me préfére,
Lorſque tu ne devrois écouter que l'Amour,
Au pied de cet Autel... tu pleureras un jour.

(*Il s'éloigne & revient.*)

ERICIE.

O devoirs !... ô Veſta !... tu l'emportes, Oſmide,
Entre les Dieux & toi, mon penchant me décide,
Je promets....

SCÈNE VI.

ERICIE, OSMIDE, EMIRE.

EMIRE, *cherchant Ericie à travers l'obscurité que dissipe à peine le feu languissant.*

AUGMENTEZ, ou calmez ma terreur;
Vos discours ont porté le trouble dans mon cœur....
Mais quoi, le feu languit.... il s'éteint.... Déesse!
Un homme.... Ciel!....

(*Elle s'éloigne; le feu sacré en s'éteignant a jetté une longue flamme qui lui a fait voir Osmide.*)

SCÈNE VII.

ERICIE, OSMIDE, *tous deux sont plongés dans l'accablement le plus profond.*

ERICIE, *revenant à elle, avec douleur, avec effroi.*

VOILA l'effet de ma foibleſſe...
On ſait tout.... on t'a vu.... nous ſommes découverts....
Les Dieux ſont irrités... Oſmide... tu me perds...
Il faut à ſes devoirs que mon ame ſe range;
Je trahiſſois Veſta... la Déeſſe ſe venge...
Je retracte à l'inſtant....

OSMIDE, *l'interrompant & rapidement.*

Garde-toi d'achever.
Les Dieux à ton Amant ne ſauroient t'enlever.
Ce feu, qui s'eſt éteint faute de nourriture,
Épouvante Ericie, & lui dicte un parjure!.....
J'entends du bruit; je ſais les dangers que tu cours;
Je rejoins mon ami; j'implore ſes ſecours;
Je vais le charger ſeul, des ſoins de notre fuite;
Par les mêmes détours j'oſe venir enſuite,
Veiller ſur tes deſtins, tes dangers, les courir,
T'arracher à Veſta, te défendre ou mourir.

(*Il part d'un pas précipité.*)

ERICIE, *ſeule & dans le trouble.*

Quitte ce ſein... Veſta demande une victime...
(Elle regarde l'Autel.)
Cette flamme expirante a révélé mon crime.
La mort eſt ſous mes pas... où porter mon effroi...
J'entends le Ciel vengeur prêt à tonner ſur moi.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

(Toutes les Veſtales effrayées arrivent avec des Eſclaves qui portent des flambeaux ; Ericie troublée, cherche à ſe cacher dans la foule.)

SCENE PREMIERE.

ARELIE, ERICIE.

ARELIE.

APportez des flambeaux ; parcourez cette enceinte ;
Que le crime frémiſſe ... ô ſacrilége ! ô crainte !
Les feux ſur cet Autel ont perdu leurs clartés ;
Veſta menace Rome, & les calamités
S'annonçant au moment de ſa fête célèbre,
De ce jour glorieux, vont faire un jour funèbre !
La Trompette ſacrée, organe du malheur,
Déjà de tous côtés a porté la terreur ;
Le ſommeil ſe diſſipe & fait place aux allarmes ;
Le Sénat eſt en deuil & Rome dans les larmes
Voit ſous ſes légions des abymes ouverts ;
Et Scipion vaincu, tendant les mains aux fers,
Écarte ce préſage, ô Veſta tutelaire !
Que le ſang criminel ſuffiſe à ta colère.

Le Pontife averti, va se rendre en ces lieux ;
Nous allons voir ce Juge, interprète des Dieux,
Chargé de leur vengeance & du glaive du zéle ;
Faut-il que de nos jours le crime ici l'appelle !
Si le coupable échappe, ô Dieux, écoutez-nous!
Contre l'audacieux, armez votre courroux...
Je le voue aux enfers : qu'ils faſſent ſon ſupplice,
Peut-être une Veſtale eſt ici ſa complice! ...
Puiſſions-nous la connoître, & déſarmer le ciel !
Tombons, proſternons-nous au pied de cet Autel,
Invoquons la Déeſſe, & pleurons devant elle.

(*Les Veſtales ſe proſternent ; Ericie ne peut cacher ſon trouble, & reſte debout.*)

ERICIE.

Dieux !.. où fuir ? où cacher ma tête criminelle ?
Sous mes pas chancelans ces lieux ſemblent s'ouvrir...
Le remords m'environne... il faut tout découvrir...
(*S'avançant vers la Grande Prêtreſſe.*)
Connoiſſez la coupable ... elle-même s'accuſe.
(*Les Veſtales écoutent avec horreur, & ſe relevent.*)

ARELIE.

Malheureuſe !

ERICIE.

Mon cœur ne cherche aucune excuſe...
Épargnez-moi du moins le reproche, & frappez.
Oui, dans ces triſtes lieux, de mes larmes trempés,
Un mortel généreux ... digne de ma tendreſſe,
Pour moi, juſqu'en ſon Temple, a bravé la Déeſſe

Mais le ciel m'eſt témoin, que loin de l'attirer,
Mon ame à des ſouhaits craignoit de ſe livrer.

ARELIE.

Téméraire! arrêtez; dans un humble ſilence,
Du ciel qui vous condamne, implorez la clémence.
J'attends le Grand Pontife : à lui ſeul confiés,
Ces ſecrets doivent être avoués à ſes pieds.
C'eſt vous qui l'attirez dans ces lieux redoutables;
Il y vient ſeulement pour juger des coupables...
Son abord eſt terrible à nos cœurs accablés :
Il marque notre opprobre:...il approche, tremblez,
Craignez l'arrêt qu'il doit vous prononcer lui-même.
Prêt à le confirmer par le pouvoir ſuprême,
Le Sénat aſſemblé n'attend que ſon rapport;
Coupable envers les Dieux, pleurez ſur votre ſort.

SCÈNE II.

ARELIE, ERICIE, AURELE, VESTALES.

AURELE, *dans le fond du Théâtre.*

A Peine revêtu de ce ſaint caractère,
Je viens pour en remplir la loi la plus ſévere!
Je dois au nom des Dieux, condamner les forfaits...
Il me ſeroit plus doux d'imiter leurs bienfaits.

ARELIE *s'avançant au-devant du Pontife.*

Seigneur, ſachez par qui la Déeſſe eſt trahie;
Fremiſſez!...de Veſta, c'eſt une fille impie.

Regardez de ſes feux, cet Autel dépouillé,
Ce Temple auguſte & ſaint, par le crime ſouillé;
Au milieu de ſon cours la nuit n'eſt point encore;
La vengeance des Dieux doit précéder l'aurore.
(*Elle lui préſente Ericie couverte de ſon voile, la tête baiſſée, pleine de confuſion & d'effroi.*)
La voici; jugez la; raſſurez les Romains;
Tous les droits de Veſta ſont commis à vos mains.
(*Se tournant vers les Veſtales.*)
Nous, allons par nos vœux, déſarmer ſa colere.
(*Elle ſort avec les Prêtreſſes.*)

SCÈNE III.

AURELE, ERICIE. *Elle a les yeux baiſſés, elle ſemble fuir avec confuſion les regards du Pontife.*

AURELE *après avoir ſuivi des yeux les Prêtreſſes qui s'éloignent, les portant autour de lui.*

MON œil avec effroi parcourt ce ſanctuaire;
A ſon aſpect ſacré, je ſens mon cœur frémir...
Les Dieux ſont outragés, ne ſongeons qu'à punir.
(*A Ericie.*)
Approchez.

ERICIE, *troublée.*

Quelle voix!..

AURELE, *ſans la regarder.*

Le crime eſt dans le Temple;

Les Romains effrayés attendent un exemple ;
Je ne puis de nos loix adoucir la rigueur...
Parlez, défendez-vous.

ERICIE *l'enviſageant avec trouble.*

Dieux !.. quel coup pour mon cœur !..
(Elle le regarde encore.)
Je ne m'abuſe point ... c'eſt l'auteur de ma vie...
(Elle s'avance auprès de lui.)
Puniſſez...

AURELE, *la reconnoiſſant.*

Qu'ai-je vû ? ...

ERICIE.

Votre fille.

AURELE *avec effroi.*

Ericie !
Me trompez-vous mes yeux ?..Dans ce Temple appellé...
C'eſt toi qui viens t'offrir à ton pere accablé...
Tu ne me réponds rien...tu détournes la vue...

ERICIE.

Seigneur...

AURELE.

Dieux tous-puiſſants ! elle eſt donc con-
(Après un ſilence.) [vaincue !..
Je retrouve ma fille ... il faut la condamner...
On demande ſa mort ... & je dois l'ordonner !..

ERICIE.

Je vois en vous mon Juge !.. ah ! Seigneur...

AURELE, *avec douleur.*

Je dois l'être...
Sous quel aſtre odieux le ciel m'a-t-il fait naître ?..

Désabusé du monde, aux pieds des immortels,
J'allois chercher la fin de mes troubles cruels;
Renonçant à mon nom, aux droits de ma naissance,
Inconnu, devant eux, je pleurois en silence;
Au rang de Grand Pontife élevé malgré moi,
La fortune aujourd'hui m'amène auprès de toi...
Mon fils n'est plus...je crois qu'il me reste une fille,
Et je vois son opprobre accabler ma famille!...
As-tu pû, malheureuse! oublier tes sermens,
Désobéir aux Dieux, & causer mes tourmens?

ERICIE.

Ciel! qu'entends-je?.. A vos coups, j'offre votre victime,
J'ai mérité la mort, je sais quel est mon crime...
Mais, Seigneur...est-ce à vous à me le reprocher?
Laissez à ma douleur le droit de s'épancher;
J'aimois, vous l'avez su; votre haine obstinée
Me força de choisir une autre destinée;
Repoussée à jamais de vos bras paternels,
Je me vis, malgré moi, liée à ces Autels;
Du plus cher des humains je restai séparée;
Il est venu s'offrir à mon ame égarée;
Vous savez si je l'aime!.. osez me condamner;
Prononcez; vos rigueurs doivent peu m'étonner;
Mais n'accusez que vous, si je vous deshonore,
Oui, j'ai voulu quitter ce séjour que j'abhorre,
Et rejetter un joug, par vous-même imposé,...
A ce vœu si puissant, le ciel s'est opposé,
Dans l'opprobre & les pleurs, j'ai passé ma jeunesse;
Mon sort fut de combattre & de gémir sans cesse.

Par

Par vous, à tous les maux, mon cœur s'eſt vû réduit:
Leur terme eſt le tombeau; votre main m'y conduit,
Et vos ordres bientôt vont m'y faire deſcendre...
Vos pleurs coulent ... combien m'en vîtes-vous répandre,
Pour détourner des fers plus durs que le trépas!
Mon pere!.. non, Seigneur, vous ne le futes pas;
Mon pere, dans ſon ſein, m'eut offert un refuge;
Vous futes mon tyran: vous devenez mon juge:
Ce titre à votre cœur défend de s'attendrir.

AURELE.

Grands Dieux!

ERICIE.

C'eſt vous, qui ſeul m'expoſez à périr.
De mes plaintes, Seigneur, ſouffrez la violence;..
Votre fille, en mourant, ſe doit cette vengeance.
Elle attend le trépas, & reconnoît vos coups;
L'injuſtice a briſé tous les nœuds entre nous.
Sans doute l'amour ſeul à nos parens nous lie;
Leurs bienfaits ſont leurs droits ſur notre ame attendrie...
Mais vous, dont les froideurs n'ont pu ſe démentir,
Quels bienfaits de vos droits ſont venus m'avertir?
Vous, Seigneur, qui toujours à mes deſirs contraire,
Avez fait, en tout tems, diſparoître le pere;
Vous enfin, par qui ſeul je connus les malheurs,
Et dont je n'éprouvai jamais que les rigueurs.

AURELE.

Arrête... c'en eſt trop... dans mon ſort déplorable,
Ma fille.... épargne-moi... ton pere fut coupable,
Tu l'es ... il eſt puni de ſa ſévérité...
Ce reproche eſt affreux ... mais il l'a mérité.

De mon ambition, fruit amer & funeſte !
Je me vis deux enfans ... aucun d'eux ne me reſte.
J'ai préparé l'abyme où je vais te plonger,
Ericie ... ah ! mes pleurs ſauront bien te venger ;
Ta voix, juſqu'à mon cœur retentit & m'accuſe...
(*Il va à elle.*)
A mes embraſſemens, ma fille ſe refuſe !

ERICIE.

Mon pere ... ah ! dans quel tems me tendez-vous les bras ?
Vous me plaignez... je touche aux portes du trépas !
De mes jours preſque éteints, je vois la derniere heure ;
Une tombe m'attend... il m'y jette & me pleure !..
Pleurs tardifs !.. qu'ai-je dit ?.. Pardonnez mes fureurs ;
Je déchire votre ame, & j'aigris vos douleurs ;
Votre fille rebelle & livrée au murmure,
Outrageoit à la fois les Dieux & la nature...
Mais leurs droits ſont plus forts que mon emportement ;
Mon pere ... pardonnez à mon égarement ;
J'ai voulu me venger ... & je frémis de l'être.
Dans le ſein paternel l'amour vient de renaître !..
Hélas !.. il fut un tems qu'il eut fait mon bonheur...
Je mourrai... j'interdis tout reproche à mon cœur.

SCÈNE IV.

AURELE, ERICIE, OSMIDE.

OSMIDE, *accourant avec précipitation, ayant entendu le dernier vers.*

NON, tu ne mourras point ; le pere d'Ericie,
Avant de prononcer, m'arrachera la vie.

AURELE.

Que vois-je ?

ERICIE.

Quel deſſein te ramene en ces lieux ?
Une ſeconde fois, viens-tu braver les Dieux ?

OSMIDE.

Caché dans ces détours, prêt à tout entreprendre,
J'ai reconnu ta voix, & je viens te défendre.
(*A Aurele.*)
Regarde les effets de ta férocité,
Barbare !... ſur moi ſeul, tourne ta cruauté.
De ces fers dont Veſta la retient enchaînée,
Je venois délivrer ta fille infortunée ;
Envain, à mes efforts, elle oppoſoit l'autel ;
J'ai tout fait, tout tenté, je ſuis ſeul criminel.
Reſpecte ſes deſtins ; que je ſois ta victime ;
Frappe, éteins dans mon ſang la fureur qui m'anime....

Eſt-ce le ſentiment que tu dûs m'inſpirer ?
Souviens-toi de quels traits, tu fus me déchirer.
De nos malheurs paſſés, rappelle-toi l'image ;
Rappelle-toi ſur-tout, qu'ils furent ton ouvrage,
Que tu m'as, de tout tems, à ta perte animé,
Que je te hais... tu ſais ſi je t'aurois aimé !

ERICIE.

Arrête.... Souviens-toi que je lui dois la vie...
Regarde ſa douleur... elle le juſtifie.
Cruel ! pourquoi venir l'outrager, le braver,
Te perdre, t'expoſer, périr ſans me ſauver ?
Mon pere... vous venez pour expier le crime...
Vous ne vous trompez pas au choix de la victime ;
C'eſt moi, qu'il faut punir... c'eſt mon égarement,
Qui m'a fait, à Veſta, préférer mon amant.
Hélas ! il n'eut jamais conçu, ſans ma foibleſſe,
L'eſpoir de m'enlever au joug de la Déeſſe,
Je devois réſiſter... je n'ai point combattu.

AURELE *leur prenant les mains & pleurant.*

Mes enfans !...

OSMIDE *preſſant ſa main.*

Tu gémis !.. Eh bien ? que feras-tu ?...
De tes yeux attendris, je vois couler des larmes ;
Parle... tu peux, d'un mot, diſſiper mes allarmes.

(Il quitte ſa main avec fureur.)

Tu te tais !... je t'entends... elle eſt prête à périr !...
Tu l'ordonnes ! ... ce bras ſaura la ſecourir.
Rome de mes ayeux chérit toujours le zèle ;
Elle rappellera ce que j'ai fait pour elle ;

Tu ſais ſi dans ſon ſein, Oſmide a des amis,
Si des Publicola, l'on aime encor les fils...
Je vis... je préviendrai cet affreux ſacrifice....
Tremble. Je vais...

ERICIE.

Demeure, & vois ton injuſtice;
Épargne ſa vieilleſſe... écoute-moi dumoins;
Repouſſe un vain eſpoir... je refuſe tes ſoins.
Les Dieux ont prononcé: mon pere en eſt l'organe,
Tu regnes ſur mon cœur... cet aveu me condamne.
Ma vie eſt à Veſta... je t'aime... je te perds...
Je vais finir des jours... que tu me rendois chers...
Oſmide... ſoumets-toi; réprime ta colere;
N'augmente pas mon crime, & reſpecte mon pere...
Chéris ſa fille en lui; vis pour le conſoler;
Plains-le, ſéche ſes pleurs, ne les fais plus couler...
Sans doute je pourrois exiger davantage...
C'eſt pour toi que je meurs... j'ai beſoin de courage...
Tu reçois mes adieux... je ne te verrai plus.

(Elle s'éloigne lentement.)

OSMIDE *la ſuivant.*

(Elle s'arrête, le regarde avec douleur, ſe détourne avec précipitation & s'en va.)

Ericie!.. elle fuit... mes cris ſont ſuperflus....

SCÈNE V.

AURÈLE, OSMIDE.

OSMIDE, *revenant auprès d'Aurèle, & avec emportement.*

Ecoute... ne crois pas que ma juste colere,
Si je perds Ericie, en respecte le pere;
Songe qu'en son amant, il lui reste un vengeur....
Mais que fais-je?.. où m'emporte une vaine fureur?
Est-ce ainsi qu'à son juge on demande une grace?..
Tu me vois à tes pieds abbaisser mon audace,
Pour conserver un sang que tu vas regretter,
T'implorer pour des jours que tu dois respecter,
Pour ta fille... pour toi, descendre à la priere.
Pontife de nos Dieux, sois sensible... sois pere...
Tu pleures!... Ericie attend plus que des pleurs;
Agis, préviens sa perte, & tes propres douleurs.

AURÈLE.

Vas, mon cœur m'a tout dit... mais mon ame éperdue,
De ses devoirs affreux voit toute l'étendue.
Le pere ne peut plus se faire illusion...
Chargé de présider à la Religion,
Il frémit... cet arrêt est un droit de sa place...
C'est le glaive qui l'arme... il ne peut faire grace.

OSMIDE.

Quelle Religion! quel devoir! quelle horreur!
Les Dieux commandent-ils le meurtre & la fureur?
Pour la Religion tu prends ton zèle impie...
Le cruel! il est pere, & c'est moi, qui le prie!
Cet arrêt t'épouvante, & malgré ton effroi,
Tu pourrois prononcer!...

AURELE *pleurant.*

Osmide...

OSMIDE, *avec emportement.*

Laisse-moi.
Artisan de nos maux! tu vois quel précipice,
Sous ta fille & sous moi, creusa ton injustice,
Dans des tems plus heureux, pourquoi me l'enlever?
Je devrois... le sens presse, & je dois la sauver.
Si c'est manquer aux Dieux, je prends sur moi le crime;
Je puis à son malheur dérober la victime;
Jusqu'auprès d'Ericie un chemin m'est ouvert,
Tu peux y consentir; ta gloire est à couvert;
Différe seulement l'arrêt que tu dois rendre,
Je réponds de ses jours si tu veux le suspendre.

AURELE *avec effort, & comme ranimant sa fermeté.*

Quel projet!... où l'amour te va-t-il égarer?
Jeune homme... Osmide... à qui viens-tu le déclarer?...
Dans le fond de mon cœur, ton œil ne peut pas lire...
C'est moi qui lui portai le coup dont elle expire...
Ne joins pas le reproche à l'horreur où je suis...
J'ai besoin de pitié... vois le peu que je puis.
Déjà dans le Sénat les Pontifes se rendent;
Je leur dois, sur le crime, un rapport qu'ils attendent...
Les loix n'admettent plus ni délai, ni lenteur...
La coupable elle-même accuse son erreur...
Le zèle impatient presse le sacrifice...
On ne peut différer... Rome attend son supplice.

OSMIDE, *avec fureur.*

Son supplice!... Ah! plûtôt, que ces autels brisés
Tombent anéantis sous ces toîts embrâsés;

Que de ce Feu ſacré, les flammes vengereſſes,
De l'injuſte Veſta, conſument les Prêtreſſes !
Je n'écoûte plus rien, & mon cœur furieux
Oſe, dans ſes tranſports, défier tous les Dieux.
Oui, dût tomber, ſur moi, leur foudre menaçante,
Rien ne peut m'empêcher de venger mon amante...
Que dis-je ? la venger !... un ſoin plus important,
Celui de la ſauver m'appelle en cet inſtant.
Aurele, prends pitié des peines que j'endure,
Fais taire le Pontife, & cède à la nature.

(Il ſe jette à ſes pieds.)

O mon pere !... tu l'es... tu n'oſes rien tenter !..
Quoi, le ſort qui l'attend, ne peut t'épouvanter !
Tu pourras regarder ta fille gémiſſante,
S'avancer vers la tombe, y deſcendre vivante,
Pour la derniere fois portant ſur toi les yeux,
Implorant, mais envain, & ſon pere & les Dieux !
Tu pourras voir ſes pleurs !.. ils ſeront ton ouvrage..
La nature frémit à cette horrible image !..
Aurele !... quel ſpectacle !.. & tu le ſoutiendrois !..

(Aurele le regarde avec attendriſſement, le releve, le regarde encore, & le quitte. Oſmide reſte ſeul.)

Il fuit !.. tout l'abandonne !.. & je le ſouffrirois !

(Après une petite pauſe.)

Je lui reſte... il ſuffit. Armons la violence ;
Raſſemblons mes amis : qu'ils ſervent ma vengeance ;
Et la force à la main, revenons ces lieux,
L'arracher au tombeau, malgré Rome & les Dieux.

Fin du ſecond Acte.

ACTE III.

Le fond du Temple eſt ouvert ; il laiſſe voir une place qui fait partie de l'enceinte ; on y apperçoit un Terre élevé, qui eſt le tombeau deſtiné à Ericie ; l'ouverture eſt au-deſſus ; on remarque autour de larges pierres qui doivent ſervir à la fermer. La nuit eſt ſur ſa fin.

SCÈNE PREMIERE.

AURELE *ſeul ; il eſt dans l'accablement ; il s'avance ſur la ſcène ſans rien dire, léve les yeux au Ciel, & recule d'horreur à l'aſpect du tombeau.*

QUELS apprêts !.. ô Veſta !.. la coupable eſt jugée...
J'ai prononcé l'arrêt... tu vas être vengée !
Nos Pontifes l'ont tous dévouée à la mort...
Pardonne-moi ces pleurs... je les dois à ſon ſort.
Envain à s'affermir, la Nature s'eſſaye,
L'aſpect de ce tombeau me confond & m'effraye.
Puis-je de mes devoirs ſoutenir la rigueur ?...

(Il regarde de tous côtés avec inquiétude.)

Oſmide... quels ſouhaits, oſe former mon cœur ?

Je ſuis Juge, Romain, Pontife.... je ſuis pere...

(Rapidement, comme s'il étoit emporté malgré lui.)

Il vit mes pleurs, il aime... il ſera téméraire;...
Qu'il vienne; que ſes ſoins... je détourne les yeux...
Où vais-je m'égarer?... je dois venger les Dieux...
Les venger... ſur ma fille... ordonner ſon ſupplice...

(Il regarde encore.)

Oſmide... ſouhaiter, c'eſt être ſon complice.

(Après un ſilence.)

Ma fille... Ah! de quel œil pourrai-je t'annoncer
Le rigoureux arrêt que j'ai dû prononcer?...
A ſes yeux effrayés comment offrir la tombe?...
Grands Dieux!... ſoutenez-moi... je ſens que je ſuccombe.

(Il s'appuye à un coin du Théâtre, & reſte plongé dans la douleur.)

SCÈNE II.

AURELE, ERICIE.

ERICIE, *marche lentement & d'un air égaré.*

Où vais-je ?.. tout accroît les horreurs de mon sort,
Chaque pas que je fais m'approche de la mort.
(*Elle s'avance vers son pere, qui tout occupé de sa douleur, ne la voit point.*)
Seigneur.... son trouble ajoûte à ma peine mortelle....
J'ai retrouvé trop tard la bonté paternelle.

AURELE *sortant de sa rêverie & l'appercevant, avec un effort sur lui-même.*

C'est toi, ma fille !....

ERICIE *regarde son tombeau, se tourne vers son pere, & le lui montre.*

Ici, je dois donc expirer ?....
O mon pere !....

AURELE *en pleurant.*

Et c'est moi, qui dois l'y préparer !...
(*Il retombe sur l'endroit où il étoit appuyé.*)

ERICIE.

Quelque eſpoir à mon cœur, ne peut-il ſe permettre?
Vos pleurs... c'en eſt donc fait?.. je ſçaurai me
ſoumettre.
Mon ſort, par le Sénat, ſans doute eſt confirmé?...
Oſmide.... tout mon crime eſt de l'avoir aimé.
Que de maux cet amour a ſemé ſur ma vie!
Mon pere... aux immortels qu'avoit fait Ericie?...
Sans doute de vos ans j'empoiſonne la fin...
Examinez les miens... quel en fut le deſtin?
Ils ſe ſont écoulés, dans cette triſte enceinte,
Entre le déſeſpoir, le dégoût, & la plainte;
Vous le ſavez... voyez comment ils vont finir.

(*Aurele ſe releve, la regarde, pouſſe un gémiſſement, & retombe dans ſa premiere ſituation.*)

Fermez l'œil ſur mes pleurs; ne ſongez qu'à punir;
Etouffez, repouſſez la nature éperdue....
Seigneur.... ſi vous l'aviez autrefois entendue,
Vous ne rempliriez pas ce miniſtere affreux;
Je vivrois pour Oſmide... & vous ſeriez heureux...
Pardonnez... je m'égare... oui, mon ame interdite
Se livre trop ſans doute au tranſport qui l'agite...
Je vous plains... j'aime Oſmide... & je vais expirer!
Armez-vous de conſtance, oſez me raſſurer;
Dans ce moment fatal, ſoutenez Ericie.
Je ne crains point la mort,... je crains l'ignominie.
En cédant à l'amour, j'ai reſpecté l'honneur;
Je ſuivois un époux, qui m'offroit le bonheur,
A qui mes premiers vœux avoient livré mon ame...
Cependant je péris dans ce ſupplice infâme,

Qui punit ces cœurs bas, dont les tranſports honteux
Trahirent à la fois eux-mêmes & les Dieux....
Ne diſtingue-t-on pas la foibleſſe du crime ?
Et de l'opinion ſerai-je la victime !

AURELE *ſe relevant, & marchant à grands pas en regardant au fond du Théâtre.*

Ah ! ma fille !... eſperons.. ſi le ciel... ſi mes vœux...
(Avec douleur, avec effroi.)
Quel crime !... quel eſpoir ! que je ſuis malheureux !

SCÈNE III.

ARELIE, AURELE, ERICIE.

ARELIE.

PONTIFE, l'ombre fuit : on voit naître l'Aurore;
Des premiers feux du jour l'Orient ſe colore ;
Veſta n'eſt point vengée, & Rome eſt dans les pleurs !
Expiez le forfait, détournez nos malheurs ;
Que la coupable meure & marche à ſon ſupplice ;
Que ce ſoit des Romains le premier ſacrifice :
Que le Soleil Levant, ramenant la clarté,
Retrouve à ces autels l'auguſte pureté,
Et fourniſſe à nos ſoins une flamme nouvelle ;
Le crime eſt né dans l'ombre, il doit fuir avec elle.

La Fête de Veſta pourra ſe célébrer :
Hâtons-en le moment : pourquoi le différer ?
Rendons ſur-tout du ciel les vengeances publiques;
Au peuple impatient qu'on ouvre ces Portiques ;
Soldats veillez par-tout dans ces lieux révérés ;
Contenez les Romains ; Veſtales, accourez.

(Le fond du Theâtre ſe remplit ; les Veſtales viennent avec les Pontifes ; les Soldats répandus dans la Place, écartent le peuple du tombeau.)

ERICIE *jette les yeux ſur cette foule, & les lève enſuite vers le ciel.*

J'approche donc du terme ! ô ciel ! .... ô mort terrible !
L'Humanité frémit à ton aſpect horrible....
Je tombe, avant le tems, dans ton gouffre éternel !

AURELE *regardant partout avec trouble.*

Dieux ! . . . je dois étouffer un eſpoir criminel...
Faut-il vous obéir ? . . . Soutenez mon courage ;

ARELIE *prenant un voile noir que lui apporte une Veſtale.*

Pontife, tout eſt prêt ; achevez votre ouvrage ;
Que celle qu'au tombeau l'on vient de condamner,
N'y porte pas un nom qu'elle oſa profaner ;
De ce voile ſacré dépouillez la Rebelle ;
Que celui de la mort ſoit étendu ſur elle.

(Elle remet le voile noir à Aurele. Pendant ce tems d'autres Veſtales détachent le blanc que porte Ericie.)

AURELE *prenant le voile noir.*

Quel office barbare!

ERICIE.

O moment douloureux!

(Elle s'approche de son pere.)

Seigneur....

(Elle baisse la voix.)

Vous frémissez!...tous ont fur vous les yeux.
Achevez.... ce n'eſt pas le moment d'être pere,
C'eſt celui du Pontife, & du Juge ſévère.
Je vais porter mes pas dans ce tombeau cruel,,
C'eſt moi, qui dois pleurer... obéiſſez au ciel.

(D'une voix plus baſſe encore.)

Quand Oſmide..... où m'emporte un ſouvenir funeſte?
Hélas! dois-je à l'amour le moment qui me reſte?

(Elle baiſſe la tête; Aurele lève le voile d'une main tremblante, & le laiſſe tomber ſur elle.)

ARELIE *pendant qu'Ericie reçoit le voile.*

Raſſure par ta mort, les Romains conſternés,
Que les maux, qu'ils craignent, ſoient ſur toi détournés:
Que les Dieux ſeulement frappent ta tête impie.

ERICIE *après avoir fait quelques pas, & ſe trouvant près d'Emire.*

Adieu, ma chere Emire.

EMIRE *l'arrêtant & ſe jettant à ſes pieds.*

Ah ! je vous ai trahie ;
Et mon zèle indiſcret a fait votre malheur.

ERICIE *la relevant & l'embraſſant.*

Voyez ſi ce ſéjour eſt celui du bonheur.

(Elle lui montre le tombeau.)

C'eſt là que me conduit un inſtant de foibleſſe.

(Se tournant vers les Veſtales.)

Pour la triſte Ericie implorez la Déeſſe.

(Elle regarde ſon tombeau ; la foule du peuple s'empreſſe autour ; les Soldats qui l'en tiennent à une certaine diſtance, ſont rangés en haie & laiſſent un paſſage libre au milieu d'eux.)

C'eſt donc là mon chemin !

(Elle détourne la tête avec horreur & marche lentement vers le lieu de ſa ſépulture.)

ARELIE.

Ainſi puiſſe expirer,
Celle qui parmi nous ofera s'égarer.
Veſtales, que les loix enchaînent dans ce Temple ;
Des vengeances du ciel, vous voyez un exemple ;
Qu'il ſoit toujours préſent à vos yeux effrayés ;
Adorez la Déeſſe, & tremblez à ſes pieds.

AURELE *porte les yeux ſur le tombeau ; y voit ſa fille qui en enviſage la profondeur avec effroi. Il ſe détourne & s'appuye ſur un Pontife.*

Ah ! Dieux !

ERICIE,

ERICIE.

C'eſt donc ici, que je vais ceſſer d'être,
D'aimer !... pardonne, ô ciel ! je t'offenſe peut-être;
Mais que ma gloire, en toi, retrouve un Protecteur;
Et quand tu me punis, rends juſtice à mon cœur;
Il ne s'eſt point trahi : Romains, Prêtres, Veſtales,
J'en atteſte les Dieux des rives infernales !
Dans l'état où je ſuis, on n'en impoſe pas;
Entre la mort & moi, je ne vois plus qu'un pas...
Mais ſouffrez qu'en mourant, il m'échappe une plainte.
Il n'eſt plus d'intérêts, d'égards, ni de contrainte;
Des vains ménagemens déchirant le bandeau,
La vérité s'aſſied ſur le bord du tombeau...
C'eſt de-là qu'elle parle, & que l'œil la contemple.
Quand le ſort, malgré moi, m'amena dans ce Temple,
Veſtales, répondez; vous vîtes mes dégoûts;
De ce ſéjour alors me repouſſates-vous ?
C'étoit votre devoir ... vous ſerrâtes ma chaîne !
Depuis ce jour fatal gémiſſant de ma peine,
Demandant un appui, que je ne trouvois pas,
Je recourois à vous ... m'ouvrites-vous les bras ?
Vous ne m'entreteniez que des loix redoutables,
Qui plongent au tombeau les Prêtreſſes coupables;
La pitié ſe taiſoit : on accrut ma douleur,
Et la crainte impoſa l'artifice à mon cœur :
Il devint criminel, de peur de le paroître;
En vous cachant ſon trouble, il l'augmenta peut-être.
Vos ſoins compatiſſans auroient pu me guérir :
Je ne les obtins point ... vous me voyez mourir.
Ah ! puiſſiez-vous au moins, plaignant mes deſtinées,

N'ouvrir plus votre Temple à des infortunées !
Je vous pardonne tout. Veſta, vois mes remords.
Que je n'emporte point ton courroux chez les morts.

(Elle abbaiſſe ſon voile, & s'avance lentement vers l'ouverture de ſon tombeau.)

SCÈNE DERNIERE.

Les Acteurs précédens, OSMIDE, *avec une troupe de Romains armés.*

OSMIDE, *ſuivi d'une troupe, le fer à la main, & ſe faiſant un paſſage à travers le peuple.*

FUYEZ.

ARELIE, *allant au-devant de lui.*

Juſqu'en ce lieu, quel profane s'empreſſe ?
Pourquoi ce fer ?..

OSMIDE.

(A Aurele.) *(A Arelie.)*

Frémis...& vous, tremblez, Prêtreſſe...
Rendez-moi...Dieux !.. que vois-je ?..

(Il apperçoit Ericie ſur ſon tombeau, vole à elle, la prend dans ſes bras au moment qu'elle a déjà un pied dans la tombe, & qu'elle leve l'autre pour y deſcendre.)

Arrête...

ERICIE *effrayée, & tombant appuyée ſur la pierre qui doit fermer ſon tombeau.*

Où ſuis-je ?.. ô cieux !

(Elle reſte ſans connoiſſance.)

OSMIDE, *avec tranſport.*

Regarde ces amis que j'amene en ces lieux ;
Ils viennent ſeconder mon amour ou ma rage...
Ne crains plus les fureurs d'un zele qui t'outrage.
(*S'adreſſant au peuple.*)
Oſmide eſt avec toi. Pour l'immoler, Romains,
Avant tout, dans mon ſang, il faut tremper vos mains ;
Je n'abandonne plus la victime tremblante ;
Je viens, ſur ce tombeau, reclamer mon amante,
Mon épouſe... à mes bras, vous devez la livrer.
C'eſt moi qui de ce Temple ai voulu la tirer ;
Ne me reprochez point de trahir la Déeſſe ;
J'ai reçu le premier ſes vœux & ſa tendreſſe ;
Veſta la retenoit ſous de ſéveres loix ;
Elle m'appartenoit... je fais valoir mes droits :
En eſt-il de plus ſaints ? Je l'adore, elle m'aime...
Pontife, réponds-moi, j'en appelle à toi-même.
Tu vis former nos nœuds : ton orgueil les rompit ;
Pour élever un fils, ta main nous déſunit...
O Romains, connoiſſez ſon ame toute entiere,
Empêchez le forfait... le barbare eſt ſon pere !

ARELIE.

Son pere ! (*Tous marquent de l'étonnement.*

OSMIDE.

Le cruel l'arracha de mes bras ;
C'eſt lui, qui dans ce jour, ordonne ſon trépas...
Elle ne mourra point ; ma tendreſſe & mon zele
Viennent briſer des fers appeſantis ſur elle :
La tirer des horreurs de la captivité ;
Eſt-ce un crime, en ces lieux, d'aimer la liberté ?
Interrogez les loix que reſpecte le Tybre :
Le premier vœu de l'homme eſt celui d'être libre.

Quel ſerment à ce vœu peut jamais déroger ?
Ceux qu'impoſa la force ont-ils pu l'abroger ?
Eſt-ce offenſer le ciel, & ſe rendre coupable,
Que de briſer un joug, un joug inſupportable ?
Les Dieux ſe plaiſent-ils à cauſer nos tourmens,
A voir nos pleurs, nos cris & nos gémiſſemens ?
Entaſſent-ils ſur nous les fers & les entraves ?
Nous ſommes leurs enfans, & non pas leurs eſclaves.

ARELIE, *avec une eſpece d'horreur.*

Dieux ! votre bras ſur lui ne s'appeſantit pas !
Peuple, vengez...

OSMIDE *à ſes amis qui retiennent le peuple prêt à s'ébranler.*

Amis ... je marche ſur vos pas ;
(*Au peuple.*)
Secondez-moi ... Romains, arrêtez, ou ma rage,
Dans ce Temple odieux, va porter le carnage ;
Je pourſuivrai vos jours devant ces Dieux cruels,
Dieux avides des pleurs & du ſang des mortels !
Si c'eſt en le verſant qu'on parvient à leur plaire,
S'il en faut à Veſta ... je vais la ſatisfaire...
Quels Dieux, dont le pouvoir, ceſſant de nous couvrir,
Accable les humains, qu'ils devroient ſecourir !
Qui veulent voir le ſang ſouiller leur ſanctuaire,
Lorſqu'un remords ſans doute eut fléchi leur colere !
Je déteſte des Dieux, par la crainte adorés,
Enfantés par l'erreur, par le meurtre honorés...
Dû Veſta, dans l'inſtant, ouvrir ſous moi la terre,
Je ne reconnois plus que le Dieu de la guerre...
C'eſt celui des Romains ; par lui ſeul l'Univers

Promis à leur pouvoir, doit tomber dans leurs fers..
Mars ne demande point la perte d'Ericie.
Elle m'aime, eſt-ce un droit pour lui ravir la vie?
Quel contraſte étonnant offre Rome en ce jour?
On adore Vénus, & l'on punit l'Amour!
L'Amour mérite-il ce ſupplice effroyable?
Quoi, la Religion rend-elle impitoyable?
On verra donc toujours la ſuperſtition
Deshonorer les Dieux & la Religion!
Sous de vains préjugés la raiſon avilie,
L'homme en proie à l'erreur, l'humanité trahie!
Quel aſyle eſpérer auprès des immortels,
Si la Mort eſt placée à côté des Autels!
Eſt-ce donc à la crainte à dicter nos hommages?
Ah! laiſſez leur le ſoin de venger leurs outrages;
Lorſque vous puniſſez, ils pourroient pardonner;
Songez qu'à les prier l'homme doit ſe borner.

(*à Ericie.*)

Mais c'eſt trop m'arrêter; viens, ſuis-moi; mon courage,
A travers ces Romains, va t'ouvrir un paſſage.

ERICIE.

Laiſſe-moi; crains ces Dieux, que tu viens d'outrager.

OSMIDE.

Sois à moi; viens; après, ils peuvent ſe venger.
Ici, malgré ces Dieux, il faut que je t'obtienne;
Tu reçois ma promeſſe & j'exige la tienne.
Tu ſeras mon épouſe... A la face du Ciel,
Sur ce tombeau, j'en fais le ſerment ſolemnel;
Rien ne peut de mon ſort ſéparer ce que j'aime:
J'en atteſte l'Amour, tous les Dieux, Veſta même.

ERICIE.

Arrête... & que peux-tu?... laiſſe ces lieux
en paix...
Et l'Amour & Veſta vont être ſatisfaits.
Vois ce peuple frémir...demander mon ſupplice...
Tu n'as que ſuſpendu ce fatal ſacrifice.
Romains, voici l'Amant, dans mon ame, adoré,
A mes devoirs, à Rome, à Veſta préféré;
A lui ſeul de mes ans, j'ai conſacré l'aurore....
Et mon dernier ſoupir pour lui s'exhale encore.
Mes fers tombent... ce jour me rend ma liberté.

(*Se tournant vers Oſmide.*)

O toi, qui regnes ſeul ſur ce cœur agité,...
Tu demandes ma main... la voilà....

(*Elle ſe jette ſur le poignard d'Oſmide, s'en frappe, & lui tend la main en diſant:*)

Prends....

OSMIDE.

O crime!
Dieux barbares... prenez encore une victime.

Il lui arrache le poignard & ſe tue; Aurele accablé, s'appuie ſur un Pontife; le Peuple & les Soldats montrent de la douleur & de la pitié; les Pontifes & les Veſtales, de l'horreur & de l'effroi.

Fin du troiſième & dernier Acte.

ON a fait, ſur le rôle d'Aurele, une objection qui demande peut-être une réponſe; elle trouve naturellement ſa place à la ſuite de ce Drame; quelques perſonnes ont trouvé qu'il n'agiſſoit pas aſſez. Elles prétendent qu'il devoit parler davantage dans le dernier Acte. Sa ſituation lui permet-elle de longs diſcours? Coupable du malheur de ſa fille, forcé de la condamner, déchiré par ſes remords, reſpectant ſa Religion, quelque terrible que ſoit le ſacrifice qu'elle lui impoſe, il n'eſt plus dans le cas de raiſonner; pleurer & obéir, voilà tout ce qu'il peut faire. On aura beau dire que ce Perſonnage n'eſt point théâtral; on répondra qu'il en eſt plus naturel; C'eſt à l'Acteur à faire ce rôle, à varier les marques de ſa douleur, à peindre par ſes regards, par ſon accablement, ce que la parole ne peut exprimer. Les Auteurs ne veulent rien laiſſer à faire au Comédien; de-là nos Pièces froides & monotones, où la douleur ne ceſſe de *bavarder*. Un coup d'œil, un geſte, un gémiſſement valent ſouvent mieux que le diſcours le plus éloquent. Laiſſons ſa partie à l'Auteur; nos Pièces ſeront plus vraies, & le Spectacle nous fera plus de plaiſir. Qu'il ſoit permis d'apporter un exemple. Tranſportons ſur la Scène le dénouement d'Iphigénie.

On arrache cette jeune Princeſſe des bras de ſa mere; Clytemneſtre s'élance après elle, ſe précipite au milieu des Soldats; ceux-ci s'oppoſent à ſon paſſage, l'arrêtent malgré elle; ſes cris s'entendent dans l'éloignement. Le fond du Théâtre ouvert, laiſſe voir la mer & la flotte qui n'attend que les vents pour partir. Les appréts

du ſacrifice ſont diſpoſés ſur le rivage. Agamemnon accablé voit ſa fille conduite à l'Autel; l'armée entiere, aſſemblée, regardant partout avec une curioſité avide, & une pitié féroce que l'impatience de voler à Troye l'empêche d'écouter; la victime tremblante, ſe ſoumettant à ſon ſort, & laiſſant cependant couler quelques larmes; Achille ſeul embraſſant ſa défenſe, réſiſtant aux efforts des Grecs, & défiant à la fois Chalchas, Ulyſſe, l'Armée & les Dieux; quel ſpectacle, quel tableau entre les mains de Racine! Que dira le pere dans ce moment? Inventez de beaux diſcours, mettez-y tout le pathétique poſſible; qu'ils ſeront froids! Il faudra toujours en revenir à l'idée du Peintre. Le voile qu'il a étendu ſur le viſage d'Agamemnon, ſa douleur muette me déchirent le cœur; je crois aſſiſter au ſacrifice; & vos beaux vers, diſſipant l'illuſion, me feroient ſouvenir que je ſuis à la Comédie. Racine, dira-t-on, n'a mis ce ſpectacle qu'en récit; il craignoit qu'Agamemnon ne jouât un foible rôle dans cette ſituation. Ne lui prêtez pas vos craintes; ne jugez pas de ſes raiſons d'après vos idées. La Scène de ſon tems ne comportoit pas un tableau ſi vaſte & ſi magnifique; on n'avoit point encore appris à ce grand homme à s'écarter de la regle ſevere de l'unité de lieu; il n'eût peut-être pas oſé ſe permettre au milieu d'un Acte, de faire paſſer ſes Perſonnages de la tente d'Agamemnon au lieu du ſacrifice. Si le chef des Grecs eût dû parler alors, qui pouvoit lui prêter plus d'éloquence? Mais Racine ſentoit trop vivement pour en faire un diſcoureur.